

Département des Sciences Humaines

**Projet de Fin d'Études pour l'obtention du diplôme d'Ingénieur d'État en
Agronomie**

Filière : Economie et Gestion

Option : Ingénierie de Développement Économique et Social

**L'inclusion économique et sociale de la petite agriculture familiale
: Cas de M'semrir-Tilmi**

Présenté et soutenu publiquement par :

Mme. ADIOUANE Maryem

Devant le jury composé de :

Pr. EL AAYADI Soufiane	Président	IAV Hassan II/DPB
Pr. BEKKAR Younes	Rapporteur	IAV Hassan II/DSH
Pr. BURTE Julien	Examineur	IAV Hassan II/DSH
Pr. MAATALA Nassreddine	Examineur	IAV Hassan II/DSH
M. ABDELLAOUI Abdellah	Examineur	ORMVAO

7 Octobre 2023

DEDICACE

À mes chers parents, Ali et Jalila, Je me tourne vers vous, porteur de mots qui ne sauraient exprimer la profondeur de mon amour et ma gratitude envers vous. Votre soutien indéfectible, vos conseils avisés, et les sacrifices consentis pour mon éducation ont été les fondations de ma vie. Vos prières ont été ma source d'inspiration, ma force dans les moments difficiles. Ce modeste travail est un humble hommage à votre dévouement inlassable.

À ma sœur Oumaima et à mes grands-mères Rqia et Fatima, Vous incarnez l'amour inconditionnel et la bienveillance qui m'ont toujours entouré. Votre bonté et votre soutien inébranlable ont façonné mon chemin. Les précieux moments partagés resteront à jamais gravés dans mon cœur, je vous dédie ce travail avec tout mon amour.

À mon encadrant, le Professeur Youness Bekkar, Vos conseils éclairés et votre soutien ont été essentiels à chaque étape de ce travail. Votre encadrement généreux mérite toute ma gratitude et mon respect. Ce travail est un témoignage de reconnaissance envers vous, en espérant qu'il réponde à vos attentes.

À mes meilleurs amis extraordinaires, Ferrari, Ikrammo, Partner, Zinouba, Touria, Hajar Votre présence a illuminé les défis de ce parcours. Vos encouragements, nos éclats de rire, nos conversations sincères, et votre amour ont été mon réconfort constant. Je vous remercie du fond du cœur pour votre amitié inestimable, un trésor que je chérirai à jamais.

À ma promotion DSH et à tous les étudiants du projet Massire, Ce travail est le fruit de mes efforts personnels, mais il reflète aussi l'environnement inspirant que vous avez contribué à créer. Votre solidarité, nos échanges constructifs, et notre entraide sont le socle sur lequel il repose. Je vous le dédie en reconnaissance de notre communauté.

Avec toute ma gratitude

ADIOUANE Maryem

REMERCIEMENT

Avant d'entamer l'analyse détaillée de ce rapport de projet de fin d'études, il est essentiel pour moi de prendre un moment pour exprimer ma sincère reconnaissance envers toutes les personnes qui ont apporté leur contribution à la réalisation de ce travail.

Tout d'abord, je souhaite exprimer ma profonde gratitude envers mon encadrant, le Pr. BEKKAR Younes. Son accompagnement continu, sa disponibilité, et nos échanges constructifs ont joué un rôle fondamental tout au long de cette démarche. Ses conseils éclairés, sa bienveillance constante, et ses encouragements ont été des piliers essentiels de mon développement académique. Je tiens à lui exprimer ici ma plus haute considération.

Ma reconnaissance s'étend également au Pr. BURTE Julien, au Pr. EL AYYADI Soufiane, au Pr. MAATALA Nassreddine, ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe du projet Massire, pour leur encadrement de qualité tout au long de la phase de diagnostic territorial.

Je tiens à exprimer mes remerciements sincères aux membres du jury qui ont accepté de consacrer leur temps à l'évaluation de ce travail et de le compléter par leurs observations et recommandations éclairées.

C'est également l'occasion pour moi de témoigner ma gratitude envers l'ensemble du corps professoral de l'IAV Hassan II, en particulier les enseignants du département des sciences humaines, pour la formation de haut niveau qu'ils dispensent. C'était un honneur et un privilège d'avoir eu l'opportunité d'étudier au sein de ce département.

Enfin, j'adresse des remerciements spéciaux à Hamid Aachour pour son accueil chaleureux et son précieux soutien sur le terrain, ainsi qu'à tous les résidents de M'semrir et Tilmi pour leur collaboration active et leur hospitalité généreuse. Votre accueil chaleureux a non seulement facilité ma recherche, mais a également enrichi ma compréhension de votre mode de vie et de vos traditions. Votre contribution à cette étude a été inestimable et a profondément marqué mon expérience de manière positive.

RESUME

La petite agriculture familiale dans la région de M'semrir-Tilmi au Maroc dépasse largement le cadre d'une simple activité économique. Elle constitue un pilier fondamental du développement rural, fournissant des emplois, garantissant la sécurité alimentaire et assurant la stabilité des familles locales. Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet "Massire", dont l'objectif est de renforcer les capacités des zones vulnérables pour assurer un développement territorial durable. Notre étude se concentre sur l'évaluation de l'inclusion économique et sociale de cette agriculture. Pour ce faire, nous avons adopté une approche basée sur des indicateurs de moyens et de résultats d'inclusion, englobant à la fois les aspects économiques liés à l'exploitation agricole et les aspects sociaux liés aux ménages, basé sur un échantillonnage stratifié de 57 enquêtes menées auprès des ménages agricoles. Les indicateurs de moyens d'inclusion mettent en lumière l'accès aux facteurs de production essentiels, ainsi que l'accès aux droits fondamentaux pour les membres des foyers agricoles. Parallèlement, les indicateurs de résultats d'inclusion nous permettent d'évaluer la contribution de la petite agriculture à la stabilité démographique locale de la population et leur participation active à la vie communautaire. Nos analyses mettent en évidence une interconnexion vitale entre l'exploitation familiale et les ressources clés, notamment la terre et l'eau d'irrigation. Cependant, l'accès des ménages agricoles à des droits fondamentaux tels que l'électricité, l'eau potable, les services de santé et l'éducation dépend étroitement de la disponibilité de ces infrastructures essentielles. Cette dépendance souligne l'importance des programmes gouvernementaux visant à améliorer cette accessibilité, favorisant ainsi l'inclusion économique et sociale des ménages agricoles. La population de notre échantillon est confrontée à des défis importants dans les domaines de la santé et de l'éducation. Les répercussions se manifestent par une participation relativement faible des membres de notre échantillon dans les processus décisionnels formels au sein de la société, notamment au sein d'organisations professionnelles ou d'organisations de la société civile telles que les associations. Dans ce contexte, la petite agriculture familiale joue un rôle central en maintenant socialement la population, même face à la migration des jeunes, qui représente un défi majeur pour leur inclusion. L'attachement profond au territoire agit comme un facteur essentiel facilitant leur intégration et exprime une forme subtile mais significative de leur inclusion.

Mots clés : inclusion, cohésion sociale, accès, petite agriculture familiale, indicateurs de moyens, indicateurs de résultats, ménage agricole.

ABSTRACT

Family farming in the M'semrir-Tilmi region of Morocco extends far beyond a mere economic activity. It constitutes a fundamental pillar of rural development, providing employment, ensuring food security, and maintaining the stability of local families. This study is part of the "Massire" project, aimed at strengthening the capacities of vulnerable areas to ensure sustainable territorial development. Our study focuses on evaluating the economic and social inclusion of this agriculture. To do this, we adopted an approach based on indicators of means and results of inclusion, encompassing both the economic aspects related to agricultural operations and the social aspects related to households, based on a stratified sample of 57 surveys conducted with agricultural households. Means of inclusion indicators highlight access to essential production factors, as well as access to fundamental rights for members of agricultural households. At the same time, inclusion results indicators allow us to assess the contribution of small-scale agriculture to the local demographic stability of the population and their active participation in community life. Our analyses highlight a vital interconnection between family farming and key resources, including land and irrigation water. However, the access of agricultural households to fundamental rights such as electricity, clean water, health services, and education is closely dependent on the availability of these essential infrastructures. This dependency underscores the importance of government programs aimed at improving this accessibility, thereby promoting the economic and social inclusion of agricultural households. The population in our sample faces significant challenges in the fields of health and education. The repercussions are manifested by relatively low participation of the members of our sample in formal decision-making processes within society, particularly within professional organizations or civil society organizations such as associations. In this context, family farming plays a central role in socially sustaining the population, even in the face of youth migration, which represents a major challenge to their inclusion. Deep attachment to the territory acts as an essential factor facilitating their integration and expresses a subtle yet significant form of inclusion.

Keywords: Inclusion, Social Cohesion, Access, Small Family Farming, Means Indicators, Results Indicators, Agricultural Household.

TABLE DE MATIERES

<i>Dédicace</i>	I
<i>Remerciement</i>	II
Résumé	III
Abstract	IV
Liste des figures	VII
Liste des tableaux	VIII
Introduction générale.....	1
Problématique et objectifs	5
Cadre conceptuel.....	10
1. La petite agriculture familiale Au Maroc	11
1.1 Concepts et définition	11
1.2 L’agriculture familiale	13
1.3 L’autoconsommation comme la principale stratégie de l’exploitation familiale... 14	
1.4 Définition de la Petite Agriculture Familiale (PAF).....	15
2. L’inclusion économique et sociale	17
2.1 L’inclusion : Modèle conceptuel	17
2.2 L’inclusion sociale	18
2.3 L’inclusion économique.....	19
Zone d’étude	20
1. Choix de la zone d’étude	21
2. Données générales.....	21
2.1 Situation administrative	21
2.2 Situation géographique	22
3. Données naturelles	23
3.1 Climat	23
3.2 Ressources en eau	24
3.3 Foncier	24
4. Données socio-économiques	24
Approche méthodologique de mise en œuvre des indicateurs de mesure de l’inclusion économique et sociale	26
1. Déroulement de l’enquête	27
1.1 Première phase de terrain (DRPS).....	27
1.2 Deuxième phase de terrain :.....	28

2. Approche d'identification des indicateurs d'analyse	30
3. Perception de l'inclusion et identification des indicateurs d'analyse	33
4. Les indicateurs d'analyse de l'inclusion économique et sociale.....	39
4.1 Les indicateurs de moyens de l'inclusion économique et sociale de la petite agriculture familiale	39
4.2 Les indicateurs qui reflètent les résultats de l'inclusion économique et sociale de la petite agriculture familiale	52
4.3 Traitement et analyse de données sur Excel	54
Résultats et discussions	56
1. l'inclusion économique et sociale de la petite agriculture familiale à travers les indicateurs de moyens d'inclusion	58
1.2 L'accès aux facteurs de production	58
1.3 L'accès aux droits fondamentaux	64
2. l'inclusion économique et sociale de la petite agriculture familiale à travers des indicateurs qui reflètent les résultats de l'inclusion.....	82
2.1 Stabilisation de la population.....	82
2.2 La Participation à la vie communautaire	85
Conclusion générale et recommandations.....	88
Références bibliographiques.....	99
ANNEXES.....	101
ملخص.....	112

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Image illustrant la petitesse de taille des parcelles agricoles	16
Figure 2 : Situation géographique et découpage administratif de la région Drâa-Tafilalet.....	23
Figure 3: Atelier de restitution avec les agriculteurs.....	27
Figure 4 : Schéma récapitulatif du déroulement du travail	30
Figure 5 : Schéma représentant la structure de la PAF	32
Figure 6 : Etoile de la multifonctionnalité de l'agriculture, d'après Lang, Christine (2001), « Ouvrir l'exploitation sur les services », Travaux et Innovations, n° 75,.....	33
Figure 7 : Schéma représentant les dimensions de la cohésions sociale	34
Figure 8: Part de chaque mode de faire valoir.....	60
Figure 9 : Part de chaque mode de faire valoir direct.....	60
Figure 10: Part de chaque mode de faire valoir indirecte.....	61
Figure 11: Part de chaque statut juridique.....	62
Figure 12: Accès à l'eau d'irrigation souterraine	64
Figure 13: Accès aux différents établissements de santé	67
Figure 14: Bénéficiaire d'un système d'assurance santé	68
Figure 15: Part de chaque type d'assurance santé	68
Figure 16: Répartition de chaque type de logement.....	70
Figure 17: Part de chaque statut de logement.....	71
Figure 18: Moyen d'éclairage	71
Figure 19: Part de chaque moyen d'accès à l'eau potable.....	72
Figure 20: Répartition des secteurs d'emploi.....	77
Figure 21: Répartition du niveau scolaire de la population de l'échantillon entre 6 et 22.....	79
Figure 22: Bénéficiaire de programme d'alphabétisation	81
Figure 23 : Représentation cartographique des différents flux humain et financier de la population de M'semrir-Tilmi	84
Figure 24: Part des ménages comptant des membres affiliés à une organisation de la société civile ...	86
Figure 25: pourcentage des ménages comptant des membres affiliés à une organisation professionnelle	87
Figure 26: Illustration représentant l'initiative des deux associations à Ait Marghad	93

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition administrative et tribale	22
Tableau 2: Grille d'indicateurs de mesure de l'inclusion économique et sociale	36
Tableau 3: Taux d'autoconsommation de chaque produit.....	65
Tableau 4: Part du revenu agricole.....	73
Tableau 5: Répartition de la Population de l'échantillon en termes d'activité.....	74
Tableau 6: Taux de chômage et ratio emploi/population	75
Tableau 7: Taux d'emploi dans le secteur agricole	76
Tableau 8: Taux de bénéficiaire d'un programme d'appui à la scolarisation.....	80
Tableau 9: Bénéficiaire de programme d'alphabétisation.....	81
Tableau 10: Taux de la Population Bénéficiaire du Transport Scolaire.....	82
Tableau 11: Taux de migration	84

INTRODUCTION GENERALE

Au cœur des enjeux du développement rural, la petite agriculture familiale représente un pilier essentiel de l'économie et de la société.

Plus récemment, une initiative d'une envergure internationale a été lancée en collaboration entre la FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) et le FIDA (Fonds international de développement agricole) : la décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale 2019-2028. Cette initiative vise à mettre en avant le rôle crucial joué par les agriculteurs familiaux dans des domaines tels que la lutte contre la faim, la construction d'un avenir alimentaire durable, la préservation de l'environnement et la promotion du développement durable, particulièrement dans les zones rurales.

Dans cette perspective, la FAO et le FIDA ont conjointement élaboré un Plan d'Action Global pour cette décennie dédiée à l'agriculture familiale. Parallèlement, le bureau régional de la FAO pour le Proche Orient et l'Afrique du Nord a également pris part à cette dynamique en lançant, en 2019, une démarche collaborative avec les partenaires nationaux et régionaux pour le développement d'un Plan d'Actions Régional de l'UNDF (United Nations Decade of Family Farming) en novembre 2020.

Cette initiative promeut une approche holistique et intégrée, focalisée sur la promotion de l'emploi rural décent et d'une croissance économique inclusive, avec un fort accent sur le soutien aux petits agriculteurs. Elle s'attache particulièrement à renforcer les groupes les plus vulnérables au sein de cette communauté agricole, notamment les femmes et les jeunes. L'objectif fondamental de cette démarche est de créer les conditions propices pour surmonter les défis auxquels fait face le développement de la petite agriculture. En agissant ainsi, elle aspire à améliorer significativement les conditions de vie des exploitants familiaux.

Dans cette optique, plusieurs pays de la région ont déjà amorcé des processus nationaux visant à élaborer des Plans d'Actions Nationaux (NAPs) spécifiquement dédiés à la promotion et au renforcement de l'agriculture familiale. Ces initiatives locales s'inscrivent dans la trajectoire tracée par la décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale, contribuant ainsi à la concrétisation des objectifs ambitieux fixés dans ce cadre global.

Au Maroc, dans une perspective de développement durable et d'inclusion économique et sociale, la promotion de cette agriculture solidaire et familiale est devenue une priorité pour les

décideurs et les acteurs du secteur agricole. C'est dans ce contexte que s'inscrit la Vision Génération Green 2020-2030, une approche novatrice impulsée par les Hautes Directives Royales visant à donner un nouvel élan à l'agriculture marocaine.

La Vision Génération Green accorde une place de choix à l'élément humain en milieu rural, mettant en avant la création d'emplois, notamment pour la jeune génération, et l'amélioration des conditions de vie des agriculteurs. Dans ce cadre, elle s'appuie sur quatre piliers stratégiques qui visent à promouvoir une nouvelle classe moyenne agricole, à encourager la naissance d'une génération de jeunes entrepreneurs dynamiques, à développer des organisations agricoles innovantes et à mettre en place des mécanismes d'accompagnement adaptés aux besoins des agriculteurs.

Fondamental au sein du projet ambitieux du "Nouveau Modèle de Développement", se dessine l'objectif majeur d'harmoniser les politiques publiques. Placée au cœur de cette vision audacieuse, l'agriculture occupe une position centrale en tant que moteur essentiel d'une prospérité économique pérenne et équilibrée. Le Plan Maroc Vert a déjà obtenu des résultats prometteurs en augmentant la production agricole, mais pour équilibrer les aspects commerciaux et de subsistance, un soutien accru aux petits agriculteurs est essentiel. Il s'agira de favoriser un développement intégré et inclusif des chaînes de valeurs, en mettant d'avantage l'accent sur l'amélioration de la valorisation de la production, et par conséquent l'amélioration de la valeur ajoutée et des revenus. Sur le plan social, l'inclusion des agriculteurs, qu'ils soient exploitants ou travailleurs, doit être renforcée, en facilitant l'accès à la protection sociale généralisée, à des infrastructures rurales améliorées, à de meilleures conditions de travail grâce aux outils technologiques, et en intensifiant les efforts en matière de renforcement des capacités des petites exploitations et de regroupement et agrégation pour un partage de valeur juste et équitable entre producteurs et agrégateurs. (commission spéciale sur le modèle de développement, 2021)

Le présent travail s'inscrit dans une vision, d'abord, de faire un état de lieu sur la situation socioéconomique actuelle et d'analyser et mesurer l'inclusion économique et sociale des petits agriculteurs familiaux, dans une zone d'oasis de montagne, les deux communes de M'semrir et Tilmî. Ce travail s'inscrit dans le cadre du projet Massire, piloté par le Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD) et financé par le Fond International du Développement Agricole (FIDA). Au Maroc, le projet est mené en collaboration avec l'Institut Agronomique et Vétérinaire Hassan II (IAV Hassan II) et l'Ecole

Nationale d'Agriculture (ENA) de Meknès, ainsi que d'autres institutions de recherche et d'enseignement agronomiques françaises et maghrébines. Ce projet a pour action renforcer les capacités des zones oasiennes et arides afin de mieux valoriser leurs richesses et contribuer à une croissance inclusive et au développement durable du territoire, tout en veillant à respecter les particularités sociales spécifiques à chaque zone d'intervention.

PROBLEMATIQUE ET OBJECTIFS

Les régions montagneuses et les zones sahariennes sont celles où le poids des micro/petites exploitations est le plus important, représentant 47 % du total de ces exploitations au Maroc et occupant 23 % de la Surface Agricole Utile (SAU) de ces deux zones. Dans les agro-systèmes à potentiel plus favorable, tels que les zones à potentiel favorable et les zones d'irrigation moderne des zones semi-arides, ce type d'exploitation ne représente que 9 % de la SAU de ces zones, ce qui indique que leur présence y est davantage liée à des considérations sociales qu'économiques. Les micro/petites exploitations constituent également une proportion significative du nombre d'exploitations dans l'agro-système semi-aride (43 %), mais elles n'occupent que 9 % de la SAU dans cette zone.

Il est donc essentiel de reconnaître que lorsqu'il est question de la problématique des micro/petites exploitations, la priorité première est accordée aux régions montagneuses et aux zones sahariennes en raison du nombre élevé d'exploitations concernées (représentant près de la moitié du total au Maroc), ainsi que de leur impact économique local (représentant près du quart de la SAU) (conseil général du développement agricole, 2008)

L'étude porte sur la zone de Mesmrir-Tilmi, située dans la province de Tinghir, qui fait partie de la région de Draa-Tafilalt. La zone est localisée au piémont du haut atlas à une altitude de 1900m dans la vallée de l'oued IMDGHAS, l'un des principaux affluents de l'oued Dadès. La commune M'semrir représentant la tribu d'AIT ATTA compte 8600 habitants tandis que la commune de Tilmi est composée de 11372 habitants (HCP, 2014) avec deux tribus AIT MARGHAD et AIT HDIDOU.

L'essence même de ce territoire réside dans sa liaison avec les Oasis de montagne au sein du paysage marocain, où les pratiques agro-pastorales et nomades traditionnelles ont longtemps été la norme. Néanmoins, cette région n'est pas à l'abri des défis, avec des facteurs endogènes de vulnérabilité qui la caractérisent. Son climat méditerranéen tempéré lui impose des contraintes, notamment des hivers rigoureux marqués par la neige et le gel, ainsi que des sécheresses et des crues périodiques. Ajoutons à cela une pluviométrie moyenne limitée à environ 400 mm, posant des défis supplémentaires en matière d'approvisionnement en eau.

Cette zone est caractérisée par la rareté foncière, avec des parcelles généralement inférieures à 1 hectare, et par des ressources naturelles fragiles, confrontées à des problèmes tels que l'approvisionnement intermittent en eau et l'érosion. Bien que des améliorations aient été apportées récemment, comme la construction de routes, l'électrification et l'accès à l'eau potable, la précarité du marché local persiste, demeurant fortement ancré dans une logique de subsistance.

Au sein de ces hautes montagnes marocaines, les petites exploitations agricoles revêtent une importance vitale pour les moyens de subsistance des communautés locales. La région constitue une zone terrestre de part et d'autre de l'oued, historiquement dédiée à l'agriculture. Autrefois dominée par les cultures céréalières, la région a vu l'introduction du pommier dans les années 1980, qui a progressivement pris une place prépondérante dans les terres agricoles. Les cultivateurs optent pour des monocultures ou des associations de cultures, généralement des cultures arboricoles et fourragères.

Cependant, malgré l'essor de l'arboriculture, en particulier la culture du pommier dans la région de M'semrir, les petits agriculteurs sont confrontés à des défis de taille sur les plans économique et social. Ces enjeux incluent la rareté d'opportunités d'intégration professionnelle, la faible dotation en facteur de production à savoir le morcellement foncier généralisé, l'exode rural des jeunes, et la faible coordination collective entre les agriculteurs. De plus, l'accès limité des ménages agricoles aux droits fondamentaux et aux services de base crée des obstacles supplémentaires agissant en synergie avec leur marginalisation. Malgré les initiatives des autorités publiques visant à améliorer les infrastructures et les services sociaux en milieu rural, le développement de ces régions reste en deçà des attentes. Cette situation peut être attribuée en partie à l'exclusion sociale des groupes les plus vulnérables et au manque d'opportunités et de ressources nécessaires pour leur participation pleine et entière à la vie économique, sociale et culturelle de la société locale.

L'objectif de cette étude consiste à sonder et à identifier les diverses facettes de l'inclusion économique et sociale de la petite agriculture familiale dans les montagnes élevées du Maroc, en se focalisant particulièrement sur la zone de M'semrir-Tilmi. En résultat, la problématique centrale de cette recherche s'énonce ainsi : *comment la population dépendante de la petite agriculture familiale est-elle intégrée au sein du tissu social, et comment cette forme d'agriculture peut-elle contribuer à l'inclusion économique et sociale des petits exploitants ?*

L'objectif global qui guide nos efforts est de mesurer et d'analyser l'inclusion économique et sociale de la petite agriculture familiale au sein de la région de M'semrir-Tilmi. Cette démarche sera réalisée à travers la mise en place et l'utilisation d'un ensemble d'indicateurs soigneusement élaborés et structurés.

Objectifs spécifiques :

1. Développer des Indicateurs d'Inclusion :

- Construire des indicateurs de moyen d'inclusion pour évaluer l'accès des petits agriculteurs aux ressources et aux opportunités économiques.
- Concevoir des indicateurs de résultats d'inclusion pour évaluer les impacts concrets des initiatives sur la qualité de vie des agriculteurs.

2. Mesurer et Analyser l'Inclusion Économique et Sociale :

- Mesurer l'inclusion économique et sociale à travers des indicateurs de moyens d'inclusion.
- Analyser les résultats de l'inclusion économique et sociale à travers des indicateurs de résultats d'inclusion.

CADRE CONCEPTUEL

1. LA PETITE AGRICULTURE FAMILIALE AU MAROC

Les agricultures familiales jouent un rôle central dans les transformations en cours et les contradictions actuelles de l'agriculture. Elles ont toujours été, et continuent d'être, à l'origine de nombreuses innovations et révolutions agricoles majeures. Ces exploitations constituent le socle social dans la plupart des pays du Sud et contribuent à l'approvisionnement des marchés locaux, nationaux et internationaux. Cependant, il est paradoxal de constater qu'elles représentent la majorité des ménages ruraux pauvres et confrontés à l'insécurité alimentaire à l'échelle mondiale. Parfois, elles adoptent des modèles intensifs (utilisation de produits chimiques agricoles et mécanisation) spécialisés et fortement dépendants de l'artificialisation des ressources. Ainsi, elles ne sont pas à l'abri des questions et des critiques qui sont adressées à l'agriculture en général, concernant sa capacité à répondre aux défis contemporains d'envergure mondiale tels que le changement climatique, la sécurité alimentaire, l'épuisement des ressources fossiles et la prévention des maladies émergentes. Toutefois, les agricultures familiales sont également porteuses de modèles de production alternatifs à l'intensification conventionnelle, tels que l'agriculture durable ou l'utilisation de nouvelles sources d'énergie. Ces modèles les distinguent des exploitations agricoles industrielles et peuvent offrir des solutions aux défis mondiaux en matière d'alimentation, de bien-être social et d'environnement.(M.C et al., 2014)

1.1 Concepts et définition

La diversité des formes d'agriculture est le reflet de la grande variété des économies et des sociétés à travers le monde. En fonction de l'état des structures économiques et sociales, une forme d'agriculture dominante peut prévaloir au niveau national, mais il est également possible que plusieurs types concrets et différents d'exploitations agricoles coexistent dans une même région ou un même territoire. Les exploitations agricoles constituent les unités de base de la production agricole dans son ensemble, couvrant divers domaines tels que les cultures, l'élevage, la pêche, la foresterie et la cueillette. C'est au niveau de ces unités que sont prises les décisions concernant l'allocation des ressources pour la production agricole ainsi que les pratiques mises en œuvre.

Définition de la FAO pour la réalisation des recensements de l'agriculture : « Une exploitation agricole est une unité économique de production agricole soumise à une direction unique et comprenant tous les animaux qui s'y trouvent et toute la terre utilisée entièrement ou en partie pour la production agricole, indépendamment du titre de possession, du mode juridique ou de la taille. La direction unique peut être exercée par un particulier, par un ménage, conjointement par deux ou plusieurs particuliers ou ménages, par un clan ou par une tribu, ou par une personne morale telle que société, entreprise collective, coopérative ou organisme d'État. L'exploitation peut contenir un ou plusieurs blocs, situés dans une ou plusieurs régions distinctes ou dans une ou plusieurs divisions territoriales ou administratives, à condition qu'ils partagent les mêmes moyens de production tels que la main-d'œuvre, les bâtiments agricoles, les machines ou animaux de trait utilisés pour l'exploitation. [...] Il existe deux types d'exploitations agricoles : i) les exploitations relevant du secteur des ménages qui sont gérées par les membres du ménage ; ii) les exploitations ne relevant pas du secteur des ménages, telles que les sociétés et les institutions gouvernementales. Dans la majorité des pays, la production agricole relève essentiellement du secteur des ménages. Le concept d'« exploitation agricole » est donc étroitement lié au concept de « ménage »(FAO, 2010)

Le ménage est un élément fondamental des systèmes statistiques nationaux et les règles permettant de définir un ménage ont été énoncées comme suit par les Nations Unies dans ses directives concernant les recensements de la population et de l'habitat :

« Le ménage est défini en fonction de la manière dont les personnes pourvoient, individuellement ou en groupe, à leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Un ménage peut être soit :

- Un ménage composé d'une seule personne, c'est-à-dire une personne qui pourvoit à ses propres besoins alimentaires et autres besoins vitaux sans s'associer avec d'autres personnes pour former un ménage multiple,
- Un ménage multiple c'est-à-dire un groupe de deux ou plusieurs personnes qui, vivant au même foyer, pourvoient en commun à leurs besoins alimentaires et autres besoins vitaux. Les membres du groupe peuvent dans une mesure variable mettre leurs revenus en commun et avoir un budget unique. Le groupe peut se composer, soit de personnes apparentées, soit de personnes non apparentées, soit de personnes appartenant à l'une et l'autre catégorie. »(UN, 2004)

Selon les types d'exploitations, ces unités peuvent également remplir d'autres fonctions socioéconomiques telles que la consommation, la résidence et l'accumulation. Cette imbrication des rôles rend complexe l'analyse du comportement des unités agricoles, d'autant plus que les stratégies et les décisions de production peuvent être influencées par les autres fonctions qu'elles remplissent. C'est dans ce contexte que la définition proposée pour l'agriculture familiale prend tout son sens, car elle tient compte de cette complexité et de cette interconnexion entre les activités agricoles et d'autres aspects sociaux et économiques. (Jean-François BELIERES et al., 2014)

1.2 L'agriculture familiale

le modèle social d'organisation de l'agriculture le plus répandu au monde est celui de l'agriculture familiale. Celle-ci emploierait 1,48 milliard d'actifs agricoles dont 96 % dans les pays du Sud et ferait ainsi vivre 2,8 milliards de personnes soit 45 % de la population mondiale (Cirad, 2005).

Au-delà des nuances qui distinguent les divers systèmes de production agricole et des particularités propres à chaque contexte national, l'essence même de l'agriculture familiale repose sur deux critères fondamentaux, selon la vision avancée par l'économiste rural Tchayanov. Tout d'abord, elle est intrinsèquement marquée par des liens étroits qui se tissent entre la cellule familiale et l'unité de production agricole, créant ainsi une symbiose entre la sphère domestique et la sphère économique. Cette interconnexion profonde confère aux formes familiales une capacité inhérente à faire face aux perturbations, en permettant des ajustements agiles entre les budgets familiaux et les exigences de l'exploitation agricole, une flexibilité cruciale pour amortir les secousses économiques.

Le deuxième critère essentiel réside dans l'importance accordée au travail familial. Bien que de multiples expressions qualitatives soient utilisées pour caractériser la prévalence du travail familial par rapport au travail salarié, il est essentiel de faire la distinction entre le travail salarié de courte durée/temporaire et le salariat permanent. Ce dernier, du fait de son impact structurel sur la productivité de l'exploitation, exige une source constante de revenus pour rémunérer les travailleurs salariés. En contraste, la rémunération des membres de la famille peut être ajustée en fonction des performances réalisées, démontrant ainsi l'adaptabilité inhérente à ce modèle agricole.

Dans un contexte rural, d'un point de vue socio-économique, les interactions économiques, y compris les solidarités, se fondent dans des liens de parenté au sein de groupes de diverses tailles. Ces relations se concentrent principalement sur l'organisation de la production et de la consommation agricoles et alimentaires, dans le cadre défini de l'agriculture familiale. Ces groupes s'identifient et se regroupent en référence à des origines historiques ou légendaires partagées. Au cœur de l'agriculture familiale, la composante socio-économique de base prend forme dans l'exploitation agricole familiale, parfois élevée au statut d'idéal idéologique ou juridique. Cette entité, mobilisant le travail familial sur les terres sous la houlette d'un individu considéré comme le "chef", permet à un groupe de taille variable de produire une part, voire la totalité, de ses besoins alimentaires ainsi qu'un excédent destiné à la vente sur les marchés. Cette forme d'agriculture se caractérise par un lien étroit avec le sol, transmis de génération en génération à travers le processus historique d'accès au droit de cultiver, et engendre une gestion patrimoniale de la terre.

1.3 L'autoconsommation comme la principale stratégie de l'exploitation familiale

Souvent, les productions de l'agriculture familiale sont pour partie destinées à l'autoconsommation de la famille. L'importance de cette fonction — trop souvent assimilée à la subsistance et stigmatisée comme reflet d'une certaine misère, alors qu'elle peut être aussi associée à une situation de bien vivre — est relevée dans la plupart des situations.

Les productions de l'agriculture familiale sont fréquemment destinées en partie à l'autoconsommation au sein de la famille. Cette fonction, bien que souvent associée à la subsistance et parfois perçue négativement, peut aussi refléter une qualité de vie épanouissante. Elle est soulignée dans la plupart des cas.

Par la mobilisation du travail familial sous l'autorité d'un leader au sein du groupe, une part significative, voire la majeure partie, des besoins alimentaires est produite, accompagnée d'un surplus destiné à la vente sur les marchés. Cette pratique établit une relation profonde avec la terre, héritée de génération en génération grâce à un processus historique d'accès aux droits de culture, façonnant ainsi une gestion patrimoniale des terres. (Benoit-cattin, 2007)

Souvent, c'est la stratégie prédominante au sein des exploitations, robuste face aux risques et fondamentale pour la résilience. Ces cultures vivrières, partiellement autoconsommées et partiellement commercialisées sur les marchés locaux, émergent comme l'une des principales voies de développement pour les agricultures familiales. Elles contribuent à une croissance

inclusive, nécessaire pour réduire la pauvreté et garantir la sécurité alimentaire des familles productrices, mais aussi des ménages achetant sur les marchés domestiques. Cependant, il est crucial de ne pas confondre l'autoconsommation alimentaire avec l'autonomie alimentaire ou l'autarcie économique. Les exploitations familiales restent connectées, à divers degrés, aux marchés des produits agricoles et de consommation. Les échanges non monétaires coexistent et se combinent, de manière spécifique selon les lieux, avec les transactions commerciales.

1.4 Définition de la Petite Agriculture Familiale (PAF)

La caractérisation de la petite agriculture familiale s'appuie sur divers critères, dont plusieurs peuvent être utilisés isolément pour identifier les petits exploitants au sein d'une population donnée. Les définitions basées sur un unique critère sont couramment employées pour générer des statistiques spécifiques, et peuvent être regroupées en quatre catégories principales en fonction de leur fondement :

Dotation en Facteurs de Production : Une définition courante des petits exploitants agricoles repose sur plusieurs critères, dont la taille physique des exploitations, la quantité de main-d'œuvre, et le type de travailleur. En ce qui concerne la taille des exploitations, elle est souvent définie en termes d'hectares de terres cultivées ou du nombre d'unités de bétail. (Eastwood et al., 2009).

Cependant, cette approche ne tient pas toujours compte des caractéristiques socio-économiques et agroécologiques pertinentes de l'exploitation, ce qui nécessite souvent une combinaison de critères.

Un autre critère courant est la quantité de main-d'œuvre mobilisée par l'exploitation. Cependant, la mesure précise de cette main-d'œuvre peut être complexe en raison de la nature saisonnière et occasionnelle du travail agricole. De plus, le simple nombre de travailleurs ne reflète pas nécessairement l'efficacité de l'exploitation, car l'accessibilité aux machines et aux technologies peut jouer un rôle crucial.

Il est également possible de considérer le type de main-d'œuvre, en distinguant entre la main-d'œuvre familiale et la main-d'œuvre salariée (Lowder et al., 2014). Cependant, cette approche présente des limites car la contribution effective des membres de la famille peut varier considérablement.

Gestion de l'Exploitation : Les critères de cette catégorie se concentrent sur le type de gestion, notamment l'implication de la famille dans l'exploitation. Cela implique que les petites exploitations dépendent en grande partie de la main-d'œuvre familiale, avec une participation limitée de travailleurs salariés selon (Berdegué et Fuentealba ,2011) .

Taille Économique de l'Exploitation : Les définitions basées sur ce critère font référence à la taille économique plutôt que physique de l'exploitation. Cela peut impliquer des seuils de revenus bruts agricoles, où une petite exploitation génère moins de revenus, souvent déterminé à l'aide de références monétaires (USDA-ERS, 2017)

Dans le contexte de la zone Msemrir-Tilmi, la petite agriculture familiale peut être définie comme des exploitations agricoles gérées par des familles, où la main-d'œuvre familiale joue un rôle central dans les activités agricoles. Ces exploitations se caractérisent souvent par une taille physique limitée en termes de superficie de terre cultivée et dépendent en grande partie des ressources familiales. Elles contribuent de manière significative à la subsistance des communautés locales en fournissant des moyens d'inclusion économique et sociale, notamment à travers l'accès à des ressources agricoles essentielles, à l'emploi, à l'alimentation et aux revenus. Cette définition prend en compte le contexte spécifique de Msemrir-Tilmi, où l'agriculture familiale est un pilier fondamental de la vie rurale et de la sécurité alimentaire de la région.



Figure 1: image illustrant la petitesse de taille des parcelles agricoles

2. L'INCLUSION ECONOMIQUE ET SOCIALE

2.1 L'inclusion : Modèle conceptuel

L'appréhension des concepts d'inclusion sociale et d'exclusion sociale est une entreprise complexe, influencée par les contextes sociaux, économiques et politiques. La traduction de ces concepts en indicateurs précis constitue un défi majeur, tout comme la nécessité d'intégrer les expériences et les perspectives des individus et groupes concernés pour une évaluation pertinente de leurs besoins. L'identification des critères d'exclusion nécessite une analyse approfondie des facteurs en jeu, permettant de déterminer qui est exclu et comment. Cela est crucial pour suivre les progrès et évaluer l'efficacité des mesures en faveur de l'inclusion, tout en veillant à ne laisser personne de côté.

Cependant, quantifier l'exclusion sociale se heurte à des défis majeurs. Les formes d'exclusion varient selon les individus et les domaines de vie. L'exclusion est une expérience personnelle, nécessitant une prise en compte des perspectives des personnes touchées ou à risque de marginalisation. Cette analyse englobe la compréhension de la situation actuelle et des besoins, ainsi que l'évaluation de la participation. L'analyse des facteurs et risques d'exclusion joue un rôle central, et les points de vue des personnes concernées sont essentiels pour élaborer des politiques et des programmes visant à promouvoir l'inclusion et à réduire l'exclusion sociale (millennium challenge account morocco, s. d.)

Par ailleurs, le concept d'inclusion a été abordé sous diverses perspectives au sein de la littérature sociologique, reflétant ainsi la complexité inhérente à cette notion et les diverses interprétations et applications qui en découlent.

L'analyse des modèles conceptuels du faire-société met en évidence deux thématiques centrales de l'inclusion. D'une part, certains modèles soulignent l'importance de l'individu en tant qu'acteur clé dans le processus d'inclusion sociale. Cette approche place l'accent sur le rôle central de l'individu dans son adaptation et sa socialisation au sein de la société. Selon ces perspectives, l'insertion et l'intégration exigent des individus considérés comme marginaux, exclus ou désaffiliés de s'ajuster aux normes et aux valeurs sociales pour devenir partie prenante de la société (Bernheim & Commaille, 2012)

À l'inverse, dans les modèles axés sur la cohésion sociale, le vivre-ensemble et la solidarité, le corps social occupe le devant de la scène, tandis que l'individu est moins central dans le processus de formation sociale.(Antoine Printz, s. d.)

L'inclusion se situe entre ces extrêmes. Elle intègre l'individu en tant qu'élément contributif au tissu social. La réciprocité joue un rôle clé dans la relation entre individu et corps social. Contrairement à l'intégration et à l'insertion, l'inclusion se fonde sur une participation étendue qui valorise les singularités (Plaisance et al., 2007) .Une société inclusive serait caractérisée par sa capacité à accepter symboliquement, socialement et politiquement les contributions individuelles, tout en déconstruisant les normes contingentes.

Le modèle inclusif vise à accueillir les particularités individuelles tout en luttant contre l'individualisme destructeur du tissu social(Jaeger, 2015). Cependant, il peut également entraîner une normalisation des différences. Par exemple, si l'inclusion s'applique au handicap, elle peut impliquer l'incorporation des différences spécifiques, mais aussi la réduction de ces différences à un ensemble homogène. Ainsi, le concept d'inclusion reflète la nécessité d'une vision holistique de la participation et de l'appartenance au sein de la société contemporaine. La notion d'inclusion peut donc avoir des implications complexes et nécessite une réflexion approfondie.

2.2 L'inclusion sociale

En contraste avec l'exclusion, le concept d'inclusion est lié aux processus d'insertion sociale, d'intégration économique et à la quête de participation sociale, culturelle et civique pour les individus et les groupes sociaux. Au Canada, l'inclusion sociale est définie comme l'assurance que tous les enfants et adultes aient les moyens de participer en tant que membres valorisés, respectés et contributeurs au sein de leur communauté et de la société. Cette notion repose sur cinq fondements essentiels : la reconnaissance valorisée, les opportunités de développement humain, l'implication et l'engagement, la proximité et le bien-être matériel.

La Commission européenne, à travers la Charte des droits fondamentaux, définit l'inclusion sociale comme un processus garantissant aux individus en situation de risque de pauvreté et d'exclusion l'accès aux opportunités et aux ressources ,aux droits, aux biens et aux services nécessaires pour une participation complète à la vie économique, sociale et culturelle. Cela leur permet d'atteindre un niveau de vie et de bien-être considéré comme normal dans leur société,

en garantissant une participation accrue aux processus de prise de décision qui influent sur leur vie et un meilleur accès à leurs droits fondamentaux (brigitte bouquet, 2015)

2.3 L'inclusion économique

Il est crucial de définir clairement la notion d'inclusion économique et d'établir un cadre commun pour celle-ci. Dans ce contexte, l'inclusion économique se réfère à l'intégration progressive des individus et des ménages dans des processus plus vastes de développement économique et local, dans le but d'accroître leurs revenus et leurs actifs, de renforcer leur résilience et d'améliorer leurs perspectives futures. Les programmes d'inclusion économique comprennent généralement une combinaison de transferts monétaires ou en nature, de renforcement des compétences techniques et cognitives, d'encadrement, d'accès aux financements et d'assistance pour faciliter l'intégration sur les marchés. Ils peuvent prendre différentes formes, telles que l'inclusion productive, l'insertion sociale et le développement communautaire.(colin andrews et al., 2021)

L'inclusion économique implique l'accès aux marchés du travail, aux finances, à l'entrepreneuriat et aux opportunités économiques pour tous, y compris les non-citoyens, ainsi que les groupes vulnérables et défavorisés(UNHCR, 2023)

La transposition à une plus grande échelle se réfère au processus par lequel un programme éprouvé est mis en place, élargi ou adapté dans des conditions réelles pour devenir une politique ou un programme national. Ce processus est souvent entrepris pour des programmes dont l'efficacité a été prouvée à petite échelle ou dans des conditions contrôlées. La transposition à grande échelle peut également être réalisée sans essais ou expérimentations, souvent en réponse à une décision politique ou à une directive.(colin andrews et al., 2021)

ZONE D'ETUDE

1. CHOIX DE LA ZONE D'ETUDE

À travers des périodes s'étendant sur de nombreux siècles, les tribus Ait Atta de M'semrir et les tribus Ait Marghad et Ait Hadidou de Tilmi ont été les protagonistes d'un conflit profondément enraciné, caractérisé par des disparités marquées dans l'accès aux ressources. Cette rivalité historique, alimentée par des facteurs territoriaux, économiques et sociaux, a laissé une empreinte significative sur les dynamiques régionales. Cependant, en 1959, les autorités étatiques ont intervenu pour instaurer une solution officielle en créant deux communes distinctes. Cette démarche avait pour objectif d'apaiser les tensions ancestrales en séparant administrativement les communautés antagonistes.

L'initiative de division administrative, bien qu'elle ait eu des retombées positives pour réduire directement les conflits intercommunaux, n'a pas complètement effacé les liens historiques et culturels qui unissent ces régions. En effet, la relocalisation de la commune de Tilmi en 1977 visait également à renforcer cette séparation. Néanmoins, malgré cette partition sur le plan administratif, il est intéressant de constater que les responsables de l'ORMVA, conscients de l'interconnexion inhérente des réalités locales, considèrent toujours ces deux entités communales comme un territoire uni. Cette perspective reflète la réalité complexe et multifacette des interactions sociales, économiques et culturelles entre les habitants de M'semrir et Tilmi.

2. DONNÉES GÉNÉRALES

2.1 Situation administrative

- Caïdat : M'semrir
- Cercle: Boumalne
- Province: Tinghir
- Region: Draa tafilalte

Tableau 1: Répartition administrative et tribale

Commune rurale	Mechyakha	Douars	Tribus
M'semrir	M'semrir	M'semrir - Lajdid ait Ounir-Ouaatab- Tighramt N'ougaram Ihansalen-akdim	Ait Atta
	Oussikiss	Taadadat - Taboulmant - Tabouydant - Ait laaza - Ait Bouknifn - Ait Ounabgui Ait Isfoul - Imi N'ouarg - Tidrit	Ait Atta Ihansaln
Tilmi	Ait marghad	Tighza - taghzout - Irbiben - Ait M'hamed - Ait tfakirt - Ait Oaatik - ait Tamgount Ait Abd essalam - Ait Boulman - Ait Aamlouch - Ait Abdi - ait ali ouaaisa	Ait marghad
	Ait hdidou	Boudjam - Ait aatou oumoussa - Ait moussa ouichou - Ait laaza - Ihoudiguen - Ait Toukhsin - Ait Ali ouikou - Ait aatou ouikou - Iznaguen	Ait hdidou

2.2 Situation géographique

La région de M'semrir à Tilmi offre un cadre intrigant pour notre étude, caractérisé par sa richesse culturelle et sa topographie singulière. Au cœur de cette région, la langue berbère résonne, témoignant de l'héritage linguistique profondément enraciné. De plus, les caractéristiques géographiques de cette zone lui confèrent une identité unique.

Située à une altitude de 1939 mètres, cette zone géographique s'étire entre les coordonnées de latitude 31°42'N et de longitude 5°49'E. Son réseau de voies de communication, incluant la route reliant Imilchil à Boumalne Dades ainsi que l'axe principal liant M'semrir à Tinghir, engendre une connectivité cruciale entre les résidents et les environnements environnants, facilitant ainsi les échanges socio-économiques.

Géographiquement, la zone de M'semrir à Tilmi est délimitée au nord par les provinces d'Errachidia et d'Azilal, tandis qu'elle est encadrée au sud par la province de Tinghir. À l'est, elle partage des frontières avec Errachidia, et à l'ouest avec Azilal. Cette configuration

géographique offre une mosaïque de panoramas, allant des montagnes majestueuses aux vallées verdoyantes.

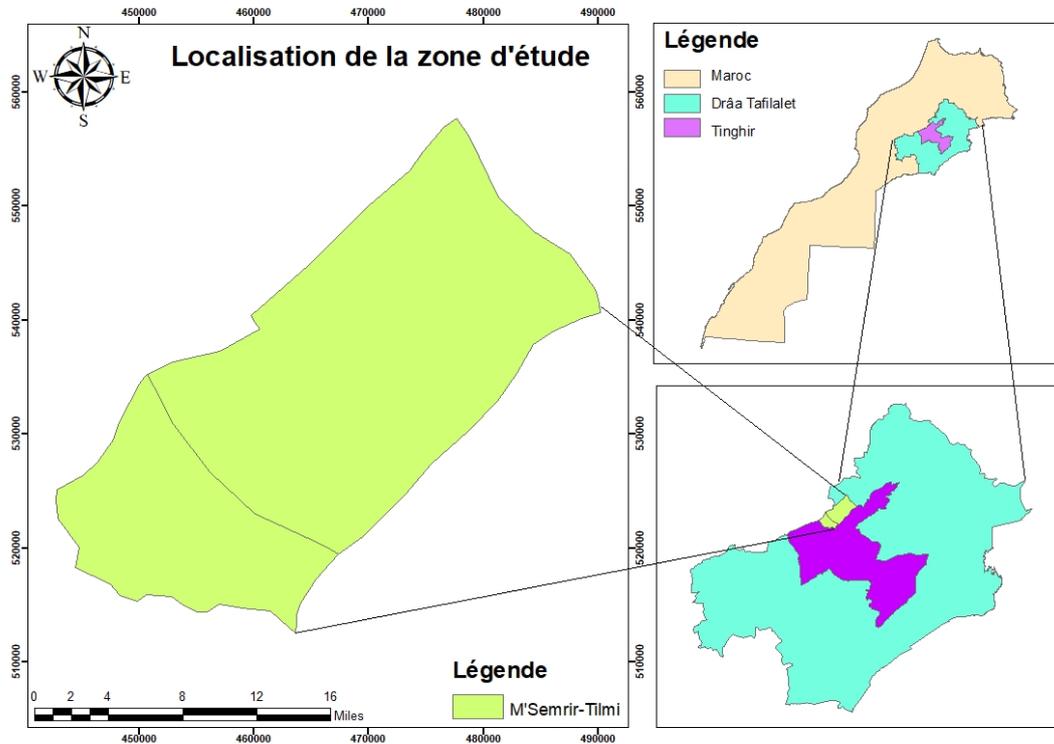


Figure 2 : Situation géographique et découpage administratif de la région Drâa-Tafilalet

3. DONNEES NATURELLES

3.1 Climat

La zone d'étude est soumise à un climat caractérisé par une alternance entre aridité et semi-aridité, ce qui lui confère un cadre climatique distinctif. Chaque saison de l'année présente des variations thermiques marquées, créant des conditions climatiques uniques. Les hivers sont froids et secs, avec des températures très basses et peu de précipitations, créant une atmosphère spécifique à cette période. À l'inverse, les étés sont relativement frais, avec des températures modérées, offrant une sensation de fraîcheur bienvenue. Les précipitations annuelles, essentielles pour la régulation du climat et des écosystèmes locaux, jouent un rôle crucial. Les températures maximales et minimales annuelles reflètent les amplitudes saisonnières typiques de la région, définissant sa dynamique climatique. En outre, des événements climatiques

remarquables, tels que la grêle, les gelées hivernales et printanières, ainsi que la neige pendant les mois d'hiver et de printemps, ponctuent cet environnement climatique singulier.

3.2 Ressources en eau

Bien que la région de M'semrir-Tilmi soit généralement caractérisée par son climat aride, elle possède divers éléments géographiques et hydrologiques importants. Parmi ceux-ci, on peut noter la présence d'un oued nommé Oussikiss et d'un imadras. De plus, plusieurs localités telles qu'Ait Attou et Agouni sont présentes dans la région.

En ce qui concerne les infrastructures hydrauliques, la région est associée à l'oued Oussikiss, qui est lié aux barrages de dérivation. Des puits équipés sont également répartis dans la région, notamment à Boulbaroud et Almou, et il est à noter qu'il existe une référence à "khatara" associée à Almou. Enfin, la région compte quatre sources d'eau importantes, à savoir Irghiss, Idicle, Boulbaroud et Taghfisst.

3.3 Foncier

En ce qui concerne la structure foncière, la superficie totale de la région s'élève à environ 212 400 hectares, répartis selon différents usages. Les terres agricoles ne représentent que 0,65% de la superficie totale, tandis que les parcours jouent un rôle essentiel. Les terres cultivées sont fortement concentrées dans les deux vallées, entraînant un morcellement très prononcé et une micro-propriété. En moyenne, les exploitations agricoles couvrent une superficie d'environ 0,7 hectare, avec une moyenne de 12 parcelles par exploitation. En ce qui concerne le statut foncier des terres cultivées, la propriété collective prévaut, avec une mise en valeur directe. Ces caractéristiques foncières reflètent la réalité de l'agriculture dans cette région spécifique.

4. DONNEES SOCIO-ECONOMIQUES

Les données socio-économiques de la région de M'semrir-Tilmi, révèlent des caractéristiques démographiques et économiques distinctes. Cette région comprend un ensemble de 37 douars abritant 3 084 ménages, totalisant une population de 20 238 habitants, dont une grande majorité est impliquée dans des activités agricoles. En ce qui concerne l'accès aux services de base, une grande partie des habitants bénéficie de l'eau potable et de l'électricité. La taille moyenne des ménages est de 6,9 personnes, et les femmes représentent près de 51% de la population.

Cette zone présente une forte concentration de population là où les ressources en eau sont abondantes, avec une densité de 13 habitants par hectare, mettant en évidence une pression significative sur les ressources naturelles. Au fil des années, la population, initialement

composée de nomades, s'est progressivement sédentarisée le long des cours d'eau, comptant actuellement 2 200 agriculteurs.

L'économie de la région repose principalement sur le secteur primaire, à savoir l'agriculture et l'élevage. Les autres sources de revenus proviennent d'activités commerciales, de l'émigration, et dans une moindre mesure, du tourisme, notamment lié aux randonneurs, qui commence à se développer récemment.

**APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE DE MISE EN ŒUVRE
DES INDICATEURS DE MESURE DE L'INCLUSION
ÉCONOMIQUE ET SOCIALE**

1. DÉROULEMENT DE L'ENQUÊTE

1.1 Première phase de terrain (DRPS)

La première étape de notre étude visait à formuler une problématique de recherche solide. Dans cette optique, nous avons entrepris un diagnostic territorial au sein de la zone M'Semrir Tilmi au cours d'une école de terrain organisée à cet effet.

Par la suite, nous avons engagé une phase de collecte de données sur le terrain en utilisant la méthode du Diagnostic Rapide Participatif et Systémique (DRPS), qui avait pour but de fournir une vue d'ensemble complète du territoire étudié, englobant M'Semrir, Ousikiss, Ait Hdidou, et Ait Marghad. Cette approche systémique et participative a inclus des enquêtes, des entretiens, et des focus groups, nous permettant ainsi d'identifier les problèmes, les opportunités, et les défis spécifiques à cette région. Trois thèmes transversaux ont émergé de cette analyse, ayant une incidence directe sur les enjeux locaux : la dynamique des exploitations agricoles, l'attractivité du territoire, et les stratégies des acteurs du territoire. Ces thèmes ont servi de cadre pour définir nos domaines d'étude et formuler des problématiques de recherche pertinentes.

Afin d'assurer la validité et la pertinence de nos résultats, nous avons activement impliqué les acteurs locaux, y compris les agriculteurs, les responsables municipaux, ainsi que les représentants des associations et coopératives, dans la discussion et la validation de nos données. Deux ateliers de restitution ont été organisés en collaboration avec ces parties prenantes, et trois focus groups ont été spécifiquement dédiés aux enjeux liés au projet territorial, à l'aménagement du territoire, et à la gouvernance de l'eau.



Figure 3: Atelier de restitution avec les agriculteurs

1.2 Deuxième phase de terrain

1.2.1 Unités finales d'échantillonnage

Les unités finales d'échantillonnage se réfèrent aux ménages qui sont directement impliqués dans l'exploitation de terres agricoles à des fins de production pour leur propre compte. On les désigne souvent comme des « ménages de production agricole » ou simplement des « ménages agricoles ». Selon les données du Recensement de l'agriculture (WCA), il existe généralement une correspondance directe entre un ménage agricole et une exploitation agricole. Cela signifie que toutes les activités de production agricole effectuées pour le compte propre des membres d'un ménage agricole sont généralement gérées de manière collective. Il est rare que les membres d'un même ménage exploitent indépendamment des terres agricoles ou du cheptel, car ils ont tendance à combiner les revenus issus de ces activités. Même lorsque les activités agricoles des différents membres d'un ménage sont relativement indépendantes, les revenus ou les produits générés par chacun d'entre eux sont généralement agrégés.

1.2.2 La méthodologie d'échantillonnage

La méthodologie d'échantillonnage que nous avons adoptée pour cette étude repose sur une stratification en deux étapes. Dans un premier temps, nous avons sélectionné les tribus, puis dans une deuxième étape, nous avons procédé à l'échantillonnage des ménages agricoles au sein de chaque tribu. Cette approche, largement utilisée dans les enquêtes agricoles et sociales, a été choisie pour tenir compte de la complexité géomorphologique et sociale de la zone de M'semrir.

En effet, chaque tribu présente des caractéristiques géographiques, sociales et économiques distinctes, avec ses propres ressources et règles de gestion. Cette hétérogénéité au sein de la zone a un impact direct sur les activités agricoles des ménages ainsi que sur leur inclusion économique et sociale.

La zone étudiée se caractérise par une petite agriculture familiale qui peut impliquer la gestion de multiples parcelles dispersées à travers différents endroits. Cette particularité rend ardue la création de listes exhaustives d'exploitations agricoles et complique l'obtention d'une base de sondage permettant de constituer un échantillon représentatif des ménages agricoles de la région.

Pour parvenir à nos conclusions, nous avons mené un total de 57 enquêtes auprès des ménages agricoles. Il est à noter que tous les indicateurs destinés à évaluer soit l'exploitation agricole, soit le ménage agricole en tant qu'entité, se sont fondés sur un échantillon de 57 petites

exploitations agricoles. Il convient cependant de souligner que les indicateurs qui portent sur les individus, notamment ceux liés aux droits à l'éducation et à l'emploi, ont été évalués au moyen d'un échantillon de 302 personnes, en incluant tous les membres du ménage. Cette approche s'appuie sur une double unité d'observation, à savoir le ménage et l'exploitation, dans le but d'apporter une perspective globale à notre analyse.

Dans ce contexte, nous avons employé un questionnaire pour les enquêtes individuelles. De plus, nous avons réalisé des entretiens individuels et des focus group dans chaque zone d'étude, ce qui nous a permis de mieux appréhender et de cerner les points de vue de la population de notre échantillon en ce qui concerne leur inclusion économique et sociale.

D'une manière générale, il a été prévu deux principales procédures concrètes d'enquêtes sur le terrain :

Pendant les deux premiers jours de notre étude dans la région de M'semrir-Tilmi, nous avons lancé une phase d'immersion destinée à recueillir des informations qualitatives. Cette approche qualitative a été mise en œuvre via des entretiens exploratoires menés auprès d'institutions gouvernementales telles que la commune, le caïdat et le CMV, ainsi qu'auprès d'associations locales comme l'Association pour les Usagers de l'eau et l'Association des transhumants. L'objectif principal de cette phase était de garantir une grande variabilité des données en fonction de critères pertinents pour notre étude. Cela comprenait l'identification des petites exploitations agricoles familiales, la source de prise de contact, la diversité des statuts sociaux, des types d'activités, l'accès aux différents services et aux ressources, entre autres.

Au cours des 24 jours suivants, nous avons entamé une phase intensive de collecte de données. L'objectif de cette seconde étape était de réaliser des enquêtes auprès des trois tribus sélectionnées afin de constituer un échantillon représentatif pour notre étude. Cette démarche a permis d'approfondir notre compréhension du terrain et de recueillir des données quantitatives essentielles pour notre analyse.

Le schéma ci-après représente la chronologie des différentes phases du travail :

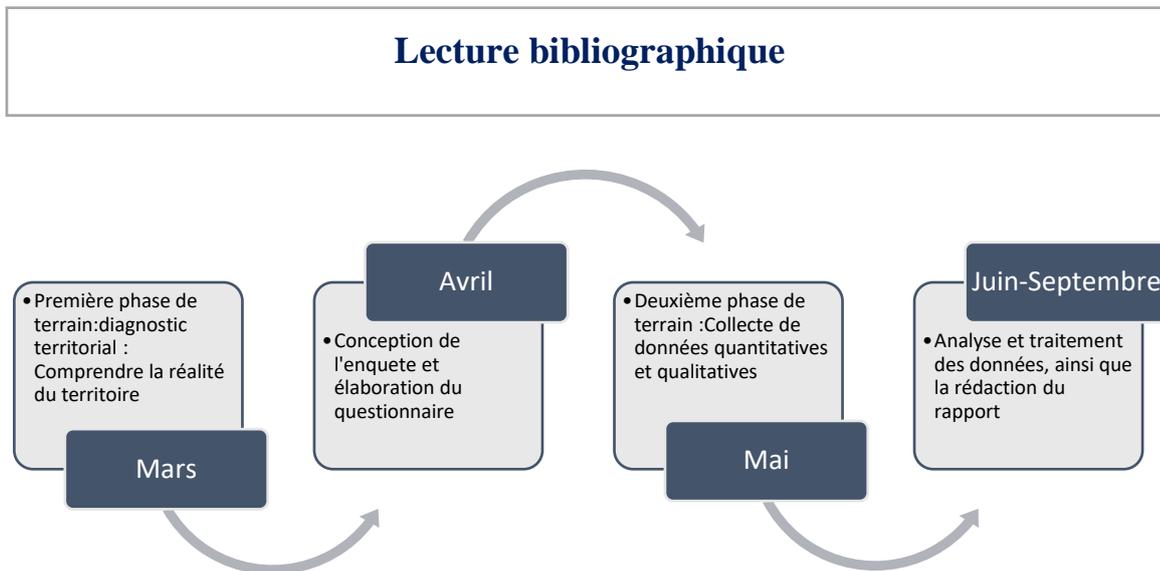


Figure 4 : Schéma récapitulatif du déroulement du travail

2. APPROCHE D'IDENTIFICATION DES INDICATEURS D'ANALYSE

La mesure de l'inclusion économique et sociale en milieu rural est une tâche complexe qui nécessite une approche méthodologique rigoureuse. Les indicateurs choisis pour évaluer les dimensions de l'exclusion et de l'inclusion sont fortement influencés par les données disponibles et les spécificités propres à chaque contexte national et régional (SILVER, 2007). Dans cette section, nous aborderons la démarche de sélection des indicateurs en prenant en compte la diversité des dimensions de l'exclusion et de l'inclusion, ainsi que l'évolution conceptuelle de ces termes au sein des sciences sociales.

Diversité des Dimensions de l'Exclusion/Inclusion

Il est essentiel de reconnaître que l'exclusion ne se limite pas à une seule dimension de la vie des individus en milieu rural. Au contraire, elle touche plusieurs aspects de leur existence. Ainsi, la sélection des indicateurs doit refléter cette diversité. Comme le souligne DA CUNHA (cité dans SOULET, 2007, p. 42), les différentes approches de mesure de l'inclusion ne sont pas en compétition, mais plutôt complémentaires. Elles traduisent le passage d'une perspective exclusivement financière à une vision multidimensionnelle, plurielle et complexe, qui impacte non seulement les conditions de vie, mais également les liens sociaux.

Combinaison d'Indicateurs : Une Nécessité

Une singularité de la mesure de l'inclusion réside dans l'incapacité d'un seul indicateur à couvrir entièrement une dimension du concept étudié. Pour rendre compte de la complexité de l'exclusion/inclusion en milieu rural, il est souvent nécessaire de combiner plusieurs facteurs. Les approches multidimensionnelles de mesure de la pauvreté s'appuient généralement sur l'inclusion de multiples aspects. Il est important de souligner que, compte tenu de la nature polysémique de l'exclusion, sa mesure doit impérativement adopter une perspective multidimensionnelle (DA CUNHA dans SOULET, 2007, p. 33).

Évolution Conceptuelle et approches de mesure

Dans le contexte rural, l'exclusion sociale n'est pas statique ; elle évolue à mesure que des politiques et des mesures spécifiques sont mises en place pour la contrer. Ces interventions transforment la conception même de l'exclusion et redéfinissent ses contours. Les indicateurs établis par des organismes comme l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (2000) subissent cette transformation, passant de simples indicateurs à des mesures de moyens et de résultats. Ces indicateurs, qui portent sur des domaines tels que le logement ou l'accès aux soins, évoluent pour devenir des témoins des effets des interventions gouvernementales visant à garantir l'accès aux droits fondamentaux.

L'approche française se distingue par sa perspective des droits en matière d'inclusion. Elle reconnaît que les bénéficiaires potentiels de ces droits doivent être bien informés et que les professionnels impliqués dans la mise en œuvre des politiques doivent adopter de nouvelles pratiques pour accompagner les individus vers l'accès à ces droits. Cette approche met en avant le rôle de l'État en tant que garant du respect des droits de tous les citoyens, tout en reflétant un passage d'une politique d'intégration globale à une politique d'insertion ciblée.

Rôle socioéconomique de la petite agriculture familiale

Le secteur agricole joue un rôle crucial dans le fonctionnement et le développement économique des nations. En tant que domaine nécessitant une variété d'intrants tels que la main-d'œuvre, les services et le capital, il engendre une gamme de biens et de services qui subissent ensuite des processus de transformation, de transport, de commercialisation et de distribution. Cela crée des liens complexes avec divers autres secteurs de l'économie. Toutefois, l'importance du secteur agricole ne découle pas seulement de son impact économique direct. En effet, il demeure un générateur majeur d'emplois et de revenus, même au sein de contextes marqués par des

transitions démographiques et économiques variées. Malgré la réduction de la part de la population et des emplois ruraux impliqués dans la production agricole, ce secteur demeure le plus grand employeur mondial. Son influence sur les économies rurales et son rôle moteur dans les économies locales ne se limitent pas à son poids numérique dans la main-d'œuvre. Considérer ses interactions avec les secteurs en amont et en aval, situés à proximité immédiate des petites exploitations agricoles, élargit l'étendue de son influence. À titre illustratif, l'impact de l'agriculture et des industries agro-alimentaires dépasse largement les effets sur l'emploi. Ces activités évoluent pour devenir des éléments centraux et structurants des économies locales et du développement régional. La petite agriculture entretient une relation étroite avec les activités agro-alimentaires locales, contribuant à la formation d'un système de production local qui transcende le seul secteur agroalimentaire, générant ainsi des retombées positives sur toute la dynamique économique et sociale des territoires.

À travers sa fonction sociale, l'agriculture vise à renforcer la durabilité des zones rurales et des communautés tout en préservant les valeurs culturelles associées à l'agriculture et aux terroirs. Pour appréhender cette fonction, plusieurs questions liées au bien-être des populations rurales sont examinées. Cela englobe des enjeux de parité entre les sexes, de stratification sociale, de catégories socio-économiques, d'équité et d'accès différencié aux ressources et aux opportunités. Parmi les aspects abordés figurent également les facettes sociales de l'urbanisation et de l'exode rural. Ces analyses permettent d'identifier les variations locales dans la situation sociale des communautés et offrent une base pour évaluer et influencer les interventions nécessaires pour préserver les services de base et les opportunités économiques, garantissant ainsi que les zones rurales demeurent attractives pour leurs habitants.

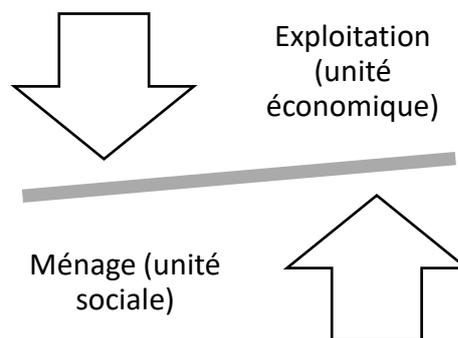


Figure 5 : Schéma représentant la structure de la PAF

3. PERCEPTION DE L'INCLUSION ET IDENTIFICATION DES INDICATEURS D'ANALYSE

La méthodologie choisie débute en se basant sur les indicateurs de cohésion sociale liés à la Petite Agriculture Familiale (PAF) comme référence initiale. À partir de cette base, l'objectif est d'établir des connexions claires, à la fois directes et indirectes, entre ces indicateurs et d'autres indicateurs pertinents qui couvrent les différentes facettes de la PAF. Cette méthodologie cherche à éclairer la façon dont la cohésion sociale et la PAF sont interconnectées, démontrant ainsi l'importance cruciale de la cohésion sociale dans le contexte de la PAF et de son développement durable.

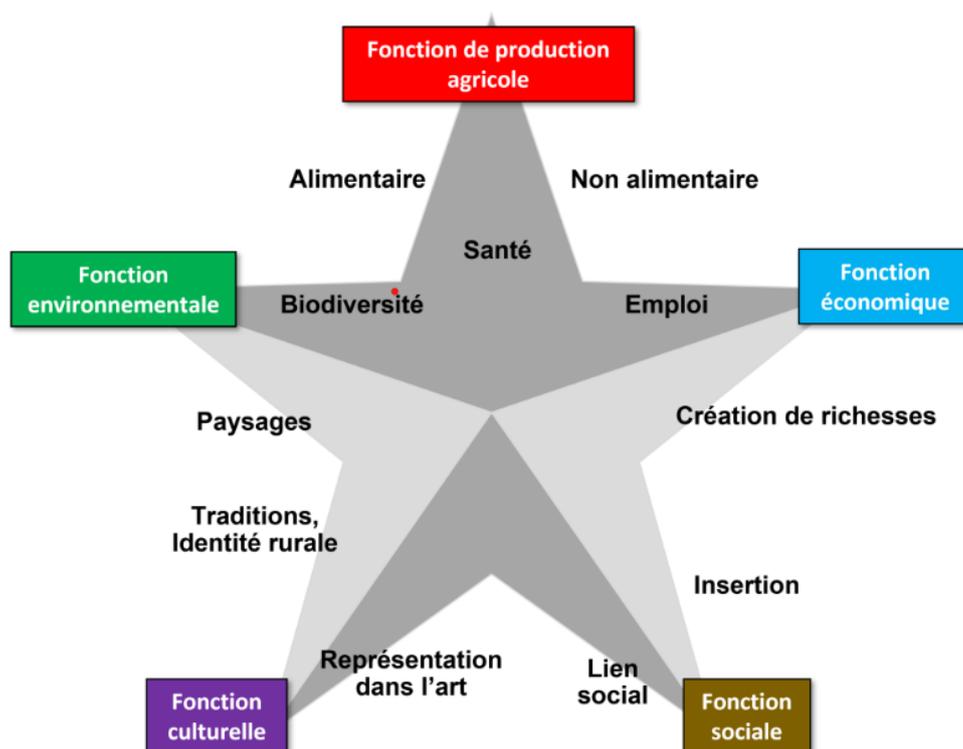


Figure 6 :Etoile de la multifonctionnalité de l'agriculture, d'après Lang, Christine (2001), « Ouvrir l'exploitation sur les services », Travaux et Innovations, n° 75,

La cohésion sociale, au cœur de cette méthodologie, est définie comme l'ensemble des processus contribuant à garantir l'égalité des chances et des conditions pour tous, ainsi que l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social, et culturel. Ce

concept englobe plusieurs dimensions, notamment l'accès aux droits fondamentaux tels que le droit à un revenu décent, le droit à la santé, le droit à un logement décent, le droit à un environnement sain, le droit au travail, le droit à l'éducation, et le droit à l'épanouissement culturel et social. De plus, il englobe des aspects tels que la confiance envers les institutions sociales et politiques, favorisant ainsi les relations sociales, le civisme, la participation associative, et le capital social des individus. Enfin, la participation active dans la gestion des affaires publiques et politiques est une autre dimension cruciale de la cohésion sociale prise en compte dans cette démarche méthodologique.

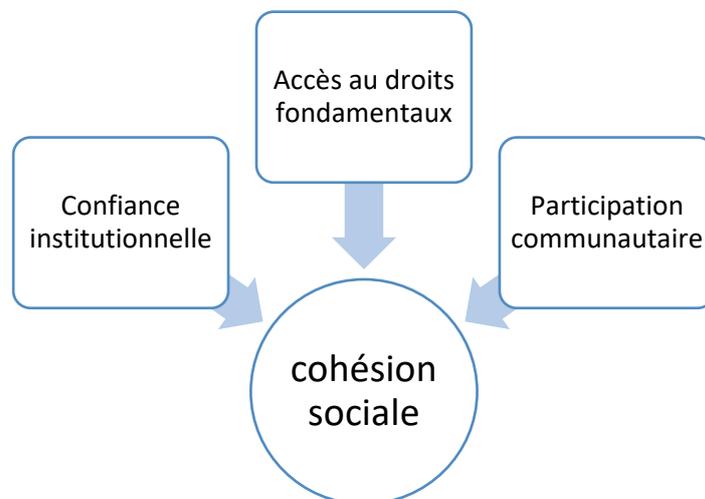


Figure 7 : Schéma représentant les dimensions de la cohésion sociale

L'élaboration méthodique des indicateurs de mesure se révèle être un pilier fondamental pour réaliser un état de lieu de l'inclusion économique et sociale de l'agriculture familiale. Cette section détaille l'approche méthodologique que nous avons adoptée pour mettre en pratique ces indicateurs.

Cette approche, conçue en harmonie avec notre cadre d'étude centré sur la petite agriculture familiale et ses fonctionnalités notamment son rôle socio-économique, repose sur l'approche des moyens et des résultats précédemment définie. Nous avons délibérément opté pour une démarche participative, où l'opinion des personnes concernées sur l'inclusion économique et sociale est au cœur du processus. Cela s'est matérialisé à travers des échanges ouverts avec un échantillon de la zone de M'semrir Tilmi.

Notre démarche a été guidée par des questions ciblées, abordant la perception de soi des divers aspects de l'inclusion. Ces échanges ont été structurés autour d'axes clés tels que les questions

sur l'accès aux droits fondamentaux notamment l'emploi, le logement, la santé, l'éducation , l'accès aux ressources et la participation à la société .

Les réponses que nous avons obtenues ont joué un rôle crucial dans la saisie des nuances des concepts étudiés et la constitution d'une grille d'indicateurs, permettant ainsi de caractériser de manière plus précise l'inclusion au sein de la petite agriculture familiale, et ce, spécifiquement dans le contexte de la zone en question.

Compte tenu de notre cadre d'analyse qui met en lumière les exploitations agricoles et les ménages comme unités d'observation, nous évaluons l'inclusion selon plusieurs axes. Ces axes incluent l'accès aux facteurs de production, l'accès aux droits fondamentaux, la stabilité de la population locale et la participation active à la vie communautaire. Cette approche multidimensionnelle permet d'appréhender de manière holistique comment la population vivante de la petite agriculture familiale s'intègre dans le tissu socio-économique de la région de M'semrir Tilmi.

Dans cette optique, nous organisons ce chapitre en deux sections distinctes, chacune ayant ses propres objectifs et répercussions. La première section s'attèle à une présentation claire des indicateurs de moyens liés à l'inclusion. Ce volet vise à examiner en détail l'accès aux facteurs de production , ainsi que l'accès aux droits fondamentaux pour les membres des foyers agricoles.

La seconde section, quant à elle, adopte une perspective élargie pour évaluer les retombées de l'inclusion économique et sociale au sein de la petite agriculture familiale. Notre objectif ici est double : évaluer l'attrait et le potentiel du secteur agricole dans la région et apprécier la contribution de la petite agriculture à la stabilité démographique locale. Cette démarche nous conduit également à évaluer la participation active des habitants locaux à la vie communautaire. Ce dernier aspect revêt une importance cruciale, car il reflète comment l'inclusion économique peut favoriser les interactions sociales et renforcer la cohésion au sein de la société.

Tableau 2: Grille d'indicateurs de mesure de l'inclusion économique et sociale

Section	Dimension	Sous-dimension	Indicateurs
Moyens	Accès aux facteurs de production	Accès à la terre	Part de chaque mode de faire valoir
			Part de chaque statut juridique
		Accès à l'eau d'irrigation	Accès à l'eau d'irrigation de surface
			Accès à l'eau d'irrigation souterraine
	Accès aux droits fondamentaux	Droit à l'alimentation	Taux d'autoconsommation alimentaire
		Droit aux services de santé	Accès aux différents établissements de santé
Taux d'affiliation aux régimes et programmes de protection sociale (CNSS, CNOPS, Ramed...)			

		Droit au logement	Typologie de logement
			Statut du logement (propriété privée, location, etc.)
			Taux d'accès à l'électricité
			Taux d'accès à l'eau potable
		Droit à un revenu digne	Part du revenu agricole
		Droit à l'emploi	Ratio emploi/population
			Taux de chômage
			Taux d'emploi dans le secteur agricole
		Droit à l'éducation	Taux de scolarisation brut la population de l'échantillon entre 6 et 22 tous niveaux confondus
			Taux de la population bénéficiaire de programmes d'appui à la scolarisation « tayssir, bourses etc. .»

			Taux de la population bénéficiaire de programmes d’alphabétisation
			Taux de la Population Bénéficiaire du Transport Scolaire
Résultats	Participation communautaire	Adhésion aux organisations professionnelles	Taux d’adhésion aux organisations professionnelles
		Adhésion aux organisations de société civile	Taux d’adhésion aux organisations de société civile
	Stabilisation de la population	Migration	Taux de migration

4. LES INDICATEURS D'ANALYSE DE L'INCLUSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

4.1 Les indicateurs de moyens de l'inclusion économique et sociale de la petite agriculture familiale à travers

4.1.1 Dimension 1 : L'accès aux facteurs de production

L'accès à la terre

Question évaluative : quel est le niveau d'accès des petites exploitations familiales à la terre ?

Indicateur : Accès à la Terre - Part de chaque statut juridique des terres

Cet indicateur a pour objectif d'évaluer la répartition des différents statuts juridiques de détention foncière parmi les exploitations agricoles incluses dans l'échantillon. Il vise à comprendre comment les petites exploitations familiales interagissent avec la terre en termes de propriété légale. Cette information est essentielle pour évaluer l'accessibilité au foncier dans un contexte donné.

Méthode de Mesure : Pour mesurer cet indicateur, deux étapes sont nécessaires. Tout d'abord, il faut collecter des données sur le statut juridique de chaque parcelle de terre exploitée par les ménages agricoles de l'échantillon. Les catégories juridiques peuvent inclure la propriété privée, l'usufruit, la location, etc. Ensuite, pour obtenir la répartition relative, on calcule le pourcentage de chaque catégorie juridique par rapport au nombre total de parcelles exploitées dans l'échantillon. Cela permet de déterminer la prévalence de chaque statut juridique au sein des petites exploitations familiales.

Indicateur : Accès à la Terre - Part de chaque mode de faire valoir des terres (direct ou indirect)

Cet indicateur s'intéresse à la manière dont les petites exploitations familiales utilisent la terre, en distinguant entre le faire valoir direct et indirect des terres. Le faire valoir direct signifie que les exploitants sont propriétaires des parcelles qu'ils cultivent, tandis que le faire valoir indirect implique l'utilisation de terres en location ou en association avec d'autres.

Méthode de Mesure : Pour mesurer cet indicateur, des données sur la possession et l'utilisation de chaque parcelle de terre sont collectées à partir d'enquêtes menées auprès des exploitants agricoles. Pour calculer la part de faire valoir direct, on divise le nombre de parcelles exploitées

en propriété directe par le total des parcelles exploitées, puis on multiplie le résultat par 100 pour obtenir un pourcentage. De même, pour calculer la part de faire valoir indirect, on divise le nombre de parcelles exploitées en location ou en association par le total des parcelles exploitées, puis on multiplie le résultat par 100.

Ces indicateurs fournissent une compréhension approfondie de la manière dont les petites exploitations familiales gèrent leur accès à la terre, que ce soit par la propriété directe ou par des arrangements de location ou d'association. Cette compréhension est cruciale pour évaluer l'inclusion économique et sociale de ces exploitations, car l'accès à la terre est souvent un élément central de leur subsistance.

L'accès à l'eau d'irrigation

Question évaluative : quel est le niveau d'accès des petites exploitations familiales à l'eau d'irrigation ?

Indicateur : Accès à l'eau d'irrigation - Taux d'accès à l'eau d'irrigation souterraine

L'indicateur du taux d'accès à l'eau d'irrigation souterraine est une mesure qui évalue la disponibilité et l'accessibilité de l'eau provenant de sources souterraines, telles que les forages et les puits, pour les besoins de l'irrigation agricole. Son objectif est de quantifier la capacité des petites exploitations agricoles à utiliser l'eau souterraine comme source fiable et stable pour l'irrigation, en particulier dans des conditions de sécheresse ou lorsque les ressources en eau de surface sont insuffisantes.

La méthode de mesure de cet indicateur consiste à déterminer le nombre d'exploitations agricoles de l'échantillon qui ont effectivement accès à l'eau d'irrigation souterraine, puis à diviser ce nombre par le nombre total d'exploitations incluses dans l'échantillon. Cela permet d'obtenir le pourcentage d'exploitations ayant accès à l'eau d'irrigation souterraine au sein de la population étudiée.

Indicateur : Accès à l'eau d'irrigation - Taux d'accès à l'eau d'irrigation de surface

L'indicateur d'accès à l'eau d'irrigation de surface évalue la disponibilité et l'accessibilité de l'eau provenant de sources de surface, comme les rivières et les sources, pour les besoins de l'irrigation agricole. Il vise à quantifier la capacité des agriculteurs ou des exploitations agricoles à utiliser l'eau d'irrigation provenant de ces sources naturelles.

La méthode de mesure de cet indicateur implique de déterminer le nombre d'exploitations agricoles de l'échantillon qui ont accès à l'eau d'irrigation de surface, puis de diviser ce nombre par le nombre total d'exploitations incluses dans l'échantillon. Cela permet d'obtenir le pourcentage d'exploitations ayant accès à l'eau d'irrigation de surface au sein de la population étudiée.

4.1.2 Dimension 2 : L'accès aux droits fondamentaux

Droit à l'alimentation

Question évaluative : Quel est le degré d'autoconsommation des produits alimentaires produits par les ménages relevant de la petite agriculture familiale ?

Indicateur : Droit à l'alimentation- Part de l'autoconsommation alimentaire

Au commencement de cette phase méthodologique, nous entreprenons la définition et la précision conceptuelle des termes clés qui constituent le socle de notre analyse :

Autoconsommation alimentaire : Cette notion englobe l'identification et la quantification précise de la production alimentaire issus de l'exploitation destinée à la consommation. (Ghib, s. d.) Cette catégorie exclut explicitement les produits destinés à la vente commerciale.

Production totale d'aliments : Nous définissons ce paramètre comme l'agrégation cumulative de la production alimentaire engendrée par les ménages résidents en zone rurale. Cette mesure englobe tant les aliments destinés à l'autoconsommation que ceux destinés à la vente, la transformation ou d'autres fins.

La phase consécutive implique l'élaboration d'une méthodologie analytique précise en vue de déduire la part de l'autoconsommation pour chaque produit alimentaire au sein de l'échantillon. En référence au contexte de cette étude, nous nous appuyons sur la méthode présentée par E. Penot pour le calcul de l'indicateur "Part d'autoconsommation calculée". Cette démarche vise à déterminer le rapport entre la quantité d'aliments autoconsommés calculée et la quantité totale

produite au sein de l'exploitation agricole. Ce ratio d'autoconsommation, également désigné comme le ratio de couverture des besoins par la production, est calculé en divisant la quantité d'aliments autoconsommés par la quantité totale d'aliments produite (E. Penot, 2009). Cette approche est adaptée pour calculer ce ratio pour l'ensemble des produits alimentaires issus de toutes les exploitations comprises dans notre échantillon.

La formule utilisée pour calculer la part de l'autoconsommation d'un aliment spécifique est la suivante : Part de l'aliment X autoconsommés = (quantité autoconsommée / Production totale des aliments X) * 100. Cette approche est appliquée à l'ensemble des produits alimentaires issus de toutes les exploitations comprises dans notre échantillon.

Droit aux services de santé :

Question évaluative : Quel est le niveau d'accès des populations qui vivent de la PAF aux services de santé ?

Indicateur : Droit aux services de santé -Taux d'affiliation aux régimes et programmes de protection sociale (CNSS, CNOPS, Ramed/AMO TADAMON)

Le taux d'affiliation aux régimes de protection sociale est un indicateur essentiel qui mesure la proportion de ménages ou d'individus formellement affiliés à des dispositifs de protection sociale tels que la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), La Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale (CNOPS), et le Régime d'Assistance Médicale (Ramed). Cet indicateur met en lumière le degré de prise en charge de la population vulnérable par les mécanismes de protection sociale, ce qui est fondamental pour garantir leur droit fondamental aux services de santé.

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) au Maroc, en tant qu'entité publique, revêt un rôle fondamental dans la garantie de la sécurité sociale des travailleurs, incluant les secteurs de l'industrie, des services et des professions libérales. Sa mission englobe la protection sociale à travers l'assurance maladie, assurant aux travailleurs un accès aux soins médicaux, les allocations familiales pour alléger les charges des familles, des prestations de retraite pour préparer les travailleurs au départ du marché du travail, et d'autres avantages sociaux essentiels. Ce système est basé sur une obligation conjointe des employeurs et des employés pour garantir une couverture étendue, contribuant ainsi à la sécurité financière et au bien-être des travailleurs et de leurs familles.

La Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale (CNOPS), est un établissement public marocain qui occupe une place essentielle dans le système de sécurité sociale du pays. Sa mission principale est de gérer l'assurance maladie pour les employés du secteur public au Maroc. Pour ce faire, la CNOPS exerce une supervision et une réglementation rigoureuses sur les organismes de prévoyance sociale opérant au sein du secteur public, garantissant ainsi la qualité et la conformité des services médicaux fournis. Cette institution s'assure que les fonctionnaires et les employés du secteur public ont accès à une couverture médicale adéquate, couvrant une variété de soins de santé, notamment les consultations médicales, les médicaments, les hospitalisations et les soins préventifs.

Le RAMED (Régime d'Assistance Médicale) est un programme marocain d'assistance médicale qui cible les populations défavorisées et celles qui ne disposent pas d'une couverture médicale adéquate. Son objectif principal est d'assurer l'accès aux soins de santé pour les individus et les familles à faible revenu. Le RAMED couvre un éventail de prestations médicales de base, notamment les consultations médicales, les médicaments, les hospitalisations, et d'autres services de santé essentiels. Il est financé par le gouvernement marocain dans le but de réduire les inégalités en matière d'accès aux soins de santé. Depuis le 1er décembre 2022, une étape majeure a été franchie dans le système de santé marocain, avec l'inscription automatique de tous les bénéficiaires du régime d'assistance médicale (RAMED) au régime de l'Assurance Maladie Obligatoire (AMO). Cette initiative révolutionnaire a été mise en place dans le but d'élargir la couverture médicale et d'améliorer l'accès aux soins de santé pour les couches les plus vulnérables de la population marocaine

La méthode de mesure de cet indicateur est simple. Le taux d'affiliation est calculé en divisant le nombre de ménages affiliés par le nombre total de ménages ou d'individus dans l'échantillon, puis en multipliant le résultat par 100. La formule utilisée est la suivante : Taux d'affiliation aux régimes de protection sociale = (Nombre de ménages affiliés / Nombre total de ménages ou d'individus dans l'échantillon) * 100.

Indicateur : Droit aux services de santé - Taux d'accès aux infrastructures publiques de santé

Le taux d'accès aux infrastructures publiques de santé mesure la proportion de ménages qui ont un accès effectif aux services de santé fournis par les infrastructures publiques, contribuant ainsi à la prévention, au traitement et à la promotion de la santé.

Le taux d'accès est calculé en divisant le nombre de ménages ayant accès aux infrastructures publiques de santé par le nombre total de ménages ou d'individus dans l'échantillon, puis en multipliant par 100.

Indicateur : Droit aux services de santé -Taux d'accès aux opérateurs privés de santé

Le taux d'accès aux opérateurs privés de santé mesure la proportion de ménages ou d'individus qui ont la possibilité financière et la facilité d'accéder à des services de santé fournis par des prestataires privés, contribuant ainsi à la diversité des choix de soins de santé.

Le taux d'accès est calculé en divisant le nombre de ménages ayant accès aux opérateurs privés de santé par le nombre total de ménages dans l'échantillon, puis en multipliant par 100.

Droit au logement;

Question évaluative : Quel est le niveau d'accès des populations qui vivent de la PAF au logement ?

Indicateur :Droit au logement - Taux d'accès à l'eau potable

Le taux d'accès à l'eau potable mesure la proportion de ménages qui ont accès de manière fiable et continue à une source d'eau potable propre

Ce taux se calcule en divisant le nombre de ménages ou d'individus ayant un accès régulier à l'eau potable par le nombre total de ménages ou d'individus dans l'échantillon, puis en multipliant par 100.

Indicateur : Droit au logement - Taux d'accès à l'électrification

Le taux d'accès à l'électrification évalue la proportion de ménages ou d'individus connectés de manière régulière et fiable au réseau électrique, soutenant ainsi les activités quotidiennes et la productivité économique.

Ce taux se déduit en divisant le nombre de ménages bénéficiant d'un accès à l'électricité par le nombre total de ménages dans l'échantillon, puis en multipliant par 100.

Indicateur : Droit au logement - Statut du logement (propriété privée, location, etc.)

L'indicateur du statut du logement mesure la distribution des ménages ou d'individus selon leur situation de logement, qu'il s'agisse de propriété privée, de location, de logement temporaire ou d'autres arrangements.

Ce taux se calcule en divisant le nombre de ménages ou d'individus ayant un statut de logement spécifique par le nombre total de ménages ou d'individus dans l'échantillon, puis en multipliant par 100.

Indicateur : Droit au logement - Typologie des Logements

L'indicateur de typologie des logements évalue la répartition des ménages ou d'individus en fonction de la classification des logements en différentes catégories, telles que les maisons marocaines traditionnelles, les logements ruraux en pisé, les maisons modernes, etc. Cette classification reflète les caractéristiques architecturales et les matériaux de construction utilisés dans les logements.

Ce taux se calcule en divisant le nombre de ménages appartenant à une catégorie spécifique de logement par le nombre total de ménages dans l'échantillon, puis en multipliant par 100.

Formule : Taux de maisons marocaines traditionnelles = (Nombre de ménages vivant dans des maisons traditionnelles / Nombre total de ménages) * 100

Taux de logements ruraux en pisé = (Nombre de ménages vivant dans des logements en pisé / Nombre total de ménages) * 100 Et ainsi de suite pour d'autres catégories de logement.

Droit à l'emploi :

Question évaluative : Quel est le niveau d'accès des populations qui vivent de la PAF à l'emploi ?

La proportion significative des ménages (54,2% en 1995) ayant au moins une entreprise de type familial (comme détaillé dans l'encadré) met en évidence l'étendue du rôle de la famille, passant de la simple consommation à la production de biens et de services. Ce rôle élargi contribue à l'insertion sociale des membres en âge d'activité. Il convient de noter que cette double fonction de la famille va au-delà de ce que la théorie économique orthodoxe reconnaît, car cette dernière se limite généralement à considérer la fonction du ménage dans le contexte de la consommation. Cependant, dans un environnement où il n'existe aucune forme d'assistance sociale pour les personnes sans emploi, la référence au ménage, à son rôle en tant qu'employeur indépendant et à son impact sur l'insertion sociale et économique des individus prend une importance centrale.

Malgré l'absence d'un cadre théorique unique largement accepté et cohérent pour aborder les familles ayant une double fonction, cela n'empêche pas la collecte de données qui permettent d'explorer ces nouvelles dynamiques familiales. L'Enquête nationale sur la famille (ENF), menée en 1995, a offert une approche novatrice en abordant à la fois les activités indépendantes et leur contribution à l'emploi, ainsi que les caractéristiques démographiques et socioprofessionnelles des membres des ménages concernés. Cette méthodologie d'observation a ouvert des perspectives intéressantes pour identifier les motifs qui poussent les ménages à être à la fois demandeurs d'emploi (job takers) sur le marché du travail et créateurs de leurs propres activités (job makers). Les données recueillies par cette enquête permettent d'examiner le fonctionnement des ménages à un moment où ces unités sociales sont mises à l'épreuve par le chômage. De plus, elles facilitent l'analyse des relations entre le ménage, sa composition sociodémographique et, éventuellement, son engagement dans des activités économiques indépendantes. (Crozet, s. d.)

Indicateur : Droit à l'emploi - Taux de chômage

La méthodologie de calcul du taux de chômage repose sur une approche quantitative qui permet d'évaluer la dynamique du marché du travail en exprimant le nombre de chômeurs en pourcentage du nombre total d'individus constituant la main-d'œuvre. Cette entité, anciennement connue sous le terme de "population active", est composée de deux éléments

fondamentaux : les personnes occupant un emploi rémunéré et celles en situation de chômage. Ainsi, l'analyse du taux de chômage requiert une appréciation conjointe de l'emploi et du chômage au sein de cette population.

Le concept d'emploi englobe l'ensemble des individus ayant la capacité de s'insérer dans le marché du travail, au cours d'une période délimitée et concise, comme une semaine ou une journée, où ils sont classés en fonction des deux catégories principales suivantes : a) les individus bénéficiant d'une rémunération en raison d'une occupation professionnelle, qu'ils soient activement en poste ou qu'ils soient détenteurs d'une position sans activité effective durant cette période ; b) les personnes exerçant une activité indépendante, qu'elles soient actives dans leur travail ou liées à une entreprise sans engagement actif dans les fonctions professionnelles au cours de la période considérée.

Les chômeurs comprennent toutes les personnes en âge de travailler qui étaient : a) sans travail au cours de la période de référence, c'est-à-dire qui n'avaient pas d'emploi rémunéré ou indépendant ; b) actuellement disponibles pour travailler, c'est-à-dire qui étaient disponibles pour un emploi rémunéré ou indépendant au cours de la période de référence ; et c) à la recherche d'un emploi, c'est-à-dire qui avaient pris des mesures spécifiques au cours d'une période récente spécifiée pour chercher un emploi rémunéré ou indépendant. Les futurs débutants, c'est-à-dire les personnes qui n'ont pas cherché de travail mais qui ont un intérêt futur pour le marché du travail (qui ont pris des dispositions en vue d'un futur début d'emploi) sont également comptabilisés comme chômeurs, tout comme les participants à des programmes de formation ou de reconversion professionnelle dans le cadre de programmes de promotion de l'emploi, qui, sur cette base, n'étaient "pas en emploi", n'étaient pas "actuellement disponibles" et ne "cherchaient pas d'emploi" parce qu'ils avaient une offre d'emploi à commencer dans une courte période ultérieure ne dépassant généralement pas trois mois. Les chômeurs comprennent également les personnes "sans emploi" qui ont mené des activités en vue d'émigrer à l'étranger pour y travailler de manière rémunérée ou lucrative, mais qui attendaient toujours l'occasion de partir.(Crozet, s. d.)

Dans le contexte de l'emploi dans le secteur agricole, des particularités inhérentes à la nature spécifique de la production agricole introduisent des dynamiques distinctes par rapport à d'autres secteurs économiques.

Les activités professionnelles et domestiques au sein des ménages agricoles présentent des caractéristiques spécifiques. Généralement, les tâches domestiques sont souvent assumées en

grande partie par les épouses, lorsque le couple est présent. Néanmoins, les époux contribuent également, à des degrés variables selon la répartition des tâches au sein du couple. Cela peut inclure l'éducation des enfants, les courses et parfois les tâches d'entretien et de réparation. Inversement, les épouses peuvent participer, de manière variable selon les circonstances, aux activités agricoles telles que l'élevage domestique, le jardinage et même les travaux des champs pendant les périodes de pointe, comme les récoltes.

Cependant, la distinction comptable entre le travail agricole et le travail domestique engendre des biais dans le traitement des rôles respectifs des hommes et des femmes lors des enquêtes (Huet, 1981). Par exemple, lors d'un recensement de la main-d'œuvre agricole, un homme dont l'activité professionnelle exclusive est liée à une exploitation agricole est généralement considéré comme un travailleur agricole à part entière, même s'il n'exerce son emploi à plein temps qu'en périodes de pointe. Si son épouse est également fortement active pendant ces périodes, une réduction est appliquée à l'évaluation de son apport en main-d'œuvre, pour tenir compte de ses responsabilités domestiques. Cependant, cette considération domestique est souvent absente lors de l'évaluation de la contribution en main-d'œuvre du chef d'exploitation, ce qui peut entraîner des distorsions. Par conséquent, la part masculine du travail total consacrée à la production agricole est probablement surestimée en raison de cette double comptabilité. L'absence de registres comptables précis pour les activités agricoles, en particulier pour les travaux domestiques, et l'influence des perceptions subjectives des travailleurs sur leur temps de travail rendent difficile l'élimination totale des imprécisions. Malgré les tentatives de perfectionnement des enregistrements, il est ardu de dissocier de manière nette les activités agricoles des activités domestiques au sein des exploitations familiales. Cette distinction s'avère complexe voire impossible à établir rigoureusement. Cependant, pour une évaluation économiquement significative de la force de travail, il est impératif d'éviter cette distinction. Une approche essentielle consiste à considérer l'exploitant, l'exploitante et tout autre membre actif du ménage agricole, y compris les femmes au foyer, comme des individus impliqués activement à des activités agricoles ou autres au sein de l'exploitation. (Claude, 1984)

Le taux de chômage est calculé comme suit :

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{Personnes au chômage}}{\text{main-d'œuvre}} = \frac{\text{Personnes au chômage}}{(\text{Personnes employées} + \text{Personnes au chômage})} \times 100$$

Indicateur : Droit à l'emploi - Ratio emploi/population

Le ratio emploi/population est un indicateur clé pour évaluer la performance économique et sociale d'une région ou d'un pays. Il permet de mesurer l'efficacité des politiques d'emploi et de développement économique dans la création d'opportunités de travail décent et dans la lutte contre la pauvreté. Il représente la proportion de la population en âge de travailler, généralement entre 15 et 70 ans, qui est actuellement employée. Le rôle crucial de l'emploi décent dans la réduction de la pauvreté a été reconnu dès les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), et il a été renforcé dans les objectifs de développement durable (SDG). L'objectif du huitième ODD est de "promouvoir une croissance économique inclusive et durable, l'emploi et un travail décent pour tous".(Crozet, s. d.)

Le ratio emploi/population est calculé comme suit : $\text{ratio emploi/population} = \frac{\text{Personnes employées}}{\text{Population en âge de travailler}} \times 100$

Indicateur : Droit à l'emploi - Taux d'emploi dans le secteur agricole

Le taux d'emploi dans le secteur agricole représente la proportion de la population active d'une région, d'un pays ou d'une zone géographique qui travaille dans des emplois liés à l'agriculture. Il est généralement exprimé en pourcentage.

Taux d'emploi dans le secteur agricole = $\frac{\text{Nombre de personnes employées dans l'agriculture}}{\text{Population active totale}} \times 100$

Indicateur : Droit à l'emploi - Structure de l'Emploi selon les Secteurs d'emploi hors de l'Exploitation Familiale

Cet indicateur mesure la répartition des emplois dans différents secteurs en relation avec le travail effectué hors de l'exploitation familiale. Il permet de comprendre la contribution relative de chaque secteur à l'emploi hors de l'exploitation familiale.

La méthode de mesure consiste à classer chaque individu travaillant hors de l'exploitation familiale dans un secteur spécifique, comme le secteur public, le secteur privé, le foyer, le secteur social et solidaire, etc. puis calculer le nombre d'individus travaillant hors de l'exploitation familiale pour chaque secteur. Pour chaque secteur, diviser le nombre d'individus travaillant hors de l'exploitation familiale dans ce secteur par le nombre total d'individus

travaillant hors de l'exploitation familiale. Et finalement, multiplier le résultat par 100 pour obtenir le pourcentage de la répartition de l'emploi dans ce secteur en relation avec le travail hors de l'exploitation familiale.

Droit à l'éducation :

Question évaluative : Quel est le niveau d'accès des populations qui vivent de la PAF à l'éducation?

Indicateur : Droit à l'éducation - Taux Brut de Scolarisation Tous Niveaux Confondus (6-22 ans)

Le taux brut de scolarisation tous niveaux confondus mesure la proportion d'individus âgés de 6 à 22 ans qui sont inscrits dans un établissement d'enseignement . Ce taux se calcule en divisant le nombre d'individus scolarisés dans les niveaux d'enseignement formel et de formation professionnelle par le nombre total d'individus âgés de 6 à 22 ans dans l'échantillon, puis en multipliant par 100.(HCP, 2023)

Indicateur : Droit à l'éducation - Taux de la Population bénéficiaire des programmes d'alphabétisation

Le taux de la population ayant bénéficié des programmes d'alphabétisation mesure la proportion de personnes analphabètes qui ont participé et bénéficié de programmes d'alphabétisation . Ce taux se calcule en divisant le nombre de personnes analphabètes ayant bénéficié des programmes d'alphabétisation par le nombre total de personnes analphabètes dans l'échantillon, puis en multipliant par 100.

Remarque : il est important de noter que l'intérêt est porté uniquement aux personnes analphabètes malgré que les données collectées révèlent aussi l'existence de personnes bénéficiaires de ces programmes qui ont un faible niveau d'éducation, ces personnes seront exclues du calcul .

Indicateur : Droit à l'éducation - Taux de la Population Ayant Bénéficié des Programmes d'Appui Financier à l'Éducation « Tayssir, bourses etc ».

Ce taux mesure la proportion d'étudiants qui ont reçu un soutien financier à travers les programmes de l'état tels que Tayssir ou des bourses d'études pour poursuivre leurs études.

Ce taux se calcule en divisant le nombre d'étudiants ayant bénéficié d'appui financier par le nombre total d'étudiants en cours de scolarisation dans l'échantillon, puis en multipliant par 100.

Indicateur :Droit à l'éducation - Taux de la Population Bénéficiaire du Transport Scolaire

Le taux de la population bénéficiaire du transport scolaire mesure la proportion d'étudiants qui ont accès au transport scolaire pour se rendre à leur établissement d'enseignement.

Ce taux se calcule en divisant le nombre d'étudiants bénéficiaires du transport scolaire par le nombre total d'étudiants en cours de scolarisation dans l'échantillon, puis en multipliant par 100.

Droit à un revenu digne

Question évaluative : Les populations qui vivent de la PAF ont-elles droit à des revenus dignes ?

Indicateur : Droit à un revenu digne- Part du Revenu Agricole (Méthode basée sur les Témoignages d'Agriculteurs avec Échelle de 0 à 100%)

La part du revenu agricole, dans le contexte de cette méthode basée sur les témoignages d'agriculteurs, est calculée en utilisant les pourcentages fournis par les agriculteurs eux-mêmes pour évaluer la proportion de leur revenu total provenant des activités agricoles.

Les agriculteurs sont interrogés sur le pourcentage de leur revenu total qui provient des activités agricoles, en utilisant une échelle allant de 0 à 100%. Ces pourcentages individuels sont ensuite utilisés pour calculer la part moyenne du revenu agricole pour l'ensemble de l'échantillon.

4.2 Les indicateurs qui reflètent les résultats de l'inclusion économique et sociale de la petite agriculture familiale

4.2.1 Dimension1 : Stabilisation de la population

Question évaluative : quel rôle joue la PAF dans la stabilisation de la population ?

Indicateur : Taux de Migration

Le taux de migration, dans le cadre de cette méthode, mesure la proportion d'individus ayant migré au sein de l'échantillon. Les réponses recueillies pour chaque ménage ont été analysées et sommées pour obtenir le nombre total de personnes ayant migré dans l'échantillon.

Pour établir une base solide, il est impératif de quantifier l'ensemble de la population concernée par l'analyse de migration au sein de l'échantillon. Ceci s'accomplit en additionnant avec précision le nombre d'enfants qui exercent un travail en milieu urbain de manière périodique (revenant au noyau familial dans une période donnée), et en y agrégeant le nombre de migrants ayant fait le choix de s'installer en dehors du noyau familial d'origine. Cette somme représente le nombre total d'individus directement touchés par le phénomène migratoire au sein de l'échantillon.

Une étape essentielle consiste à établir une comptabilité minutieuse des individus migrants permanents. Cette démarche requiert de recenser les personnes qui ont pris la décision de s'installer de manière définitive en dehors de leur foyer familial initial. Ces migrants permanents incarnent la dimension de migration durable au sein de l'échantillon.

Un volet crucial de l'analyse est de mesurer précisément le nombre total d'enfants exerçant une activité professionnelle en milieu urbain de manière saisonnière. Ceci nécessite d'identifier les enfants qui, à intervalles non réguliers, se lancent dans des activités économiques en dehors de leur milieu familial, tout en effectuant des retours périodiques. Ces enfants représentent la catégorie des migrants saisonniers.

Une fois les différentes composantes de la population migrante correctement déterminées, le calcul du taux de migration peut être réalisé avec précision. Cette opération s'effectue en divisant le nombre total de migrants (regroupant à la fois les migrants permanents et

saisonniers) par la population totale de l'échantillon. Le résultat est ensuite multiplié par 100 pour exprimer le taux de migration en pourcentage.

Limites de la méthodologie suivie :

Lors de l'analyse des taux de migration, il est essentiel de tenir compte de la variabilité temporelle, car ces taux peuvent connaître des fluctuations significatives d'une période à l'autre, sous l'influence de facteurs économiques, sociaux et politiques changeants. Cette prudence est nécessaire pour éviter des conclusions erronées. De plus, la sélection de l'échantillon des ménages enquêtés est une étape critique, car un échantillon non représentatif de la population cible peut introduire un biais de sélection dans les résultats. En outre, il est important de noter que les taux de migration calculés ne prennent pas en compte la migration nette, c'est-à-dire la différence entre les immigrants et les émigrés. Cette omission peut limiter la compréhension globale des dynamiques migratoires, car elle ne tient pas compte de la balance nette des mouvements de population.

4.2.2 Dimension 2 : Participation à la vie communautaire

Question évaluative : Quel est le niveau de participation des populations rurales à la vie communautaire ?

Indicateur : participation à la vie communautaire - Taux d'Adhésion aux Organisations Professionnelles (Méthode basée sur les Témoignages d'Individus)

Le taux d'adhésion aux organisations professionnelles au niveau des ménages mesure la proportion de ménages participant activement aux associations ou groupes professionnels, dans le cadre de cette méthode basée sur les témoignages des membres de chaque ménage.

Les ménages sont enquêtés pour évaluer leur adhésion à des organisations professionnelles, en fournissant des informations sur leur statut d'adhésion, tel que "membre" ou "non membre", pour chaque ménage de l'échantillon. Le taux d'adhésion aux organisations professionnelles au niveau des ménages est calculé comme suit :

Taux d'adhésion aux organisations professionnelles = (Nombre de ménages ayant des membres adhérents aux organisations professionnels / Nombre total de ménages enquêtés) * 100

Indicateur : participation à la vie communautaire - Taux d'Adhésion aux Organisations de la Société Civile

Le taux d'adhésion aux organisations de la société civile, dans le contexte de cette méthode basée sur les témoignages des enquêtés, est déterminé en fonction des informations fournies par les résidents concernant leur participation active aux associations ou groupes de la société civile.

Les enquêtés sont interrogés sur leur adhésion ou d'un membre du ménage à des organisations de la société civile, en fournissant des réponses telles que « membre » ou « non membre ». Les réponses par ménage sont ensuite utilisées pour calculer le taux d'adhésion aux organisations de la société civile dans l'échantillon.

Taux d'adhésion aux organisations de la société civile = (Nombre de ménages ayant des membres adhérents aux organisations de la société civile / Nombre total d'individus interrogés) * 100

4.3 TRAITEMENT ET ANALYSE DE DONNÉES SUR EXCEL

Le traitement et l'analyse des données collectées revêtent une importance cruciale pour obtenir des informations exploitables et significatives. Dans cette phase, nous utiliserons Microsoft Excel comme outil pour effectuer diverses manipulations et générer des résultats pertinents. Voici les principales étapes de cette démarche :

- Importation des Données : Les données collectées à partir des enquêtes auprès des ménages seront importées dans Excel. Nous créerons une feuille de calcul dédiée pour stocker ces données brutes.
- Nettoyage des Données : Avant de procéder à l'analyse, il est essentiel d'effectuer un nettoyage des données. Cela comprendra la vérification des erreurs de saisie, la suppression des doublons et la normalisation des formats.
- Création de Variables : Nous créerons de nouvelles variables ou colonnes dans la feuille de calcul pour calculer les indicateurs spécifiques que nous souhaitons analyser. Par exemple, si nous examinons la part de chaque mode de faire valoir des terres, nous créerons des formules pour calculer cette répartition en fonction des informations pertinentes.
- Tri et Filtres : Excel offre la possibilité de trier les données selon différentes colonnes et de filtrer les données en fonction de critères spécifiques. Cela nous permettra d'organiser les données de manière significative pour notre analyse.

- Tableaux Croisés Dynamiques : Les tableaux croisés dynamiques sont un outil puissant pour agréger et synthétiser les données. Nous les utiliserons pour créer des résumés statistiques et des visualisations des indicateurs que nous étudions.
- Graphiques et Visualisations : Pour rendre les résultats plus accessibles, nous créerons des graphiques et des visualisations à partir des données traitées. Cela peut inclure des histogrammes, des diagrammes circulaires et d'autres types de graphiques pertinents

RÉSULTATS ET DISCUSSIONS

Ce chapitre se consacre aux conclusions résultant de l'analyse approfondie des indicateurs clés qui ont été soigneusement définis dans le cadre de cette étude. Ces indicateurs ont été élaborés avec une rigueur méthodologique dans le but de quantifier et d'examiner de manière approfondie la situation de l'inclusion au sein de la petite agriculture familiale dans la région de M'semrir Tilmi. L'objectif principal de cette démarche est de jeter la lumière sur les aspects économiques et sociaux qui définissent les ménages agricoles familiaux dans ce contexte spécifique. L'analyse adoptée offre une perspective globale en prenant en compte deux dimensions cruciales : l'exploitation agricole en tant qu'unité économique et le ménage en tant qu'unité sociale.

La structure de cette partie du rapport s'articulera, conformément à ce qui a été évoqué précédemment, autour de deux chapitres distincts, chacun d'eux ayant pour objet une composante essentielle de notre étude sur l'inclusion au sein de la petite agriculture familiale de la région de M'semrir Tilmi.

Le premier chapitre sera spécifiquement axé sur les indicateurs de moyens d'inclusion. À travers cette section, nous ambitionnons d'analyser en profondeur les indicateurs clés que nous avons rigoureusement élaborés. Le deuxième chapitre revêt une importance tout aussi significative, car il sera dédié à l'examen des indicateurs de résultats liés à l'inclusion économique et sociale de la petite agriculture familiale. Au travers de cette section, notre intention est d'élargir notre perspective et de mettre en lumière les conséquences concrètes de l'inclusion au sein de la communauté agricole. Nous allons explorer comment l'inclusion économique et sociale peut influencer des aspects tels que l'attractivité du secteur agricole dans la région de M'semrir Tilmi, contribuer à la stabilité démographique locale et encourager la participation active des habitants à la vie communautaire. En analysant ces indicateurs de résultats, nous visons à obtenir une compréhension holistique de l'impact de l'inclusion, non seulement sur les ménages agricoles familiaux, mais aussi sur le tissu social et le développement territoriale .

1. L'INCLUSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE LA PETITE AGRICULTURE FAMILIALE À TRAVERS LES INDICATEURS DE MOYENS D'INCLUSION

1.2 L'accès aux facteurs de production

L'inclusion de la petite agriculture et surtout l'unité économique qui est l'exploitation est confrontée à deux grands défis : l'accès aux ressources foncières et l'accès à l'eau d'irrigation . En effet, la question de l'indivision et du morcellement du foncier est une problématique majeure qui pèse sur le devenir de la production agricole familiale (PAF). Il est crucial de prendre en compte les enjeux liés à l'accès aux ressources foncières et aux eaux souterraines pour garantir la durabilité de la petite agriculture. Les débats sur la question de l'indivision et du morcellement foncier doivent être menés avec la plus grande attention.

1.2.1 L'accès à la terre

L'indicateur "Part de chaque mode de faire valoir" met en lumière une distribution particulièrement intrigante entre les modes de mise en valeur directe et indirecte des terres. Une large majorité (92%) des terres sont exploitées en utilisant un mode de mise en valeur direct, alors que le mode indirect de mise en valeur représente 8% de l'ensemble. Ce constat suggère que la majorité des terres sont gérées directement par les agriculteurs eux-mêmes, tandis qu'une part plus réduite est gérée indirectement à travers divers arrangements.

En plongeant plus en profondeur dans l'analyse du mode de mise en valeur directe, les données soulignent que l'héritage occupe une place prédominante dans la transmission des terres, représentant près de 93% de ce mode. Cette mise en évidence met en relief le rôle critique de la transmission intergénérationnelle des terres au sein des unités familiales. Cette transmission intergénérationnelle joue un rôle central dans la durabilité de l'agriculture familiale. Ce phénomène est renforcé par le fait que l'ensemble de la population détient des droits foncières et possède des parcelles.

« Les habitants du douar considèrent la culture de leurs terres comme une priorité et une expression de leur identité. » comme le souligne Ikhlef d'oussikiss

Dans le cadre du mode de mise en valeur indirecte, la diversité des choix est notable. Parmi les différentes approches de ce mode, la "prise en association" se démarque nettement, constituant une part significative de 55,56%. Cette mise en évidence met en avant l'importance que de nombreux agriculteurs accordent à la collaboration avec d'autres parties prenantes pour

exploiter collectivement les terres. Cette approche offre notamment une mutualisation des risques inhérents à l'activité agricole. Le concept de "prise en association" implique un partage de la terre entre le propriétaire et un tiers, qui prend en charge l'exploitation. Les bénéfices issus de la vente de la production sont ensuite partagés en fonction d'un arrangement préalablement défini entre les parties, ce qui permet une réduction des risques liés à cette activité.

Une autre facette émergente concerne la "location informelle", qui occupe également une part importante de 33,33% dans le mode de mise en valeur indirecte. Ces données mettent en lumière la pratique fréquente de la location des terres de manière non officielle, en dehors des cadres réglementés et institutionnels. Contrairement à l'approche de "prise en association", où le partage des risques est intrinsèque, la "location informelle" est davantage considérée comme une charge fixe, indépendamment des rendements de la production.

Enfin, une autre méthode de mise en valeur indirecte est observée, à savoir la "location chez la mosquée", qui représente une part moins significative de 11,11% parmi les terres exploitées indirectement. Il est notable que dans la tribu d'Aït Hdidou, cette pratique se manifeste lorsque des ménages souhaitent quitter la région, et cèdent leurs terres à la mosquée locale (jamaa). Cette dernière organise ensuite des enchères connues sous le nom de "Tadlalt", où les résidents du douar peuvent louer ces terres pour une période de trois ans. Ce cycle de trois ans se répète, mais pour conserver les terres au-delà de cette période, un résident doit présenter la meilleure offre lors des enchères suivantes. Cette particularité explique la part moins élevée de la "location chez la mosquée" parmi les choix de mise en valeur indirecte.

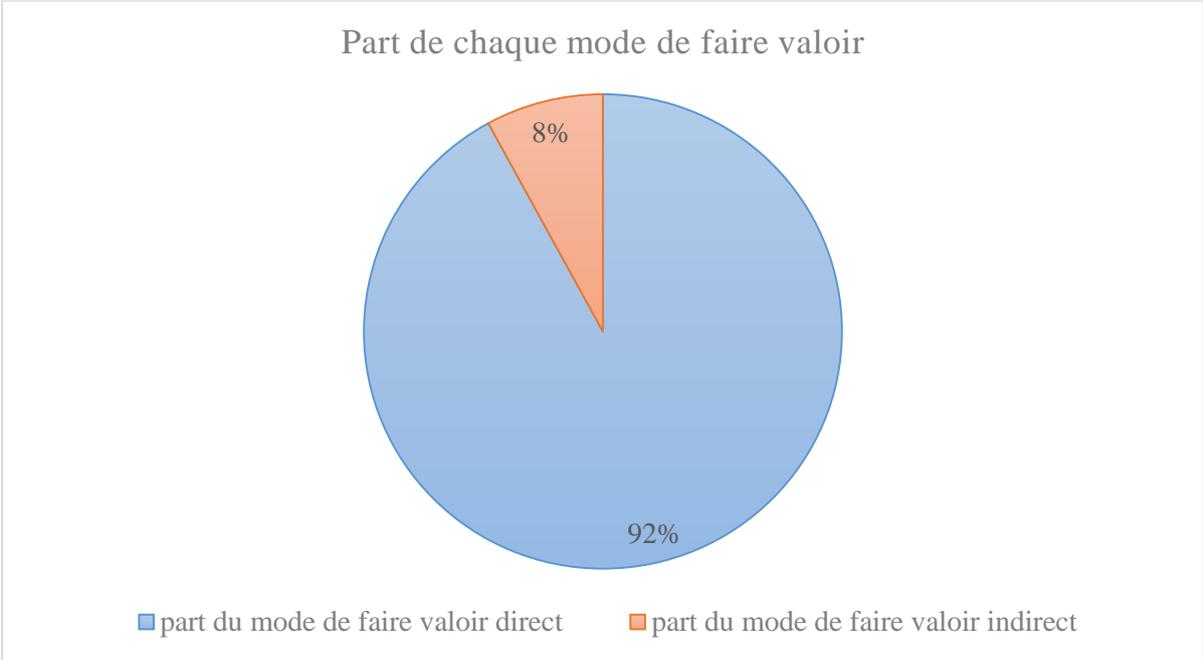


Figure 8 : Part de chaque mode de faire valoir

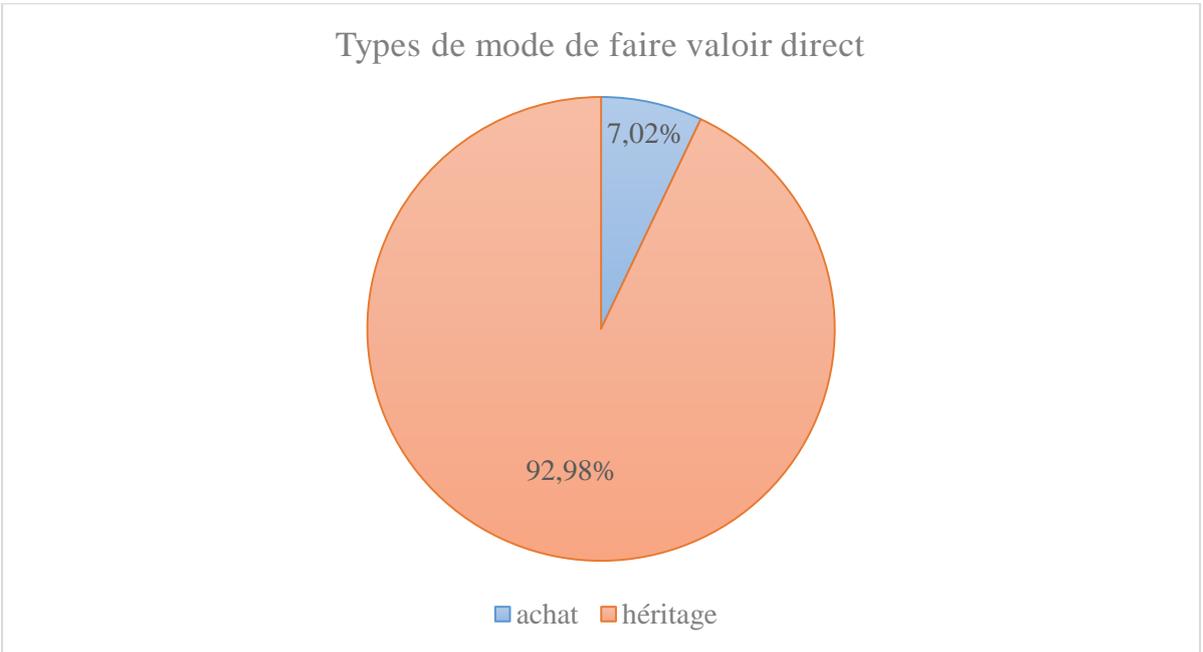


Figure 9 : Part de chaque mode de faire valoir direct

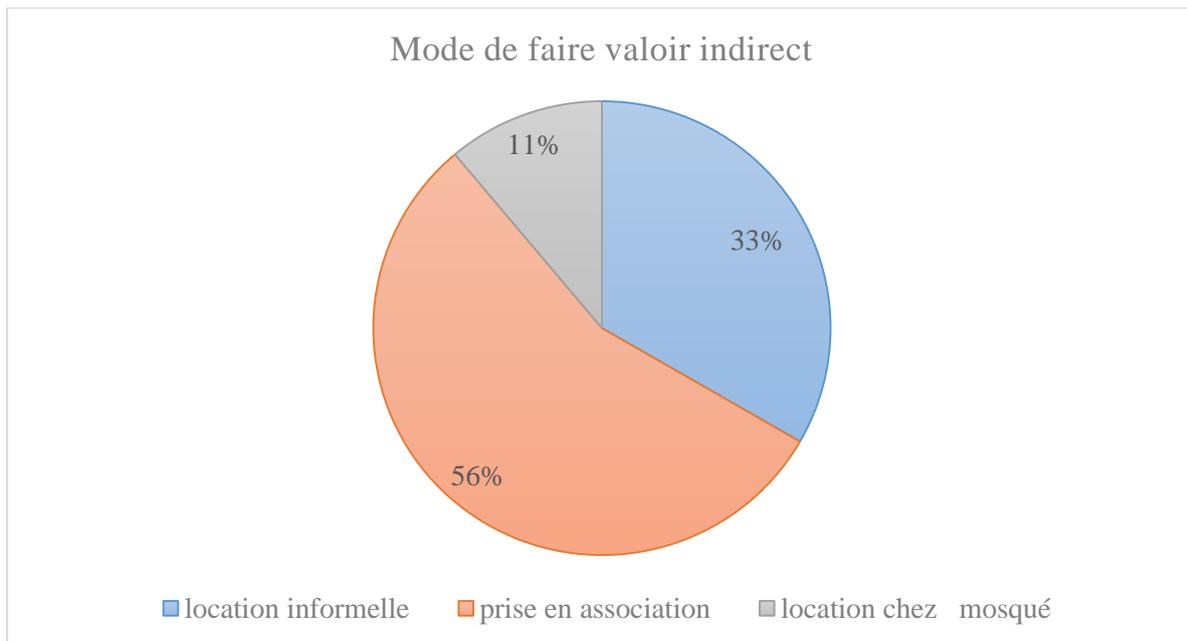


Figure 10: Part de chaque mode de faire valoir indirecte

La répartition des statuts juridiques au sein de notre échantillon, exprimée en pourcentage, révèle deux catégories principales. D'une part, "Melk avec molkia" représente une petite minorité, soit 7% de la population étudiée. Ces individus possèdent des terres agricoles et détiennent des titres de propriété, souvent désignés sous le nom de "molkia", ce qui leur confère une certaine sécurité en matière de propriété. D'autre part, la grande majorité, soit 93%, appartient à la catégorie "Melk sans molkia". Les personnes de cette catégorie possèdent également des terres, mais ne disposent pas de titres de propriété (molkia), ce qui pourrait indiquer une situation juridique moins sécurisée en ce qui concerne leurs biens immobiliers.

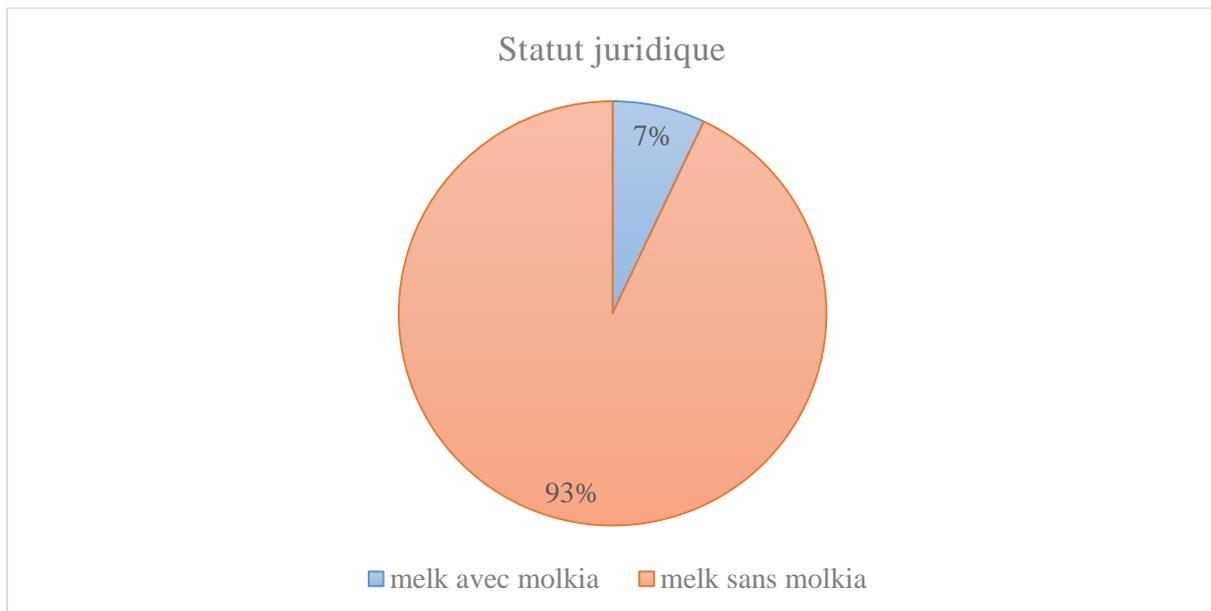


Figure 11: Part de chaque statut juridique

1.2.2 L'accès à l'eau d'irrigation

Un taux de 100% indique que l'accès à l'eau d'irrigation de surface est généralisé au sein de la population cible. Cela suggère que toutes les personnes incluses dans l'enquête ont la possibilité d'utiliser l'eau d'irrigation provenant de sources de surface, notamment les seggyas (canaux d'irrigation traditionnels). Une observation d'ensemble et les enquêtes avec les agriculteurs ont permis de discerner une tendance générale concernant la répartition des terres agricoles par rapport aux "seggyas" celles-ci se situent majoritairement sous les "seggyas". Au fait que la majorité des exploitations agricoles enquêtées sont situées à proximité des seggyas. Néanmoins, malgré cette disponibilité, des problèmes tels que la gestion de cette ressource et les tours d'eau en cas de sécheresse peuvent encore être présents. Par ailleurs, des défis spécifiques sont mentionnés pour la tribu d'Aït marghad, où les résidents expriment un besoin de construction d'un barrage en amont de l'affluent de mgelt et de la rénovation des seggyas traditionnels en seggyas cimentés et mieux structurés. Cela souligne que même avec un taux élevé d'accès à l'irrigation de surface, des préoccupations locales peuvent exister quant à la gestion et à l'amélioration de ces ressources.

Le graphique présenté ci-dessous a pour objectif de mettre en lumière un autre indicateur d'accès à l'eau d'irrigation : l'accès à l'eau d'irrigation souterraine, exprimé en pourcentage. Les données exposées révèlent une répartition intéressante au sein de la population étudiée. Plus précisément, 28% de cette population ont la possibilité d'accéder à l'eau d'irrigation provenant

de sources souterraines, tandis que la majorité, soit 72%, n'a pas la chance de bénéficier de cette ressource.

Comme constaté précédemment l'eau d'irrigation de surface est facilement accessible dans les périodes où l'approvisionnement en eau est abondant. Dans de telles situations, la nécessité de creuser des puits ou des forages pour obtenir de l'eau d'irrigation souterraine est moins prononcée.

Toutefois, un cas spécifique a été observé durant l'année 2022, marquée par des conditions de sécheresse. Cette période a entraîné une augmentation significative du creusement de puits, en particulier pour les terres agricoles en extension, notamment dans les régions d'Ait Marghad et Oussikiss. Dans ces zones précises, des solutions collectives ont été mises en place en réponse aux défis liés à l'accès à l'eau. Plus spécifiquement, la commune a mis en œuvre des puits collectifs équipés de systèmes de pompage écologique alimentés par des panneaux solaires. Un autre exemple notable provient de la tribu d'Ait Marghad, où les résidents ont collaboré pour établir des puits collectifs et pour partager l'utilisation de moteurs de pompage, soit en les acquérant conjointement, soit en les louant chez leurs voisins.

L'analyse de cet indicateur reflète la distribution contrastée de l'accès à l'eau d'irrigation souterraine au sein de la population étudiée. Elle met également en évidence la capacité d'adaptation des communautés agricoles face aux défis liés à l'eau, ainsi que leur engagement à développer des solutions durables pour garantir un accès adéquat à cette ressource cruciale dans un contexte de variabilité climatique.

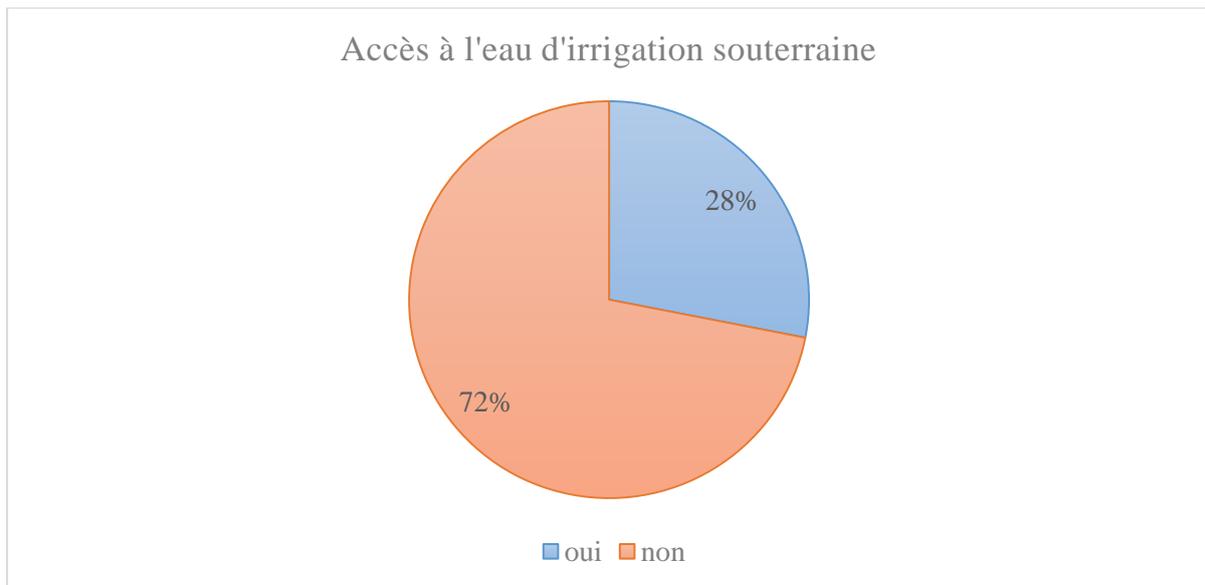


Figure 12: Accès à l'eau d'irrigation souterraine

1.3 L'accès aux droits fondamentaux

1.3.1 Droit à l'alimentation

La petite agriculture familiale joue ainsi un rôle essentiel dans l'accès au droit à l'alimentation, en particulier pour les personnes qui en dépendent. Elle permet aux communautés de produire leurs propres aliments, de contrôler leur processus de production et de renforcer leur autonomie alimentaire. Cependant, les évolutions de l'agriculture familiale, notamment son intégration dans l'économie de marché, soulèvent des questions concernant la résilience alimentaire des populations dépendantes de cette agriculture. L'analyse des taux d'autoconsommation est ainsi un moyen d'évaluer la contribution de l'agriculture familiale dans l'accès au droit à l'alimentation pour les populations rurales.

L'interprétation des données du taux d'autoconsommation révèle des informations significatives sur les habitudes alimentaires et les stratégies de gestion des récoltes au sein des ménages. Ce taux représente la proportion de chaque produit alimentaire qui est directement consommée par les ménages sans être vendue sur le marché. Les variations observées dans les taux d'autoconsommation pour différents produits reflètent des différences subtiles mais importantes dans la façon dont les ménages gèrent leurs ressources agricoles en fonction de leurs besoins et de leur contexte.

Certains produits alimentaires, tels que le maïs, l'abricotier et le blé, affichent un taux d'autoconsommation de 100%. Cette donnée indique que la totalité de ces produits est destinée à la consommation familiale et ne fait pas l'objet de ventes sur le marché. Une telle pratique

pourrait être attribuée à une production insuffisante pour la consommation et la commercialisation en même temps.

En revanche, d'autres produits, comme l'orge et la carotte, montrent des taux d'autoconsommation de 40% et 66% respectivement. Cette variation pourrait refléter une combinaison de besoins familiaux et de stratégies économiques. Pour l'orge, 40% de ces récoltes est réservée à la consommation humaine tandis que 60% est réservée à la consommation animale notamment les ovins et les bovins sédentaires en raison de son importance dans l'alimentation de bétail. Quant à la culture de carotte, une partie est autoconsommée tandis que l'autre est vendue au marché.

À l'opposé, certains produits affichent des taux d'autoconsommation relativement bas. Par exemple, la pomme de terre présente un taux d'autoconsommation de 35%, ce qui signifie qu'une part substantielle de la récolte est destinée à la vente plutôt qu'à la consommation familiale. Le pommier, quant à lui, affiche un taux d'autoconsommation encore plus faible, à 18%. Cette donnée suggère que la majorité de la production de pommes est destinée à la commercialisation, reflétant ainsi l'importance de cette culture comme génératrice de revenu pour l'exploitation.

Tableau 3: Taux d'autoconsommation de chaque produit

Produit alimentaire	Taux d'autoconsommation pour chaque produit
Mais	100%
Abricotier	100%
Blé	100%
Orge	40%
Carotte	66%
Navet	61%
Pomme de terre	35%

Pommier	18%
---------	-----

1.3.2 *Droit aux services de santé*

Le droit à la santé est fondamental, garantissant un accès équitable à des soins de qualité, promouvant ainsi l'inclusion économique et sociale. Des services de santé abordables sont essentiels pour favoriser la productivité économique, l'emploi, et réduire les inégalités. L'accès universel à des soins de qualité dépend de l'infrastructure médicale et de l'accès financier. Les populations doivent disposer d'infrastructures médicales adéquates, de professionnels qualifiés, et de médicaments. L'accès dépend aussi de la situation financière des individus, les frais médicaux pouvant être un obstacle. Les régimes de protection sociale, comme l'assurance maladie (CNSS, CNOPS, RAMED/AMO TADAMON...), sont cruciaux pour réduire les coûts et garantir un accès équitable aux soins de santé, favorisant ainsi l'inclusion économique et sociale, le bien-être individuel, la cohésion sociale, et le développement durable.

Les données collectées concernant les pourcentages de fréquentation des différents établissements de soins par les individus inclus dans l'échantillon révèlent que le "Centre de santé" est la première option, avec une proportion de 47,73% d'individus optant pour ce choix. Le "Centre de santé" localisé à M'semrir constitue une solution abordable et accessible pour des soins médicaux de base, particulièrement pour les résidents des communes de M'semrir, le problème se pose pour les résidents de Tilmi qui se trouvent contraint par la distance.

L'"Hôpital public" est également un lieu de soins fréquent, choisi par 40,91% des individus. Dans la province de Tinghir ou Ouarzazate, les hôpitaux publics représentent souvent une option de dernier recours pour des cas nécessitant des soins spécialisés qui ne peuvent être obtenus au centre de santé local.

Les "Cabinets privés" sont préférés par seulement 9,09% des individus. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'il n'y a qu'un médecin privé dans la région, proposant des consultations à 150 dirhams. Bien que cette option puisse offrir un service personnalisé et potentiellement plus rapide, elle est perçue comme plus coûteuse.

Les "Pharmacies" enregistrent le plus faible taux de fréquentation, avec seulement 2,27% d'individus y ayant recours. Généralement, les pharmacies sont consultées pour des

médicaments en vente libre et des conseils mineurs, expliquant ainsi leur faible fréquentation par rapport aux autres choix.

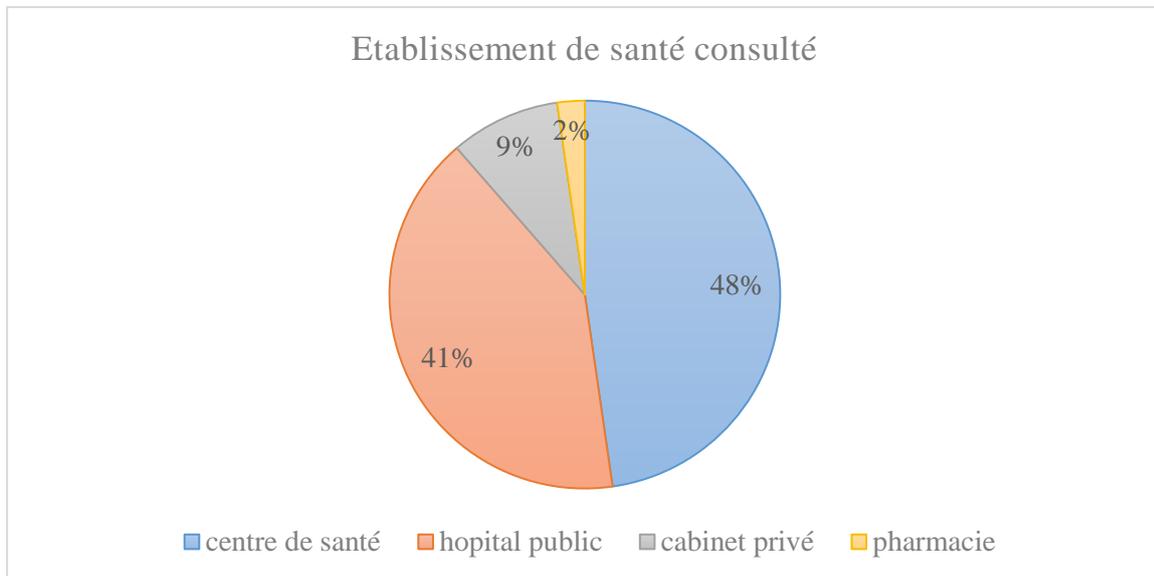


Figure 13: Accès aux différents établissements de santé

L'analyse de la répartition de la population bénéficiant de la Protection en matière d'Assistance Familiale (PAF) selon leurs affiliations à des régimes et programmes de l'état concernant la protection sociale révèle plusieurs tendances significatives.

Tout d'abord, la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), qui couvre principalement les travailleurs formels du secteur privé, concerne environ 20% de la population étudiée. Au sein de ce système, les travailleurs cotisent pour bénéficier de divers avantages en matière de sécurité sociale, notamment des soins de santé et des congés maladie. Cependant, ce taux de 20% indique que cette structure de protection sociale est principalement utilisée par une minorité de la population. Plus particulièrement, ce sont majoritairement les jeunes membres des ménages qui décident de quitter leur foyer pour s'engager dans des emplois au sein du secteur privé, tels que la construction ou d'autres domaines similaires.

En revanche, le Régime d'Assistance Médicale (RAMED) et l'Assurance Maladie Obligatoire TADAMON (AMO TADAMON) couvrent une grande majorité, soit 78% de la population. Le RAMED est un système gouvernemental visant à fournir un accès aux soins médicaux de base aux catégories socioéconomiquement vulnérables. L'AMO TADAMON est un programme d'assurance maladie obligatoire en remplacement du RAMED. Le pourcentage élevé de 78% met la lumière sur la situation socioéconomique de la population échantillonnée et indique une forte dépendance à ces systèmes pour l'accès aux soins de santé.

Enfin, la Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale (CNOPS), qui est principalement liée à la couverture des fonctionnaires publics et de leurs familles, ne concerne que 2% de notre échantillon.

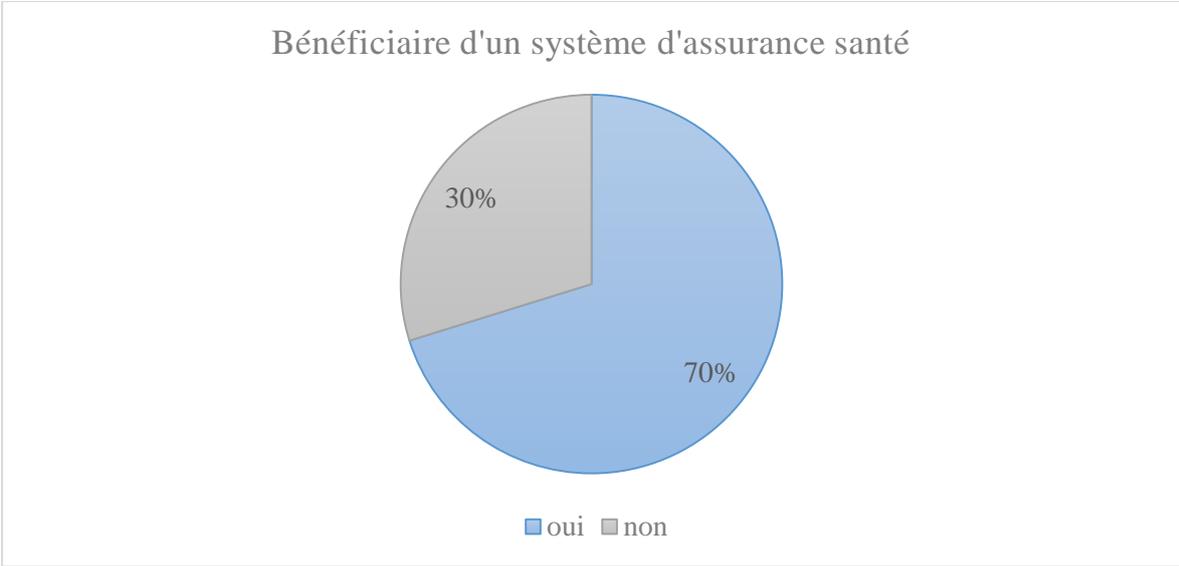


Figure 14: Bénéficiaire d'un système d'assurance santé

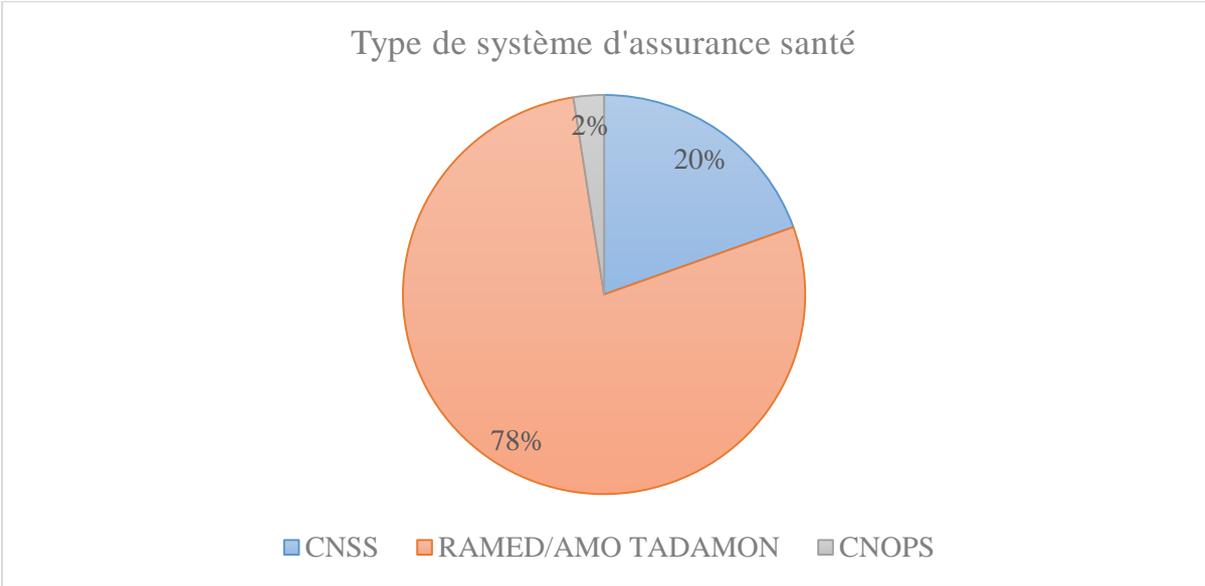


Figure 15: Part de chaque type d'assurance santé

1.3.3 Droit au logement

L'accès à un logement décent est un pilier essentiel de l'inclusion économique et sociale, solidement ancré dans le cadre des droits de l'homme internationaux. Il confère aux individus un sentiment de stabilité, de sécurité et de dignité, les engageant activement dans la vie

économique et sociale. L'inclusion économique prospère lorsque chacun a la possibilité de se loger convenablement, créant un environnement propice à la santé, à l'éducation, à l'emploi et au bien-être général. En outre, un logement adéquat contribue à atténuer les inégalités, car des conditions de logement précaires peuvent marginaliser socialement et économiquement. En contraste, un logement décent offre une base solide pour le développement personnel et professionnel, permettant aux individus de réaliser pleinement leur potentiel. Enfin, l'accès à un logement convenable favorise également la stabilité économique, en libérant des ressources financières pour d'autres besoins essentiels et en facilitant l'accès à des services sociaux cruciaux.

la figure 9 présentent une répartition des différents types de logements au sein de la zone étudiée, offrant un aperçu intéressant de la diversité architecturale et du mode d'habitation des résidents. Les trois catégories de logements répertoriées sont le "Type rural en pisé", le "type rural " et "Maison moderne".

le "type rural" constitue la catégorie la plus répandue, représentant 39% de l'ensemble des logements. Ce type de logement reflète un niveau de vie modeste au sein de la population .

Le "Type rural en pisé" représente quant à lui 37% des logements. Cette catégorie peut refléter l'utilisation de matériaux naturels locaux et traditionnels pour la construction notamment les pierres issus des montagnes proches .

Les "Maisons modernes" ou maison en béton constituent la troisième catégorie, avec un pourcentage de 25%. Cette présence significative de logements modernes suggère une évolution et un certain degré de développement dans la région, tout en coexistant avec les formes traditionnelles de logement.

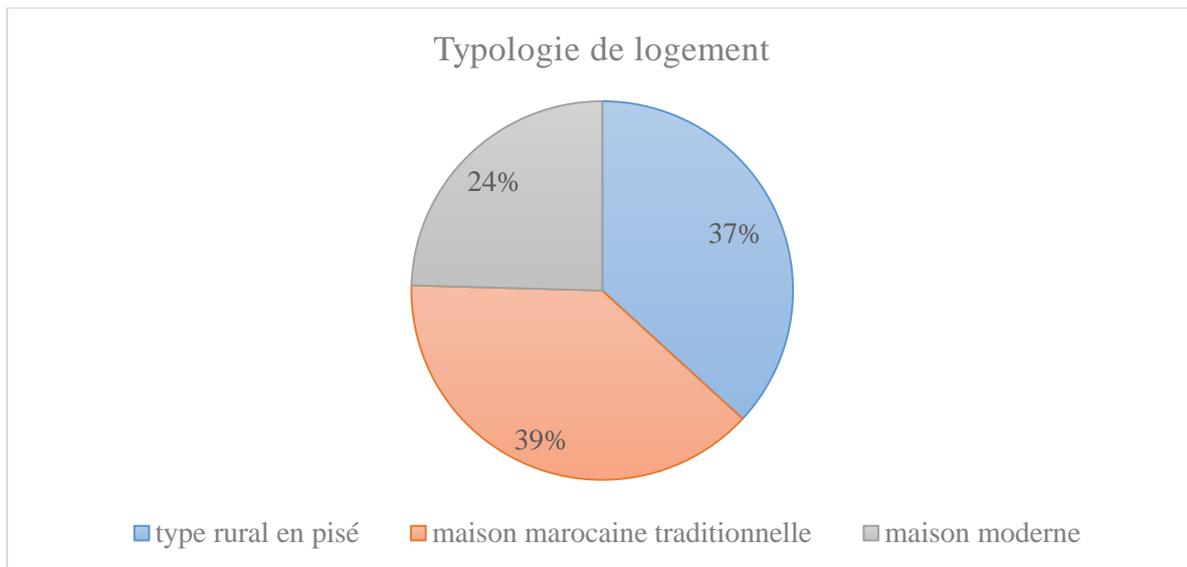


Figure 16: Répartition de chaque type de logement

L'analyse du statut du logement au moyen des données fournies dévoile une situation qui reflète une distribution marquée entre les propriétaires/copropriétaires et ceux qui sont logés gratuitement. La figure ci-dessous montre que la grande majorité, soit 98% de la population étudiée, est propriétaire ou copropriétaire de son logement, tandis que seulement 2% des individus bénéficient d'un hébergement gratuit.

Cette tendance dominante en faveur du statut de propriétaire/copropriétaire peut être interprétée à travers plusieurs prismes. Tout d'abord, elle peut témoigner d'une stabilité économique et sociale parmi la population étudiée, leur permettant d'acquérir des biens immobiliers. Les taux élevés de propriété indiquent également un niveau de maturité et de développement dans la région, où l'accession à la propriété est considérée comme une étape importante vers la sécurité et la prospérité financière.

Cependant, il convient de noter que le faible pourcentage de logements occupés gratuitement (2%) peut également avoir des implications significatives. Ces cas de logements gratuits pourraient indiquer une dépendance économique, où certaines personnes en situation difficile bénéficient d'un soutien familial ou communautaire pour leur logement reflétant la cohésion et la solidarité sociale.

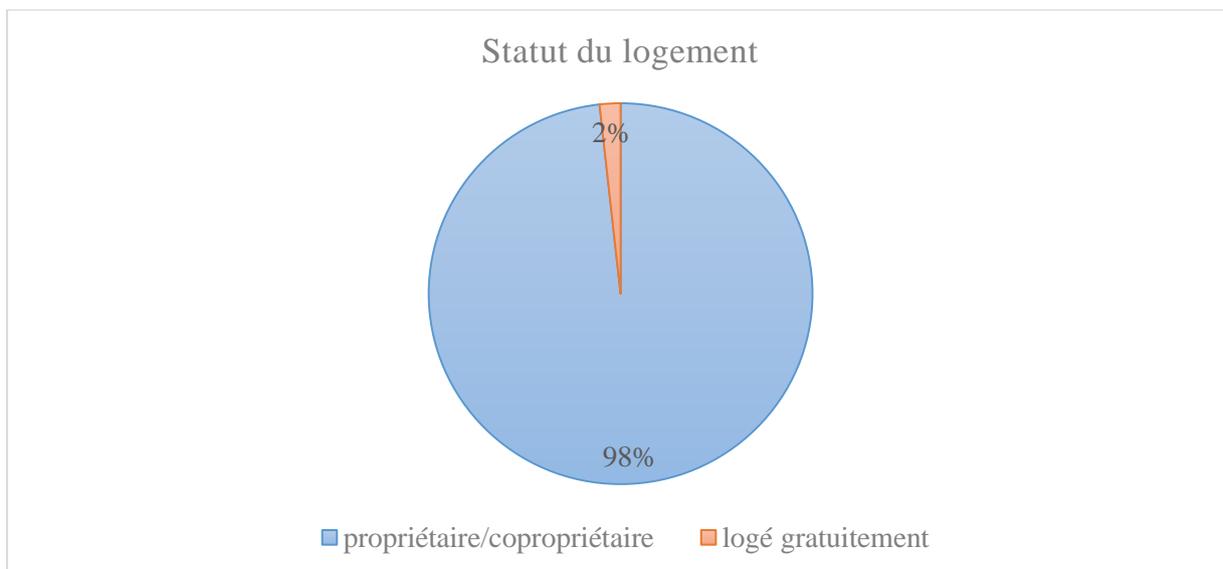


Figure 17: Part de chaque statut de logement

L'accès à un logement décent est étroitement lié à la disponibilité des services de base tels que l'électricité, l'eau potable. L'observation que la totalité, soit 100%, de la population étudiée a accès au réseau d'électricité est un indicateur significatif du niveau de développement et d'infrastructure dans la région examinée. Cette donnée suggère que l'accès à l'électricité est largement répandu et que l'approvisionnement en énergie électrique est devenu un élément essentiel de la vie quotidienne et du fonctionnement général de la communauté.

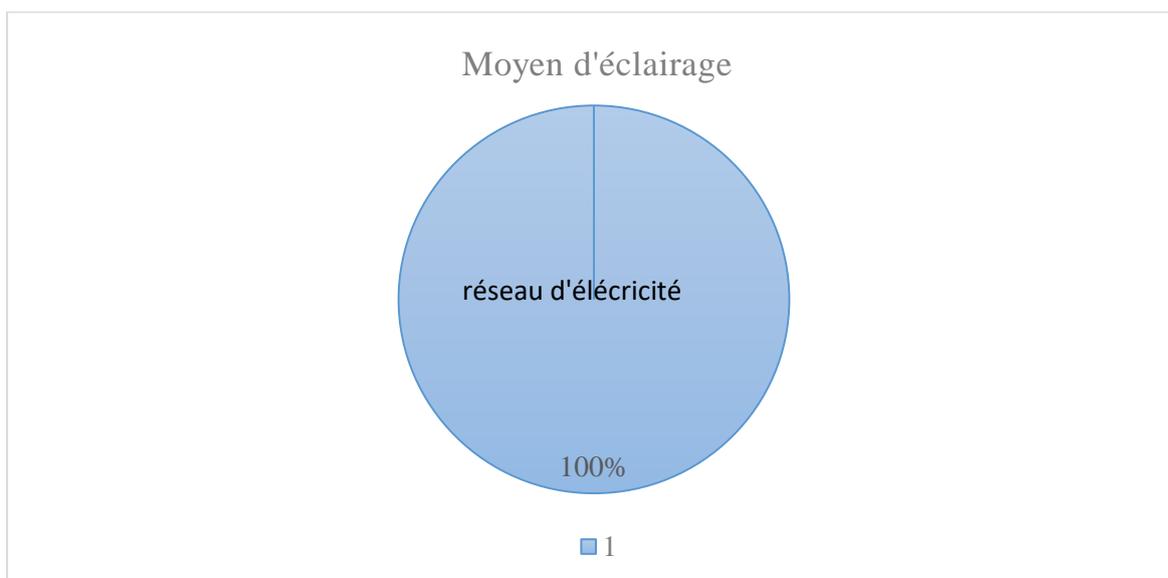


Figure 18 Moyen d'éclairage

Concernant l'accès à l'eau potable, les résultats de l'enquête révèlent que 89% de la population étudiée a accès à un réseau d'eau potable avec Système de Distribution Centralisée par Château d'Eau suggère que la majorité des habitants de la région bénéficient d'un accès à une source d'eau propre directement dans leurs foyers, facilitant ainsi leur accès à un élément essentiel à la vie quotidienne.

Cette approche permet généralement une meilleure gestion de la consommation d'eau et peut également encourager la responsabilité individuelle en ce qui concerne la consommation d'une ressource précieuse.

La présence de puits comme deuxième source d'approvisionnement en eau potable, couvrant 9% de la population, peut indiquer que malgré l'accessibilité au réseau d'eau potable, certaines régions ou ménages peuvent toujours dépendre de sources alternatives pour répondre à leurs besoins en eau.

La mention de sources pour seulement 2% de la population souligne probablement le fait que l'eau provenant de sources naturelles telles que les sources ou les cours d'eau est moins fréquente comme source principale d'approvisionnement en eau potable dans la région.

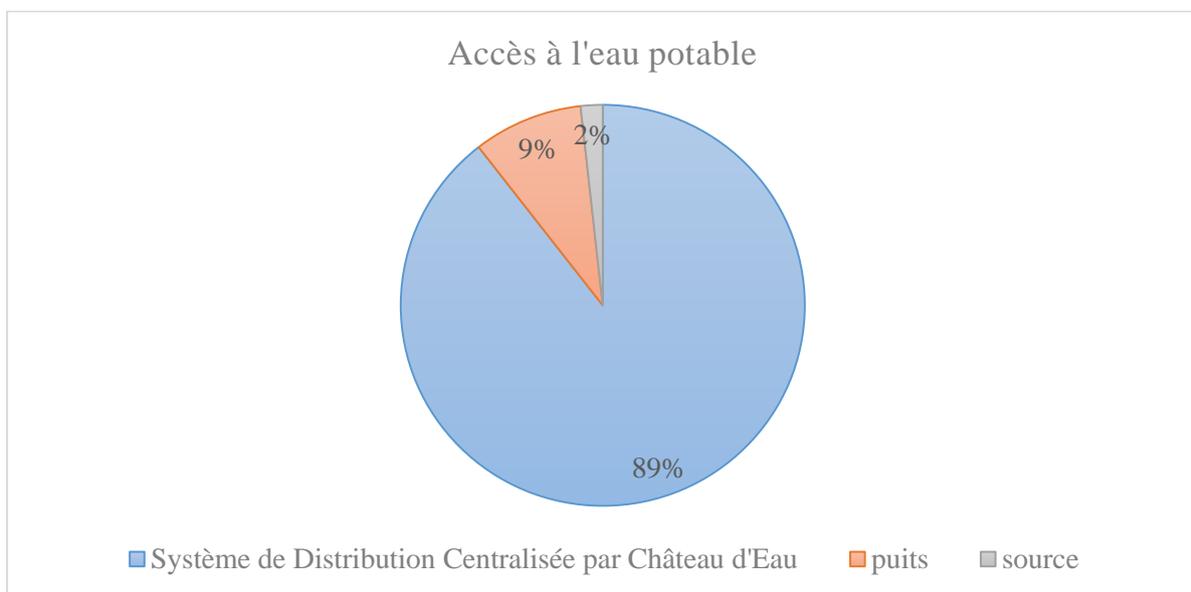


Figure 19: Part de chaque moyen d'accès à l'eau potable

1.3.4 Droit à un revenu digne

Le concept du droit à un revenu digne revêt une importance fondamentale en reconnaissant le droit inhérent de chaque individu à percevoir un revenu suffisant pour assurer une existence décente. Cela implique la garantie d'un niveau de revenu qui permet aux personnes de répondre à leurs besoins essentiels, tels que l'alimentation, le logement, l'éducation, les soins de santé et la pleine participation à la vie sociale. Ce droit est étroitement lié aux principes de justice sociale et d'inclusion économique, visant à combattre la pauvreté, les disparités économiques et les exclusions sociales.

La petite agriculture familiale peut jouer un rôle essentiel dans la réalisation du droit à un revenu digne. Elle peut générer des revenus directs et indirects, favoriser la diversification des sources de revenus, réduire les dépenses liées à l'alimentation et accroître l'autonomie économique des agriculteurs familiaux.

L'analyse de l'échantillon révèle des données significatives concernant la répartition des revenus agricoles parmi les participants à l'enquête. Selon les résultats de l'enquête, la part des revenus provenant des activités agricoles au sein de la petite agriculture familiale (PAF) est faible par rapport au revenu total des ménages. On observe que 25% disposent d'un revenu agricole inférieur à 25%. Parallèlement, 39% d'entre eux dépendent d'un revenu agricole situé dans la fourchette de 25% à 50%. Les catégories intermédiaires englobent 14% des individus, répartis entre les intervalles de 50% à 75% et de 75% à 100%. Ainsi, ceux dont la totalité du revenu provient de l'agriculture représentent 9% de l'échantillon. Ces résultats soulèvent des interrogations quant à la capacité de la PAF à fournir un revenu décent aux populations qui en dépendent.

Tableau 4: Part du revenu agricole

Part du revenu agricole (%)	Pourcentage
Moins de 25%	25%
25 à 50%	39%
50 à 75%	14%

75 à 100%	14%
100%	9%
Grand Total	100%

1.3.5 Droit à l'emploi

Le droit à l'emploi est un droit fondamental qui reconnaît à chaque individu le droit d'avoir accès à un travail décent. Il souligne l'importance de garantir des opportunités d'emploi équitables, sans discrimination basée sur le sexe, l'origine, la religion, le handicap ou toute autre caractéristique. L'accès au travail des populations dépendantes de la PAF est mesuré à l'aide des indicateurs présentés dans le tableau 18.

L'indicateur "Ratio Emploi/Population" dévoile un ratio de 93%, ce qui signifie que 93% de la population active de l'échantillon est actuellement employée. Cette proportion relativement élevée indique un niveau considérable d'emploi au sein de cette population. Cela suggère que la majorité des individus en âge de travailler ont réussi à trouver une occupation rémunérée, ce qui reflète une situation favorable sur le marché de l'emploi.

De même, l'indicateur du "Taux de Chômage", qui se situe à 7%, met en lumière le pourcentage de la population active à la recherche d'un emploi et activement engagée dans sa recherche. Ce chiffre relativement bas confirme la tendance positive observée dans le ratio précédent. En considérant le nombre total de personnes actives (189), il est clair que la grande majorité (93%) de ces individus occupe un poste rémunéré. Cette donnée renforce l'idée d'une situation globalement encourageante sur le marché du travail au sein de cet échantillon, où le taux de chômage reste limité.

Tableau 5: Répartition de la Population de l'échantillon en termes d'activité

	Nombre de personnes
Echantillon	302
Population active de l'échantillon	189

Population inactive de l'échantillon	113
--------------------------------------	-----

Tableau 6: Taux de chômage et ratio emploi/population

Travail	Nombre de personnes
Travail dans l'exploitation seulement	30
Travail hors exploitation	27
Travail dans et en dehors de l'exploitation	119
Sans emploi	13
Population active	189
Ratio emploi/population	93%
Taux de chômage	7%

L'exploitation agricole familiale est un modèle agricole dans lequel la gestion et le travail sont effectués principalement par les membres de la famille. L'emploi dans de telles exploitations peut être diversifié et dépend des besoins de l'exploitation. Les membres de la famille peuvent occuper différents rôles et fonctions, basés sur leurs compétences et leurs intérêts. Ainsi, un tel modèle d'agriculture peut être évalué en fonction de sa capacité à créer de l'emploi pour les membres de la famille en lien avec l'exploitation. Dans ce sens, l'analyse des données de l'enquête montre que les petites exploitations agricoles familiales assurent de l'emploi pour 85% de la population PAF active occupée. Elle est ainsi le principale secteur employeur de cette population. En revanche, les secteurs autres que l'agriculture représentent une part moins importante de l'emploi, soit seulement 15%.

Tableau 7: Taux d'emploi dans le secteur agricole

Secteur	Taux d'emploi
Agriculture	85%
Hors agriculture	15%

Le développement de nouveaux secteurs d'activités, offre des opportunités de diversification économique pour les ménages des exploitations agricoles familiales. Cette diversification peut contribuer à améliorer les conditions de vie et à renforcer la résilience des communautés rurales, en leur offrant de nouvelles sources de revenus et en leur permettant de mieux s'adapter aux changements économiques et climatiques.

L'analyse de la distribution des emplois selon divers secteurs d'activité, que ce soit en dehors de l'activité agricole ou en complément de celle-ci au sein des ménages de notre échantillon, offre une perspective globale de la dynamique économique et professionnelle de la région. Ces diverses catégories mettent en évidence la variété des activités économiques et des moyens de subsistance qui caractérisent la communauté locale.

La catégorie "Salarié" se divise en plusieurs sous-catégories, à savoir le secteur public, le secteur privé, les emplois temporaires en exploitation agricole, et les emplois dans le secteur social et solidaire. Le pourcentage relativement faible de 3% de personnes travaillant dans le secteur public peut indiquer une dépendance moins marquée vis-à-vis de l'emploi gouvernemental. En effet, les opportunités d'emploi au sein de ce secteur semblent se concentrer principalement sur des postes de fonctionnaires au sein des structures administratives locales, tels que la commune ou le caïdat.

Le pourcentage le plus élevé de 53% dans la catégorie "Foyer" indique que la quasi-totalité des femmes de notre échantillon s'occupent des travaux ménagers ou se consacrent à des tâches non rémunérées en plus de leur travail dans l'exploitation familiale.

La présence de 27% de personnes travaillant dans le "Secteur privé" souligne la diversification des opportunités d'emploi au-delà du secteur agricole.

La proportion de 9% attribuée à la catégorie "Exploitation agricole d'un autre ménage" met en évidence une forme intrigante de dynamique économique au sein de la communauté. Cette donnée suggère une collaboration économique entre les ménages, où certains individus de la région trouvent un emploi au sein des exploitations agricoles appartenant à d'autres ménages.

Cette coopération économique peut résulter d'une combinaison de facteurs, notamment la nécessité de main-d'œuvre agricole et l'expertise spécifique requise, notamment dans les tâches liées au travail du sol, à la taille du pommier et aux traitements phytosanitaires.

Ce phénomène reflète une interdépendance économique au sein de la communauté, où les compétences agricoles spécifiques de certains individus répondent aux besoins des autres ménages agricoles. En contrepartie de leurs services, ces ouvriers agricoles reçoivent une rémunération qui varie généralement entre 100 et 125 dirhams par journée de travail. Cette pratique peut également souligner les avantages d'une collaboration locale, où l'expertise et les ressources sont partagées pour le bénéfice collectif, tout en générant des sources de revenus pour les individus concernés.

Le groupe représentant 5% de la population et catégorisé comme "Indépendant" englobe une diversité de travailleurs autonomes qui s'impliquent dans une gamme variée d'activités économiques en dehors du contexte de l'emploi salarié. Parmi ces individus indépendants, on peut identifier des profils professionnels tels que des petits commerçants opérant sur les marchés de produits frais, des bouchers, ainsi que des fournisseurs de services indépendants. Cette catégorie inclut également des guides touristiques et des propriétaires d'auberges, mettant en évidence le rôle vital de ces activités dans la création d'emplois locaux.

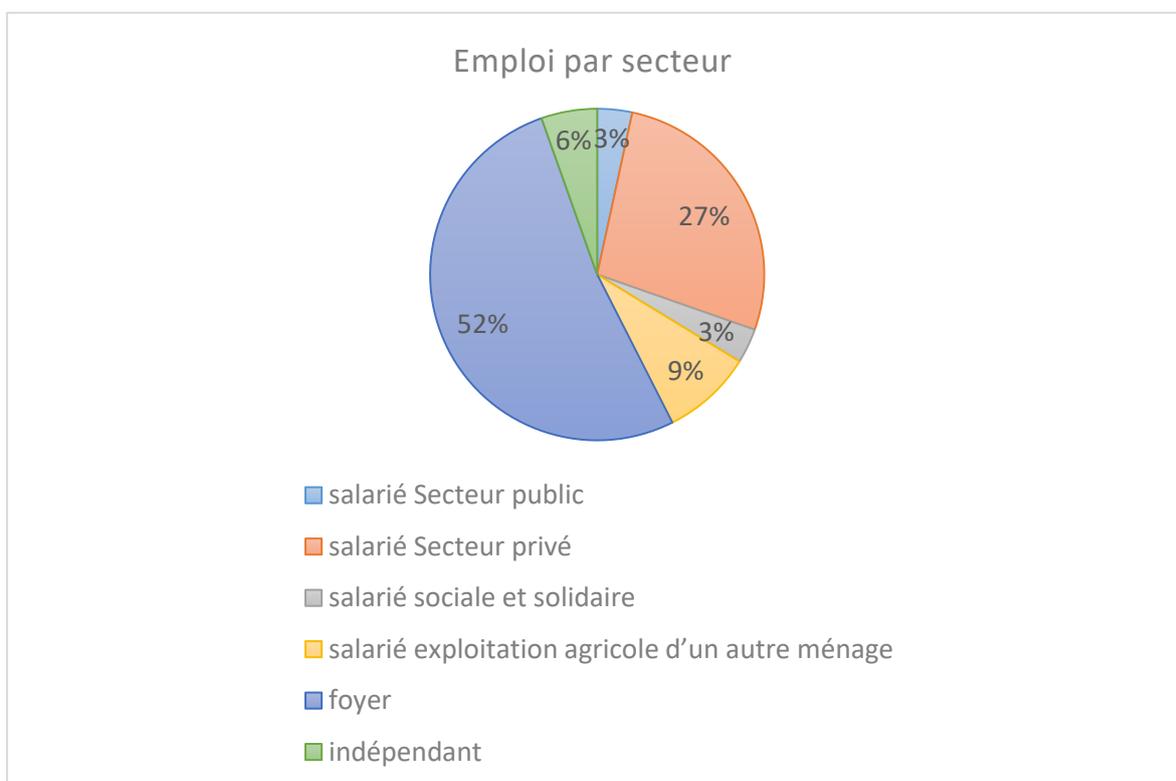


Figure 20: Répartition des secteurs d'emploi

1.3.6 Droit à l'éducation

L'inclusion économique et sociale se trouve intrinsèquement liée à l'égalité des opportunités dans le domaine de l'éducation. Lorsque chaque individu, indépendamment de son contexte socioéconomique, de son genre, de son origine ethnique ou de ses éventuelles difficultés physiques, peut accéder à une éducation de qualité, cela établit les fondations d'une société plus équitable et juste. L'éducation joue un rôle crucial dans la démystification du cycle de la pauvreté en offrant aux individus les compétences et les connaissances nécessaires pour briser les chaînes de la vulnérabilité financière. Elle leur permet également de contribuer activement au progrès de leurs communautés.

En effet, lorsque l'éducation est accessible à tous, elle constitue un puissant levier d'égalité. Elle donne aux jeunes, quelle que soit leur origine, la possibilité d'explorer leur plein potentiel et de participer activement à la vie économique et sociale. De plus, une éducation de qualité fournit les compétences essentielles pour accéder à un emploi décent et à des opportunités professionnelles. Cela contribue à briser le cycle de la pauvreté en offrant des perspectives d'avenir solides, tant sur le plan individuel que collectif.

En ce qui concerne l'accès à l'éducation, l'indicateur du "Taux de scolarisation brut tous niveaux confondus" reflète la situation de l'éducation dans la zone étudiée, en prenant en compte les différents niveaux d'éducation de la population âgée de 6 à 22 ans. Le taux brut de scolarisation est calculé en rapportant le nombre total d'élèves scolarisés à la population totale de cette tranche d'âge, quel que soit leur niveau d'éducation. Dans ce contexte, les données révèlent un taux brut de scolarisation global de 97%, ce qui indique une forte prévalence de la scolarisation des jeunes dans la région.

En examinant les chiffres en détail, on observe une distribution variée des niveaux d'éducation. La catégorie "Sans niveau" avec 4 individus. Les niveaux d'éducation plus élevés, tels que le collège, le lycée et le supérieur, cumulent respectivement 39, 15 et 4 individus, illustrant une progression décroissante dans la fréquentation à mesure que le niveau d'éducation augmente.

L'importance accordée à l'éducation de base est démontrée par la prépondérance de la catégorie "Primaire" avec 54 individus. Cela suggère un effort significatif pour assurer l'accès à

l'éducation de base à un grand nombre d'enfants dans la zone. Cependant, il est important de noter que le taux brut de scolarisation ne prend pas en compte des facteurs tels que le taux d'abandon scolaire ou la qualité de l'éducation.

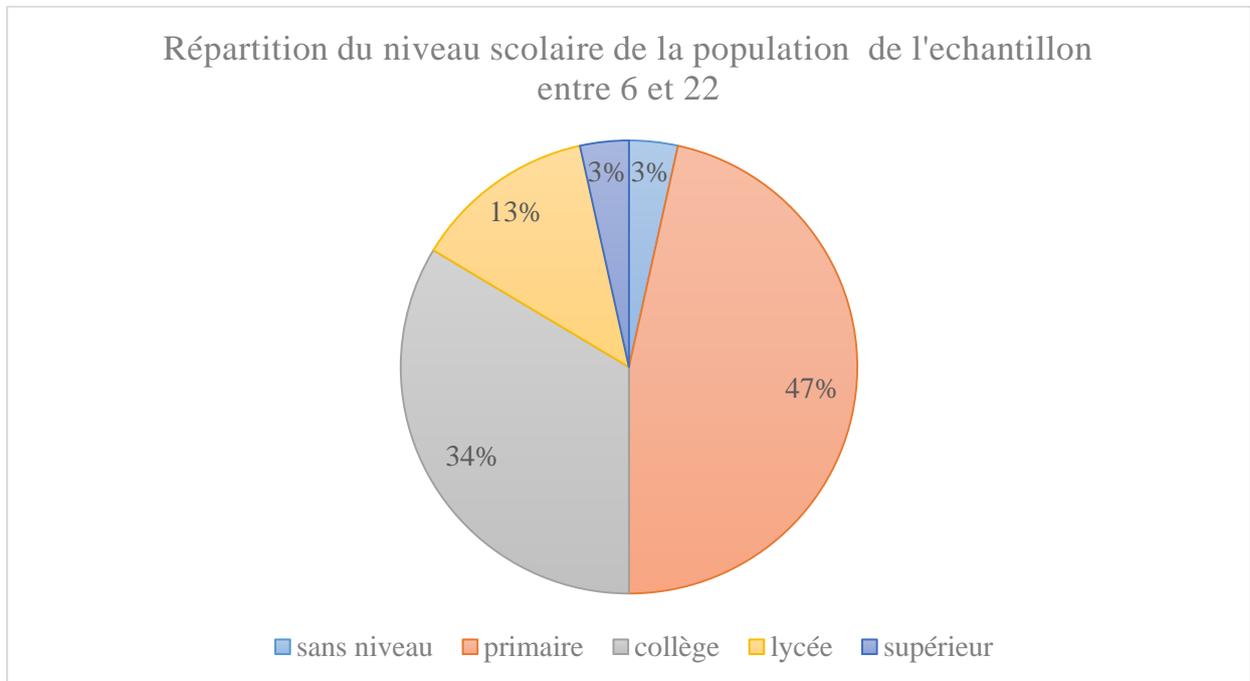


Figure 21: Répartition du niveau scolaire de la population de l'échantillon entre 6 et 22

Les initiatives visant à assurer le droit à l'éducation pour les habitants de la petite agriculture familiale revêtent une importance cruciale pour renforcer leur intégration économique et sociale. Ces actions se matérialisent par le biais de divers programmes et politiques éducatives destinées à soutenir cette population spécifique.

L'indicateur du "Taux de la population bénéficiaire de programmes d'appui à la scolarisation" se révèle être un outil essentiel pour évaluer l'efficacité et l'ampleur de ces programmes éducatifs. Parmi ces initiatives, on peut citer des programmes tels que "Tayssir" ou l'octroi de bourses scolaires, qui ont été déployés dans la région à l'étude.

Les données indiquent que 58 individus sur un total de 89 en cours de scolarisation bénéficient de programmes d'appui à la scolarisation, ce qui se traduit par un taux de bénéficiaires de 59%. Cela signifie que plus de la moitié de la population scolarisée de cette tranche d'âge bénéficie de ces programmes d'appui. Ce résultat met en évidence l'importance accordée par la région à

l'amélioration de l'accès à l'éducation en fournissant des ressources financières pour soutenir les élèves et encourager leur maintien à l'école.

Cette proportion significative de bénéficiaires suggère que les programmes d'appui à la scolarisation ont réussi à toucher une part importante de la population cible. Cela pourrait avoir des effets positifs sur la réduction de l'abandon scolaire et l'encouragement de la fréquentation scolaire. Cependant, il est important de prendre en compte d'autres facteurs tels que la qualité de l'éducation et la pertinence des programmes, ainsi que l'efficacité des mécanismes de suivi et d'évaluation de ces programmes pour garantir qu'ils atteignent réellement leurs objectifs.

Tableau 8: Taux de bénéficiaire d'un programme d'appui à la scolarisation

Indicateur	Valeur
Somme des bénéficiaires de programmes d'appui	53
Nombre de population scolarisée entre 6 et 22 ans	89
Taux de bénéficiaire d'un programme d'appui à la scolarisation	59%

En matière de programmes et actions d'alphabétisation, les données contenues dans le tableau fournissent des informations essentielles sur le niveau d'éducation parmi les 302 individus de l'échantillon. Parmi ces participants, 72 sont classés comme analphabètes, ce qui équivaut à un taux d'analphabétisme de 23% au sein de la communauté examinée. En d'autres termes, près d'un quart de la population échantillonnée ne maîtrise ni la lecture ni l'écriture.

Cependant, il est positif de constater que des mesures sont en cours pour remédier à cette situation préoccupante. En effet, huit des 72 individus analphabètes participent actuellement à des programmes d'alphabétisation. Cela représente un taux de 11% parmi les analphabètes, indiquant que des progrès sont en cours pour fournir à cette population les compétences essentielles en alphabétisation.

Ces initiatives méritent une attention particulière, car elles visent à réduire l'analphabétisme, ce qui, à son tour, peut avoir un impact significatif sur l'inclusion économique et sociale. La capacité à lire et à écrire est une compétence fondamentale qui ouvre la porte à l'apprentissage continu, à l'emploi et à la participation active à la vie sociale. Par conséquent, surveiller et

soutenir ces programmes d'alphabétisation est essentiel pour améliorer le bien-être et les perspectives d'avenir des personnes analphabètes au sein de cette communauté.

Tableau 9: Bénéficiaire de programme d'alphabétisation

Niveau scolaire	Nombre de personnes
Sans niveau	64
En cours d'alphabétisation	8
Total	72
Total échantillon	302
Taux d'analphabétisation	23%
Taux de personnes analphabètes bénéficiaire de programme d'alphabétisation	11%

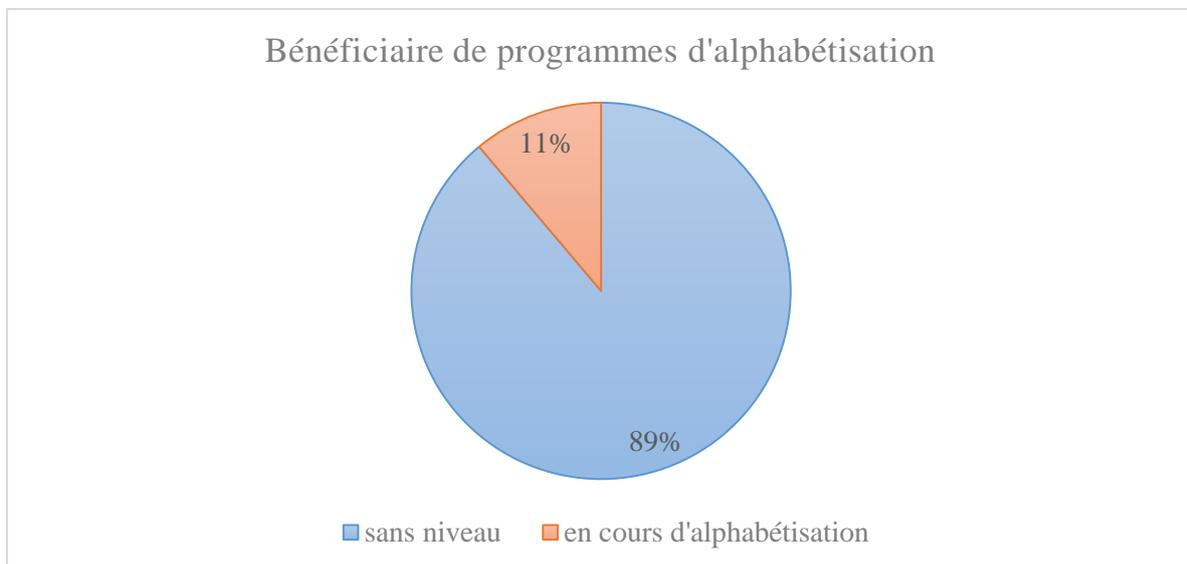


Figure 22: Bénéficiaire de programme d'alphabétisation

L'initiative visant à faciliter l'accès au transport scolaire s'inscrit aussi dans une perspective cruciale visant à promouvoir le droit fondamental à l'éducation. L'indicateur du "Taux de la Population Bénéficiaire du Transport Scolaire" nous fournit un aperçu précieux de la

disponibilité des moyens de transport permettant aux étudiants d'accéder plus facilement à l'éducation.

Les données recueillies révèlent qu'au sein d'un groupe de 89 individus actuellement scolarisés dans cette tranche d'âge, seuls 15 étudiants bénéficient du transport scolaire. Cela se traduit par un taux de bénéficiaires de 17%. En d'autres termes, seulement une portion relativement limitée de la population scolarisée dans la zone d'étude a actuellement accès au transport scolaire.

Cette statistique souligne un défi potentiel en matière d'accès à l'éducation, en particulier pour les étudiants qui dépendent du transport pour se rendre à l'école. Il est essentiel de se pencher sur cette situation pour comprendre les obstacles potentiels qui peuvent empêcher un plus grand nombre d'étudiants de bénéficier de ce service essentiel. La disponibilité d'un transport adéquat vers les établissements d'enseignement peut avoir un impact significatif sur la fréquentation scolaire, la réussite académique et, en fin de compte, sur l'inclusion économique et sociale des étudiants. Par conséquent, cette analyse met en évidence la nécessité de réfléchir à des solutions pour étendre l'accès au transport scolaire dans la région afin de garantir que tous les étudiants puissent bénéficier pleinement de leur droit à l'éducation.

Tableau 10: Taux de la Population Bénéficiaire du Transport Scolaire

Indicateur	Valeur
Nombre d'étudiants bénéficiaires du transport scolaire	15
Nombre de population scolarisée entre 6 et 22 ans	89
Taux de la Population Bénéficiaire du Transport Scolaire	17%

2. L'INCLUSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE LA PETITE AGRICULTURE FAMILIALE À TRAVERS DES INDICATEURS QUI REFLÈTENT LES RÉSULTATS DE L'INCLUSION

2.1 Stabilisation de la population

2.1.1 Taux de migration

L'évolution du secteur agricole exerce une influence significative sur la distribution géographique de la population à travers le pays, en remodelant et en développant les économies locales. L'essor de l'agriculture crée des opportunités d'emploi qui jouent un rôle clé dans la régulation des mouvements migratoires, contribuant ainsi à façonner la dynamique de migration à l'échelle nationale. Les régions qui sont historiquement des zones d'émigration continuent à fournir une main-d'œuvre en quête d'opportunités, tandis que les régions offrant ces emplois se trouvent souvent confrontées à une saturation démographique.

De plus, l'agriculture agit comme un "fixateur social". Elle offre aux populations une ancre sécurisante au sein de la société rurale, limitant ainsi l'exode vers les zones urbaines et péri-urbaines et contribuant à prévenir le développement de quartiers informels chaotiques en milieu urbain. Grâce à son mode d'organisation et à ses pratiques de production, l'agriculture favorise le maintien de structures communautaires informelles. Elle encourage la coopération entre les agriculteurs et renforce les liens sociaux, ce qui constitue un indicateur crucial de résultats de l'inclusion économique et sociale de la population.

Avec l'accroissement du taux et du niveau de scolarisation, les jeunes se voient offrir de nouvelles possibilités pour trouver des emplois rémunérés à l'extérieur de leur territoire, synonymes de succès. Cette tendance s'ajoute au désintérêt croissant des jeunes pour les métiers de pasteur et à la subdivision progressive des terres par héritage, qui aboutit à la réduction des parcelles. Cette situation ne permet pas à une famille élargie d'absorber toute la main-d'œuvre familiale, forçant ainsi les jeunes à migrer et à quitter leur lieu d'origine. Les migrations prennent diverses formes : certains mineurs quittent l'école pour migrer illégalement vers l'Espagne, ce qui est devenu une tendance à M'semrir-Tilmi. D'autres jeunes deviennent des travailleurs saisonniers en ville, exerçant des métiers tels que la construction et les travaux publics, et revenant périodiquement chez leur famille. Leur attachement à leur territoire d'origine les pousse à contribuer financièrement à l'amélioration du niveau de vie de ceux qui sont restés ou à investir sur le territoire, que ce soit dans la construction de maisons ou dans l'agriculture. Ainsi, un flux de capital humain sortant coexiste avec un flux inverse de capital financier.

Une autre facette de la migration concerne les migrants permanents, qui sont des membres de la famille ayant décidé de construire leur vie en dehors de la sphère familiale. Cela s'applique notamment aux femmes. Bien qu'elles aient des droits légaux sur les terres, elles hésitent

souvent à les revendiquer en raison de la crainte du jugement social et de la pression pour éviter d'hériter de petites parcelles difficiles à exploiter.

Cette tendance conduit fréquemment les filles à renoncer à leur part de terres en faveur de leurs frères, limitant ainsi leurs opportunités d'exploiter personnellement ces terres. La situation devient encore plus problématique si les filles résident dans un autre douar, car elles se trouvent alors dans l'incapacité de cultiver ces terres et sont contraintes de les abandonner.

Au-delà de son impact sur leur autonomie économique, cette contrainte foncière influence également les choix de vie des filles. Elles sont confrontées à un dilemme complexe : choisir de migrer et d'opter pour un mariage en ville, loin des terres familiales, ou rester dans leur douar d'origine et devenir dépendantes des terres de leur futur mari.

Tableau 11: Taux de migration

Nombre total de l'échantillon + migrants	385
Somme des migrants	83
Taux de migration	27%

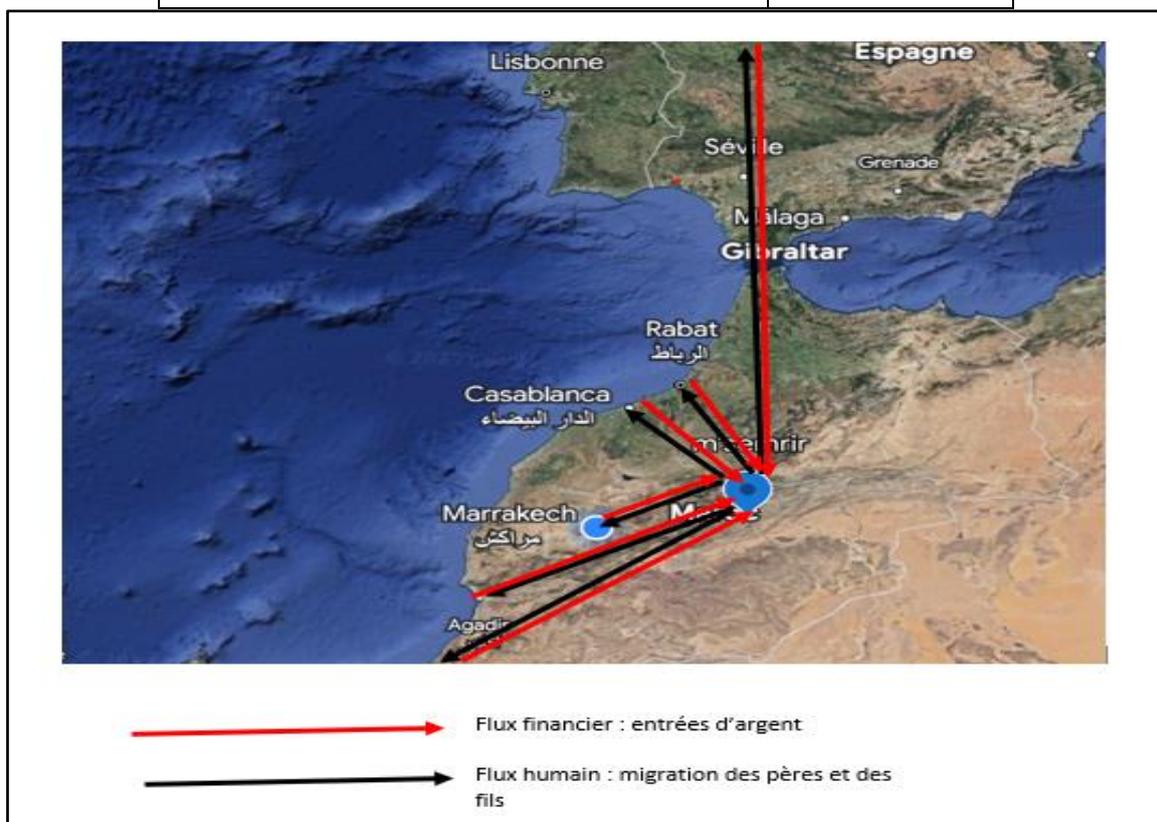


Figure 23 : Représentation cartographique des différents flux humain et financier de la population de M'semrir-Tilmi

2.2 La Participation à la vie communautaire

2.2.1 *L'adhésion aux organisations de société civile*

La participation communautaire est un indicateur clé de l'inclusion économique et sociale au sein d'une société. Elle reflète la capacité des individus à s'impliquer activement dans les aspects économiques et sociaux de leur communauté. La participation communautaire se manifeste à travers un processus où les membres de la population collaborent pour atteindre des objectifs communs. Lorsque les individus sont inclus et ont la possibilité de contribuer aux prises de décision qui les touchent, cela témoigne d'un niveau satisfaisant d'inclusion économique et sociale.

Pour évaluer cette participation, deux indicateurs sont mesurés : le taux d'adhésion aux organisations de la société civile et le taux l'adhésion aux organisations professionnelles .

Le premier indicateur permet de mesurer l'engagement de la population locale dans des initiatives et des activités relevant de la société civile. Ce taux se calcule en rapportant le nombre de ménages dont les membres sont affiliés à une organisation de la société civile (OSC) au nombre total de ménages dans la zone étudiée.

Les données présentent un écart significatif entre les ménages ayant des membres affiliés à une OSC et ceux qui n'en ont pas. Sur l'ensemble des ménages, 24,56% indiquent avoir au moins un membre qui est affilié à une organisation de la société civile, tandis que 75,44% ne sont pas affiliés à une OSC.

Ces données soulèvent des considérations de fond quant à la dynamique de la participation citoyenne et de l'engagement communautaire au sein de la région. L'adhésion aux Organisations de la Société Civile (OSC) peut être perçue comme un indicateur révélateur de la propension de la population à s'investir dans des initiatives bénévoles, des projets à portée sociale, des entreprises de développement local ou autres actions visant l'amélioration de la qualité de vie au sein de la collectivité.

Plus précisément, à Ait Marghad, douar ait tafqirt on observe un engagement significatif de la population au sein d'organisations de la société civile à caractère culturel et sportif, s'exemplifiant par l'organisation de tournois de football, permettant ainsi aux jeunes de se divertir et de s'émanciper. De même, des initiatives orientées vers le développement humain, telles que la lutte contre l'analphabétisme chez les femmes, témoignent d'une participation

consciente et active de la population. Ces actions attestent d'une volonté de progrès et d'amélioration tangible, reflétant une démarche résolument orientée vers l'avancement et l'amélioration des conditions locales.

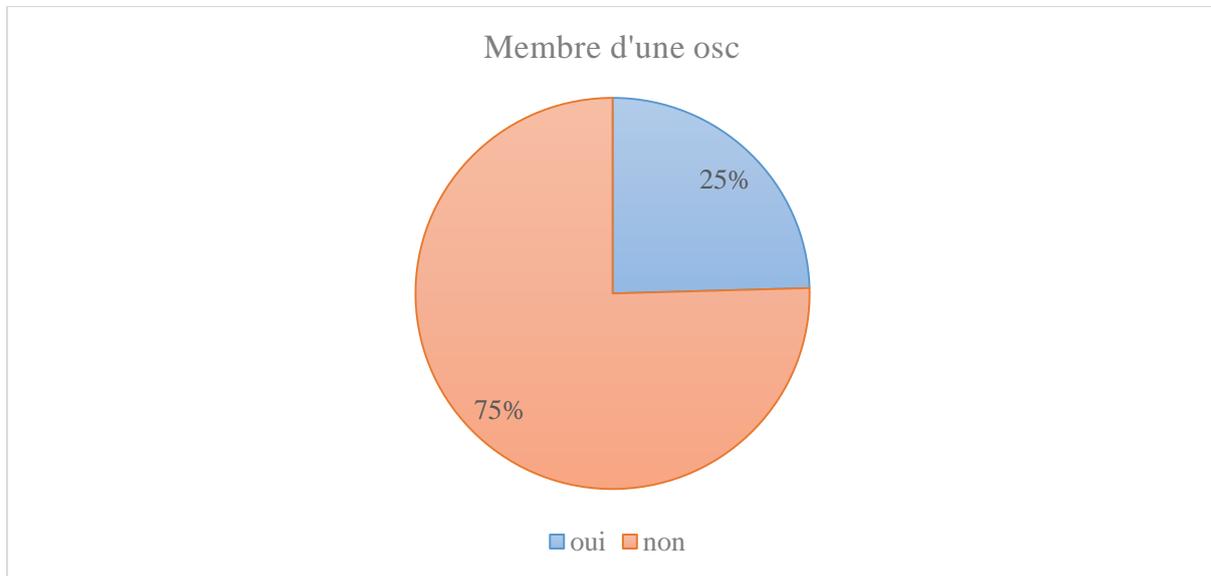


Figure 24: Part des ménages comptant des membres affiliés à une organisation de la société civile

2.2.2 L'adhésion aux organisations professionnelles

L'indicateur concernant l'affiliation à une organisation professionnelle (OP) permet de mettre en lumière le degré d'implication de la population locale au sein de groupes ou d'associations axés sur des activités agricoles ou économiques. Les données révèlent que 28,07 % des foyers sont membres d'une OP, tandis que 71,93 % ne le sont pas. Dans la zone M'semrir-Tilmi, les organisations professionnelles identifiées sont principalement des coopératives d'éleveurs, des coopératives de produits phytosanitaires, le Groupement d'Intérêt Économique (GIE) associé à l'unité de stockage frigorifique, ainsi que la coopérative de valorisation des plantes médicinales à M'semrir.

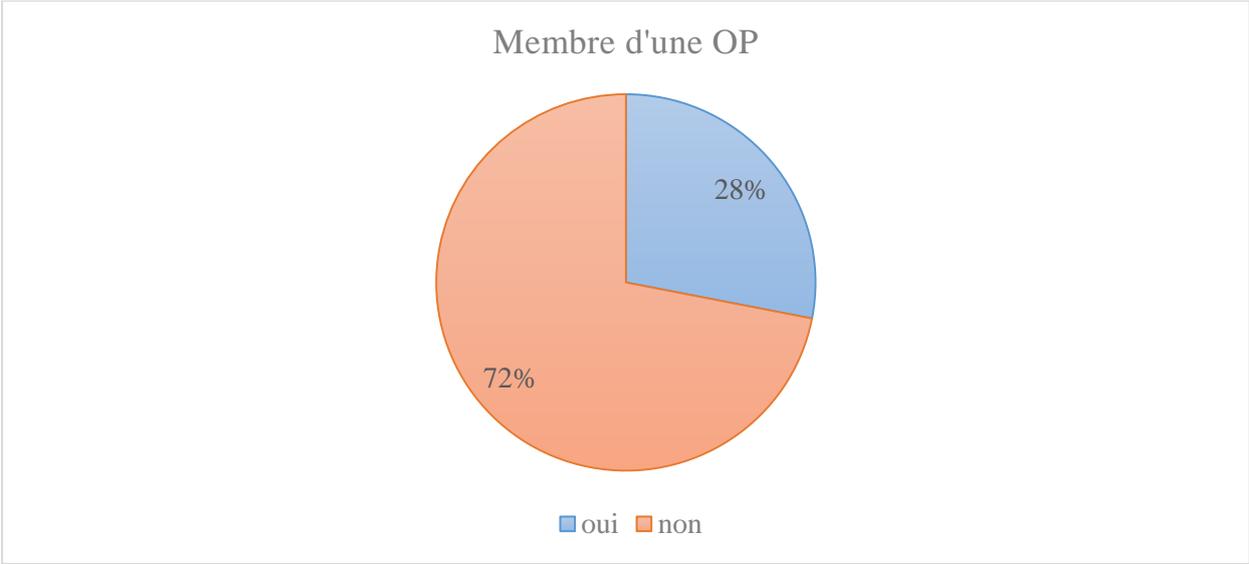


Figure 25: pourcentage des ménages comptant des membres affiliés à une organisation professionnelle

CONCLUSION GÉNÉRALE ET RECOMMANDATIONS

La population de notre échantillon, s'est montrée ouverte à discuter de son intégration dans la société. À travers leurs discours et nos analyses d'indicateurs, nous avons pu identifier les éléments clés de l'inclusion de cette population. Cela se traduit principalement par leur droit d'accéder aux avantages directs et indirects de la patrimonialisation. En particulier, cela concerne leur accès aux facteurs de production visant à améliorer leurs revenus agricoles, ainsi que leurs conditions de vie, à la fois pour eux-mêmes et pour leur famille. Ces conditions de vie englobent des services de base tels que les infrastructures, l'électricité, l'eau potable, un logement adéquat, des opportunités d'emploi, des soins de santé et un accès à l'éducation. Ces éléments sont cruciaux pour rendre le territoire attrayant, ce qui, à son tour, peut encourager la stabilisation de cette population et favoriser sa participation au sein de la communauté.

L'examen de divers indicateurs nous offre une perspective statique de la situation en ce qui concerne l'inclusion économique et sociale de notre échantillon. Cela met en évidence les différentes dimensions de l'inclusion, reflétant la nature multidimensionnelle de ce concept.

L'accès aux facteurs de production, en particulier à la terre et à l'eau, joue un rôle essentiel dans l'amélioration de la productivité des exploitations familiales, renforçant ainsi leur position économique et leur compétitivité sur le marché. **« Le problème de cette zone est que la population augmente démographiquement et les terres et les ressources en eau sont en diminution. »** disait ikhlef. **« Selon les idées avancées par Jean-Baptiste Say, l'évolution de la terre et de la population revêt un rythme particulièrement significatif. Les individus, inlassablement, s'efforcent de rechercher un revenu digne, aspirant à accroître leur niveau de vie ("l7ssab makhlak tw9ef ou makhlak tn3es") . Néanmoins, l'agriculture ne garantit pas une stabilité financière, poussant ainsi les agriculteurs à considérer en permanence l'avenir et les perspectives à venir »** disait baadi et ikhlef.

Malgré le fait que le secteur agricole emploie 85% de la population enquêtée, seulement 39% d'entre eux ont une part du revenu agricole située entre 25% et 50%. Ceci met en lumière l'importance des facteurs de production, notamment la terre et l'eau, dans le contexte de l'inclusion économique.

Cependant, il convient de souligner que le problème du foncier, caractérisé par la petitesse et le morcellement des parcelles, constitue un obstacle majeur à l'investissement agricole. Ceci est illustré par le fait que 92% des exploitations agricoles fonctionnent en mode de faire valoir direct, avec l'héritage comme mode prédominant à 92,98%.

Malgré cette contrainte, une catégorie de 8% des petits agriculteurs de notre échantillon développe des stratégies pour améliorer leur revenu agricole étant donné la subdivision et la petitesse de leurs propres parcelles, notamment par le recours à un mode de faire valoir indirect soit par location informelle ou prise en association ou autre. Pour certains sans terres, cette approche est choisie afin de tempérer le sentiment d'exclusion ressenti et d'intégrer plus pleinement la "société exploitante". D'autre part, certains attributaires choisissent de devenir preneurs dans d'autres exploitations afin d'accroître leurs revenus,

L'accès à l'eau d'irrigation de surface est généralement assuré, car la plupart des parcelles se trouvent à proximité des seggyas. Cependant, lors des périodes de sécheresse, on observe une forte cohésion sociale au sein du douar, où les habitants adoptent des stratégies inclusives de gestion de l'eau. Cela se manifeste par l'établissement de règles de rotation de l'eau, qui varient en fonction des tribus, mais qui visent à inclure tout le monde dans le partage de cette ressource vitale.

Quant à l'irrigation souterraine, les résidents de l'échantillon rencontrent des obstacles pour y accéder. L'installation de puits exige un investissement considérable à la fois pour leur création et pour le pompage de l'eau, ce qui constitue une contrainte économique majeure pour de nombreux agriculteurs. Cependant, avec les années de sécheresse répétées, les préoccupations de la population ont augmenté, ce qui a conduit à une dynamique croissante de forage de puits.

L'introduction du pommier dans la région a engendré une transformation significative du modèle agricole en place. Cette évolution s'est caractérisée par un déplacement progressif d'une approche agricole axée principalement sur l'autosubsistance vers une orientation davantage tournée vers la commercialisation, visant à intégrer la production au marché. Les choix de cultures observés au sein des associations culturelles de la région reflètent clairement cette transformation. Le pommier est devenu une culture axée sur la génération de revenus, avec un taux d'autoconsommation relativement bas de 18%. Il est suivi de près par la pomme de terre, dont le taux d'autoconsommation s'élève à 35%. Néanmoins, il est important de noter que le blé et l'orge maintiennent leur rôle central dans l'alimentation humaine, en particulier dans la préparation du pain, qui demeure une composante essentielle de la culture alimentaire marocaine.

Cette transition dans le choix des cultures et les fluctuations des taux d'autoconsommation mettent en lumière une adaptation aux opportunités économiques ainsi qu'aux évolutions des besoins alimentaires. Cela témoigne également d'une évolution culturelle, où de nouvelles

pratiques agricoles sont intégrées tout en préservant les éléments fondamentaux de la tradition culinaire locale.

Pour illustrer cette dynamique, la citation de M. BRDOUZ HDOU est pertinente : « **Consommer sa propre production est toujours meilleure. C'est ce qui nous pousse parfois à cultiver même si nous n'avons pas les moyens. Au moins, vous savez ce que vous mangez et sa qualité !** » Cette déclaration souligne l'importance de l'autoconsommation en tant que pratique agricole significative dans la région, mettant en avant la qualité et la sécurité alimentaire comme des préoccupations essentielles pour les agriculteurs locaux.

Notre territoire est actuellement confronté à des enjeux majeurs qui ont un impact significatif sur la qualité de vie de ses résidents, en particulier en ce qui concerne le manque d'opportunités d'emploi. En analysant la répartition des sources de revenus, telle qu'indiquée dans le tableau, on peut discerner une économie complexe et diversifiée. Cette économie comprend à la fois des activités agricoles traditionnelles et des opportunités d'emploi dans le secteur privé, ainsi que des formes de travail indépendant.

En revanche, la forte dépendance aux activités domestiques, illustrée par la participation des femmes au foyer, des guerriers agricoles, ou des "soldats cachés", constitue une part significative de la main-d'œuvre. Il est courant de constater qu'au sein des ménages, presque toutes les femmes s'occupent du travail agricole, notamment des tâches liées à la récolte et à l'irrigation . Cependant, l'intensité du travail peut varier d'une tribu à l'autre. Par exemple, les femmes d'Ait Hdidou sont réputées pour leur forte implication, comparativement à d'autres tribus.

Une tendance notable est l'absence fréquente des hommes pendant certaines périodes de l'année, alors qu'ils partent travailler en dehors de la région, principalement dans les villes. Cette absence laisse souvent les femmes seules, responsables de toutes les tâches agricoles et de la gestion des foyers, témoignant ainsi de leur extraordinaire résilience et détermination.

Dans bien des cas, l'activité agricole ne peut être considérée comme un choix délibéré, mais plutôt comme une solution trouvée en réponse à l'absence d'autres perspectives économiques. Cette réalité reflète la situation prévalant dans les zones rurales, où les opportunités d'emploi formel restent limitées, contraignant ainsi de nombreux individus à embrasser l'agriculture par défaut.

Cependant, une lueur d'espoir se profile à l'horizon, principalement dans le secteur du tourisme. En effet, le tourisme, et plus particulièrement le tourisme écologique, présente un potentiel prometteur pour cette région. Cette perspective est étayée par divers atouts, dont la présence de magnifiques formations montagneuses, des sites d'intérêt remarquables tels que le Col Aghenbou n Worz et les grottes d'Irbiben, ainsi que la disponibilité de produits locaux de qualité. Cette diversité de caractéristiques offre un terreau fertile pour développer une offre touristique diversifiée et séduisante, susceptible d'attirer des visiteurs en quête d'une expérience authentique en harmonie avec l'environnement naturel et culturel de la région.

Par conséquent, la création d'emplois dans des secteurs liés au tourisme, tels que le guidage touristique et la gestion d'auberges, ne contribue pas seulement à l'autonomie économique des individus, mais elle revêt également une importance cruciale pour la vitalité économique globale de la région. Le PFE sur le tourisme dans la zone traite plus profondément cet aspect.

L'accès aux droits fondamentaux, comme l'éducation, la santé, le logement et l'eau potable, a un impact significatif sur la vie des individus et de la communauté. Cela se manifeste Lorsque les membres du ménage ont accès à ces droits fondamentaux, leur qualité de vie s'améliore. Ils bénéficient d'un bien-être accru et sont en mesure de participer activement à la vie économique et sociale de leur communauté.

L'accès à une éducation de qualité est un moteur essentiel pour élargir les perspectives d'emploi. Dans notre zone d'étude, le taux brut de scolarisation des jeunes de 6 à 22 ans atteint un impressionnant 97%, témoignant de l'attachement profond de la population à l'éducation de ses enfants. Cependant, cette région est confrontée à un défi persistant : un taux élevé d'analphabétisme qui touche 23% de la population, principalement parmi les agriculteurs plus âgés. Cela crée une forte dépendance à l'égard de l'agriculture en tant que principale source de revenus, car l'incapacité à lire et à écrire limite considérablement les opportunités économiques en dehors du secteur agricole.

Pourtant, malgré des ressources limitées, des programmes d'alphabétisation ont été mis en place, bien que seulement 11% de la population en ait bénéficié jusqu'à présent. Il est notable que toutes les personnes ayant bénéficié de ces programmes sont des femmes. Ce chiffre souligne la détermination des femmes de la région à s'améliorer et à diversifier leurs compétences, avec l'objectif d'améliorer leur inclusion sociale et économique. Ces programmes d'alphabétisation sont souvent initiés par des associations locales,

L'exemple que nous avons observé concerne l'association ait tafqirt localisé à Ait Marghad, qui a établi une collaboration fructueuse avec une autre association de lutte contre l'analphabétisme à Tinghir. Cette collaboration avait pour objectif d'encourager les adhérentes réceptives mais également la population locale à s'inscrire et à bénéficier des programmes d'alphabétisation proposés par les deux association. La première étape était à l'association de Tinghir à se rendre chez l'association à d'Ait Marghad.

Cette initiative coopérative entre les deux associations revêt une grande importance, car elle montre comment des entités locales unissent leurs forces pour promouvoir l'éducation et l'inclusion sociale au sein de la communauté. Lors de notre présence sur le terrain, nous avons pu constater à quel point cette collaboration était bénéfique. Les membres de l'association de Tinghir sont venus dans leurs tenues traditionnelles, afin de sensibiliser et à mobiliser les femmes d'Ait Marghad en faveur de ces programmes d'alphabétisation.

Cette expérience démontre la manière dont des partenariats locaux peuvent jouer un rôle essentiel dans la diffusion de l'éducation et la promotion de l'inclusion. Elle illustre également comment l'éducation peut devenir un catalyseur puissant pour le développement économique et social, offrant aux individus de nouvelles compétences et opportunités qui renforcent leur participation active au sein de la société.



Figure 26: Illustration représentant l'initiative des deux associations à Ait Marghad

Également initiés par des associations locales, les associations de transport scolaire peuvent jouer un rôle crucial dans l'encouragement de la scolarisation, en particulier dans les zones où les distances entre les foyers et les écoles sont importantes le cas des douars d'ait hadidou. Le faible taux de 17% de bénéficiaires pourrait être dû à la proximité des écoles primaires et

puisque pourcentage de l'échantillon sont en primaire traduit la non nécessité du transport pourtant pour le collège il n'existe que 3 dans la zone entière ce qui peut poser des obstacles géographiques ou économiques à l'accès à l'école pour de nombreux étudiants. Le manque d'infrastructures de transport adéquates est aussi un facteur.

Les programmes étatiques, tels que le programme Tayssir, ont contribué à faciliter l'accès à l'éducation, en offrant un soutien financier aux ménages à faibles revenus, ce qui concerne 52% de la population échantillonnée. Ces bénéficiaire de ce programme sont principalement les bénéficiaires de programme de santé RAMED/AMO TADAMON, auquel 78% de la population est affiliée, représente une avancée significative. L'AMO TADAMON élargit la couverture de l'assurance maladie pour inclure les travailleurs indépendants et les personnes affiliées au RAMED, qui n'étaient pas précédemment couverts. L'État facilite l'adhésion en prenant en charge les cotisations pendant une période transitoire, bien que les individus aient également la possibilité de choisir de ne pas adhérer à l'AMO TADAMON.

Néanmoins, la dimension de l'accès aux services de santé adéquats est confrontée à des défis. Le secteur de la santé, aussi bien au niveau national qu'au niveau local, montre des signes de sous-développement. Les résidents de notre échantillon expriment leur mécontentement quant à la qualité des services et à l'accès limité. Les centres de santé sont la première option pour les problèmes de santé mineurs, couvrant ainsi les soins de base. Pour les cas plus graves, la population se tourne vers les hôpitaux publics, principalement dans les provinces éloignées telles que Tinghir, Boumalne, ou Ouarzazate, bien que l'accès à ces établissements représente un défi majeur. En outre, les opérateurs de santé privés ne sont accessibles qu'à 9% de la population en raison de leurs coûts relativement élevés, environ 150 dirhams pour une consultation, dépassant ainsi la capacité financière de la majorité des habitants.

Lorsque l'on scrute de manière plus approfondie la situation du logement au sein de la population examinée, une série de tendances intrigantes se dégage. Tout d'abord, le constat que 98% des individus sont propriétaires ou copropriétaires de leur logement révèle un attachement profond à la notion de propriété immobilière. Ceci met en évidence l'importance que la population locale accorde à la stabilité résidentielle et à l'engagement à long terme dans l'investissement immobilier. En détenant leur propre logement, les résidents peuvent garantir la sécurité de leur habitation et préserver le patrimoine familial, une tradition souvent transmise de génération en génération.

La prévalence des habitations de type rural (39%) et des habitations rurales en pisé (37%) revêt également une signification particulière. Ces pourcentages soulignent la préservation des traditions architecturales et culturelles locales. Les maisons de style rural en pisé, en particulier, sont généralement construites en utilisant des méthodes traditionnelles de construction et des matériaux locaux. Leur maintien traduit un profond respect pour le patrimoine architectural de la région et une volonté résolue de préserver ces précieuses traditions.

D'autre part, la présence de maisons modernes, qui représentent 24% de l'ensemble, indique que la région connaît un processus de développement et de modernisation. Ces habitations modernes peuvent refléter une amélioration des conditions de vie, une croissance économique et l'adoption de modes de vie plus contemporains. Toutefois, il est essentiel de noter qu'en dépit de cette modernisation, la population maintient une connexion profonde avec ses racines et son histoire, comme le témoigne la prédominance persistante des maisons rurales.

Dans l'ensemble, ces données sur le logement dépeignent un équilibre délicat entre la préservation des traditions et l'acceptation de la modernité. Elles reflètent la richesse culturelle de la région et l'attachement profond de la population à son patrimoine, tout en soulignant sa volonté de progresser avec son temps pour améliorer la qualité de vie et les conditions de logement.

La situation d'accès aux moyens d'inclusion économique et sociale dans la région est révélatrice de plusieurs éléments, notamment l'attrait de la zone, la stabilité de sa population et le degré de sa participation communautaire. Notre analyse de l'échantillon met en évidence un taux de migration de 27%, principalement parmi les jeunes. En revanche, les individus plus âgés ont tendance à rester attachés à leur territoire d'origine.

Les résidents qui choisissent de rester dans la région manifestent leur inclusion socio-économique en participant activement à la vie communautaire, notamment au travers d'organisations professionnelles. Par exemple, les associations d'éleveurs sont particulièrement répandues. Les membres de ces associations bénéficient de subventions pour l'achat d'orge et de têtes d'ovins. Cependant, il est important de noter que le taux de participation à ces organisations reste relativement faible calculée à 25% pour notre échantillon. Malgré cela, de nombreux habitants témoignent de leurs efforts continus pour créer et soutenir de telles initiatives collectives. Cependant, ces efforts se heurtent à des défis importants. Certains citent une mauvaise gestion et un manque d'efforts déployés pour le développement de ces organisations comme des raisons potentielles de leur échec.

La participation au sein des organisations de la société civile est un autre indicateur de participation communautaire .En effet, 25% des personnes de notre échantillon sont adhérents à des OSC , cet indicateur revêt une grande importance dans les communautés rurales comme celle d'Ait Marghad. L'association de lutte contre l'analphabétisme, par exemple, joue un rôle clé en permettant aux membres de la communauté de s'impliquer activement dans des initiatives éducatives et de développement. Avec plus de 80 adhérents et adhérentes, cette association témoigne de l'engagement et de la mobilisation des habitants pour lutter contre l'analphabétisme et promouvoir l'éducation au sein de la communauté.

Par ailleurs, les rassemblements des femmes du douar lors d'événements de charité montrent une autre facette de la participation communautaire. Lorsque des événements tragiques se produisent, tels que des décès au sein de la communauté, les femmes se mobilisent pour offrir leur soutien et leur solidarité. En citant aussi, les associations de gestion d'eau potable, et de développement humain pour le transport scolaire. Ces différents formes de participation qui est qualifié d'informelle témoignent de la cohésion sociale et de la capacité de la communauté à s'unir dans les moments difficiles.

La petite agriculture familiale se distingue par son modèle agricole axé sur une forte participation communautaire dans la gestion des terres, de l'eau et des ressources. Ce modèle se caractérise également par des pratiques de solidarité et d'entraide, qui aident les populations à faire face aux réalités et aux difficultés de la vie. L'organisation communautaire informelle, basée sur les normes et les règles coutumières, a toujours joué un rôle essentiel dans la durabilité de ce modèle agricole.

En favorisant la participation communautaire, les politiques publiques peuvent renforcer l'inclusion économique et sociale. Cela nécessite de créer des espaces et des mécanismes permettant aux populations de s'exprimer, d'être écoutées et de participer de manière significative aux décisions qui les concernent.

La petite agriculture familiale (PAF) tend à se transformer en un mode de vie plutôt qu'en un secteur d'activité économiquement . Il devient donc primordial de repenser les politiques et les stratégies de développement rural afin de soutenir la PAF et favoriser son inclusion économique et sociale . Cela implique d'encourager la diversification des sources de revenus des agriculteurs familiaux, en favorisant la création d'activités non agricoles complémentaires et en renforçant

l'accès à des formations professionnelles et à des services d'accompagnement ainsi qu'en améliorant les conditions de vie de la population et son bien-être.

Cette étude représente un état de lieux sur l'inclusion économique et sociale de la petite agriculture familiale dans la zone de Msemrir-Tilmi , pour optimiser la méthodologie de cette étude, plusieurs approches plus rigoureuses peuvent être envisagées :

Élargissement de l'échantillon et échantillonnage représentatif : L'augmentation de la taille de l'échantillon doit être effectuée de manière méthodique pour garantir la représentativité. L'utilisation d'une méthodologie d'échantillonnage probabiliste permettrait de tirer des conclusions plus générales à partir des données recueillies. Cette méthode implique de sélectionner aléatoirement les ménages agricoles de la zone d'étude, réduisant ainsi les biais potentiels liés à une sélection non aléatoire.

Comparaison Régionale ou analyse de la dynamique spatiale : Pour une analyse plus robuste, il serait pertinent de comparer les résultats obtenus avec ceux d'autres régions similaires. Cela peut mettre en évidence des tendances générales et des pratiques exemplaires, ainsi que les inégalités et les points de divergence pour l'inclusion économique et sociale de l'agriculture familiale, offrant ainsi des informations plus précises pour l'élaboration de politiques.

Analyse Longitudinale ou une analyse de la dynamique temporelle : Une analyse longitudinale serait une approche méthodologique puissante. Elle implique de recueillir des données à plusieurs moments dans le temps pour suivre l'évolution de l'inclusion économique et sociale. Une étude des cohortes pourrait être entreprise pour comparer différentes générations de ménages agricoles. Cela permettrait de comprendre comment les pratiques, les politiques et les contextes sociaux ont évolué au fil du temps et d'identifier les tendances de long terme . Cette perspective chronologique pourrait également révéler les facteurs qui ont contribué à l'amélioration ou à la détérioration de l'inclusion au fil du temps.

Recherche-Action Participative : La recherche-action participative (RAP) se révèle être une approche inestimable pour aborder la complexité multidimensionnelle de l'inclusion économique et sociale de la petite agriculture familiale à M'semrir. En engageant activement les agriculteurs dans la recherche, la RAP assure une appropriation locale des résultats, favorise une compréhension approfondie du contexte, renforce l'engagement des parties prenantes, et permet la co-construction des connaissances. Les données et les idées issues de cette collaboration sont essentielles pour planifier un développement territorial inclusif, ancré dans

la réalité locale, et elles soutiennent la mise en œuvre de solutions durables en bénéficiant d'un fort soutien communautaire. De plus, la RAP renforce la légitimité, la transparence et la crédibilité de la recherche tout en contribuant au renforcement des capacités tant des agriculteurs que des chercheurs. Elle émerge ainsi comme un pilier central pour promouvoir l'inclusion économique et sociale dans la région de M'semrir.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Antoine Printz. (s. d.). *L'inclusion : Clarification d'un champ notionnel*.
- Benoit-cattin, M. (2007). *L'agriculture familiale et son développement durable*.
- Bernheim, E., & Commaille, J. (2012). *Quand la justice fait système avec la remise en question de l'État social*.
- brigitte bouquet. (2015). *L'inclusion:approche socio-sémantique*.
- Claude, R. (1984). *Evaluation du coût d'emploi de la main-d'œuvre familiale sur une exploitation agricole. Contribution méthodologique*.
- colin andrews, aude de montesquiou, nés Arévalo Sánchez, & Puja Vasudeva Dutta. (2021). *Rapport sur l'inclusion économique*.
- comission spéciale sur le modèle de développement. (2021). *Le nouveau modèle de développement*.
- conseil général du developpement agricole. (2008). *Atlas de l'agriculture pour une territorialisation de l'agriculture marocaine*.
- Crozet, M. (s. d.). *Main d'oeuvre statistique(base de données LFS, STLFS,RURBAN)*.
- FAO. (2010). *Un système intégré de recensements et d'enquêtes agricoles*.
- Ghib, M. luce. (s. d.). *L'autoconsommation entre politique agricole et politique sociale*.
- HCP. (2023). *Les indicateurs sociaux du maroc*.
- Jaeger, M. (2015). *L'inclusion : Un changement de finalité pour le travail social ?* Éditions Érès.
- Jean-François BELIERES, Philippe BONNAL, Pierre-Marie BOSCH, Bruno LOSCH, Jacques MARZIN, & Jean-Michel SOURISSEAU. (2014). *Les agricultures familiales du monde*.
- M.C, (ed) Thirion, P.M, (ed) Bosc, BÃ©liÃ¨res, J. F., Bonnal, P., Bosc, P. M., Losch, B., Marzin, J., & Sourisseau, J. M. (2014). *Les agricultures familiales du monde : Définitions, contributions et politiques publiques*. AFD.
https://publications.cirad.fr/une_notice.php?dk=574772
- millennium challenge account morroco. (s. d.). *Plan d'action genre et inclusion sociale*.
- Plaisance, É., Belmont, B., Vérillon, A., & Schneider, C. (2007). *Intégration ou inclusion ? Éléments pour contribuer au débat*. Éditions INSHEA.
- UN. (2004). *National reporting of household characteristics, living arrangements and homeless households*.
- UNHCR. (2023). *Moyens de subsistance et inclusion économique*.

Eastwood, R., M. Lipton, and A. Newell (2007). *Farm size. Chapter prepared for R. Evenson and P. Pingali (eds.) Handbook of agricultural economics.*

Lowder, S., Raney, T., Scoet, J. (2014) *The Global Distribution of Smallholder and Family Farming.*

Berdegúe, Julio A. and Ricardo Fuentealba (2011). *Latin America: The State of Smallholders in Agriculture.*

Cirad (2005). *Histoires de familles, agricultures familiales & mondes à venir.* Paris, Cirad, 2005, 15 p

Monographie commune rurale Msemrir(2018)

CMV Msemrir

ANNEXES

QUESTIONNAIRE SUR L'INCLUSION DE LA PAF

I- Identification de l'enquêté

1. Nom et prénom de l'enquêté :	
2. N de téléphone de l'enquêté :	
3. Sexe :	
4. Age:	
5. Commune :	
6. Tribu :	
7. Douar :	
8. Est-ce qu'il est chef de l'exploitation :	Oui non
Si non, lien de parenté avec le chef d'exploitation :	

II- Identification du ménage

9. Taille du ménage :

10. Caractérisation des membres du ménage :

	Chef du ménage	1	2	3	4	5n
<ul style="list-style-type: none"> - Nom et prénom : - Sexe : - Age : - Situation matrimoniale : - Lien de parenté avec le CM : - Niveau scolaire : <ul style="list-style-type: none"> 1- Sans niveau 2- En cours d'alphabétisation 3- Primaire 4- Collège 5- Lycée 							

<p>6- Supérieur</p> <p>- Pourquoi vous avez arrêté les études (âge <16 ans)?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Refus d'un membre de la famille 2- Doit aider aux travaux ménagers 3- Doit apprendre un métier 4- Manque de transport scolaire 5- Autre à préciser <p>- Travaillez-vous actuellement (>16ans) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1-oui, dans l'exploitation seulement 2- oui, en dehors de l'exploitation seulement 3- oui, dans et en dehors de l'exploitation 4- non <p>si 1- participation aux travaux de l'exploitation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- à plein temps 2- régulièrement 3- occasionnellement <p>Si 2 ou 3- Secteur d'emploi hors exploitation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Secteur public 2- Secteur privé 3- foyer 4- sociale et solidaire 5- exploitation agricole d'un autre ménage <p>situation dans la profession hors exploitation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- salarié 2- indépendant 3- employeur 							
--	--	--	--	--	--	--	--

4- autres à préciser						
----------------------	--	--	--	--	--	--

- 11. Avez-vous un migrant dans la famille ? (Préciser le nb exact) :
- 12. Pourquoi ils ont migré ?
- 13. Avez-vous des enfants qui travaillent en ville ? (Préciser le nb exact)

III- Caractérisation de l'exploitation

- 14. Commune :
- 15. Douar :
- 16. Type d'exploitation :
 - 1-individuelle
 - 2-en indivision
 - 3-autres, à préciser
- 17. Superficie de l'exploitation :
- 18. Nombre de parcelles :
- 19. Type de culture :
- 20. Destination de la production :
 - 1-Commercialisation
 - 2-Autoconsommation
 - 3-Les deux
- 21. mode de faire valoir :
 - A= Direct B=indirecte
 - Si A :
- Mode d'accès à la terre :
 - 1- achat

- 2- héritage
- 3- partage collectif
- 4- Don
- 5- autre

Statut juridique :

- 1- melk titré
- 2- melk avec molkia
- 3- melk sans molkia
- 4- collectif
- 5- habous

Si B, mode d'accès à la terre :

- 1- location formelle
- 2- location informelle
- 3- prise en association
- 4- autre

V- Accès aux facteurs de production et services agricoles

- 22. Avez-vous accès à des zones de parcours ? Oui non
- 23. Avez-vous accès à l'eau d'irrigation de surface? Oui non
- 24. Avez-vous accès à l'eau d'irrigation souterraine? Oui non
- 25.
- 26. Quel est le nombre de la main d'œuvre familiale ?
- 27. Quel est le nombre de la main d'œuvre externe occasionnelle ?
- 28. Avez-vous bénéficié de subventions pour votre activité agricole ?
 - 1- Oui
 - 2- Non

Si oui, préciser type :

- 1- Orge subventionné
- 2- Moteurs

VI- Accès aux droits fondamentaux

Droit à l'éducation :

- 29. Est-ce qu'un membre de votre ménage a bénéficié d'un programme d'alphabétisation ?
 - 1- Oui

2- Non

30. Est-ce qu'un membre de votre ménage, en cours de scolarisation bénéficie d'un programme d'appui à la scolarisation ? Programme Bourse ou Tayssir

1. Oui

2. Non

3. Non concerné (car aucun enfant n'est en cours de scolarisation).

(Si Oui, préciser le nombre total des individus + le nombre de filles)

31. Est-ce qu'un membre de votre ménage, en cours de scolarisation bénéficie de transport scolaire ?

1- Oui

2- Non

3- Non concerné (car aucun enfant n'est en cours de scolarisation).

(Si oui préciser le nombre total des individus + le nombre de filles et les frais)

32. Question : Est-ce qu'un membre de votre ménage, en cours de scolarisation bénéficie d'un programme d'internat/dar talib ?

1- Oui

2- Non

(Si Oui, préciser le nombre total des individus + le nombre de filles)

3- Non concerné (car aucun enfant n'est en cours de scolarisation).

Droit de santé :

Accès aux établissements de santé :

30. En cas de maladie, faites vous des consultations ? Oui non

Si oui, lieu de consultation :

1. Commune

2. Province

31. Etablissement consulté :

1- Centre de santé

2- Hôpital public

3- Cabinet privé

4- Pharmacie

5- Autre à préciser

Sinon, pourquoi n'avez-vous pas consulté ?

1- Ne peut payer la consultation

2- Eloignement

3- Manque de médecin ou infirmier dans le lieu de consultation de proximité

4- Manque de médecin femme ou infirmière dans lieu de consultation de proximité

32. Le dernier accouchement des femmes de votre ménage de moins de 50 ans était dans un milieu surveillé ? oui non

Si oui, où ?

- 1- Hôpital public
- 2- Centre de santé

Couverture médicale :

33. Êtes-vous bénéficiaire d'un système d'assurance santé ?

- 1- Oui
- 2- Non

Si oui, lequel ?

- 1- CNSS
- 2- RAMED/AMO TADAMON
- 3- Autres, à préciser

Sinon, pourquoi ?

- 1- Cotisation chère
- 2- Remboursement trop faible
- 3- Prise en charge compliquée
- 4- N'a pas d'information sur son existence
- 5- Autres

Droit à un logement décent :

34. Lieu de résidence :

- 1- Sur l'exploitation
- 2- Dans le douar en dehors de l'exploitation
- 3- Dans un autre douar dans la commune

35. Nombre de personnes partageant le même logement :

36. Type de logement :

- 1- Logement de type rural en pisé
- 2- Maison marocaine traditionnelle
- 3- Autres à préciser

37. Statut d'occupation :

- 1- Propriétaire / Copropriétaire
- 2- Locataire
- 3- Logé gratuitement
- 4- Autres, à préciser

38. Mode d'acquisition du logement :

- 1- Construit avec crédit

- 2- Construit sans crédit
 - 3- Héritage
 - 4- Autres à préciser
39. Quel moyen utilisez-vous principalement pour l'éclairage ?
- 1- Réseau d'électricité
 - 2- Bougies
 - 3- Autres à préciser
40. Quel moyen utilisez-vous principalement pour l'eau potable ?
- 1- Réseau d'eau potable avec compteur individuel
 - 2- Réseau d'eau potable avec compteur collectif
 - 3- Puits
 - 4- Matfia
 - 5- Autres à préciser
41. Comment trouvez-vous la qualité de l'eau potable que vous consommez ?
- 1- Bonne
 - 2- Moyenne
 - 3- Mauvaise
 - 4- Très mauvaise
42. Est-ce que l'eau potable que vous consommez est disponible tout le temps et toute l'année ?
- 1- Oui tout le temps
 - 2- Oui, mais des heures et des saisons précises
 - 3- Non, sa disponibilité n'est ni régulière ni garantie.
43. Énergie principale utilisée pour la cuisson ?
- 1- Butane
 - 2- Charbon de bois
 - 3- Bois
 - 4- Électricité
44. Comment vous débarrassez vous des eaux usées ?
- 1- Réseaux d'égouts
 - 2- Fosse sceptique
 - 3- Puits perdus
 - 4- Dans la nature
 - 5- Autres à préciser
45. Quelle est la distance à la route goudronnée la plus proche ?
46. Quelle est la distance de votre logement à l'école primaire la plus proche ?
47. Quelle est la distance de votre logement au centre de santé le plus proche ?

Droit à l'emploi :

48. Avez-vous bénéficié d'une action pour la création d'activité portée entièrement par un programme ou acteur de développement ?

1- oui

2- Non

49. Si oui dans quel domaine ?

1- Agriculture

2- Artisanat

3- Tourisme

4- Autres

50. Si oui dans quel cadre ?

1- Programme de l'agriculture

2- INDH

3- MOKAWALATI

4- INTILAKA

5- Autres

51. Avez-vous bénéficié d'une formation pour votre activité ?

1- Oui

2- Non

52. Si oui, dans quel domaine ?

1- Agriculture

2- Artisanat

3- Tourisme

4- Autre

53. Quel type de formation ?

1- Formation diplômante

2- Formation par apprentissage

3- Autre

Droit à un revenu digne :

54. Quelles sont vos sources de revenu ?	S'agit-il de revenus réguliers ?		Montant de chaque activité
	OUI	NON	
1- Vente de produits d'exploitation agricole familiale 2- Salaire d'une activité agricole 3- Salaires d'une activité non agricole 4- Activité indépendante agricole 5- Activité indépendante non agricole 6- Location de propriété (immobilier, terres, moyens de transport...)			

7- Ventes de propriété (immobilier, terres, moyens de transport...)			
8- Transferts de la part de ménages au Maroc			
9- Transferts de la part de ménages à l'étranger			
10- Autres sources à préciser			

55. D'après vous qu'elle est la part du revenu agricole dans votre ménage ?

- 1- Moins de 25%
- 2- 25 à 50%
- 3- 50 à 75%
- 4- 75 à 100%
- 5- 100%

Droit à l'alimentation :

56. Quelle est la proportion des aliments que vous consommez provenant de votre propre production ?

- 1- Moins de 25%
- 2- 25 à 50%
- 3- 50 à 75%
- 4- 75 à 100%
- 5- 100%

Précisez :

Type d'aliment produit	Quantité produite	Quantité consommée

V- Participation à la vie communautaire :

Lien avec les organisations de la société civile :

33. Est-ce que vous ou un autre membre de votre ménage est un membre d'une osc ?

- 1- Oui
- 2- Non

34. Si oui, de quel type ?

- 1- Charitable

- 2- Culturelle
- 3- Sportive
- 4- De développement

Lien avec les organisations professionnelles:

57. Est-ce que vous ou un autre membre de votre ménage est un membre d'une organisation professionnelle ?

- 1- oui
- 2- Non

58. Si oui, laquelle ?

- 1- Coopérative
- 2- GIE
- 3- Association
- 4- Autres

Sinon, pourquoi ?

- 1- Manque de confiance
- 2- Sous-estime leur travail
- 3- Néglige l'intérêt
- 4- Autres à préciser

59. Y'a-t-il une femme dans le ménage qui est adhérente à une organisation professionnelle ? OUI NON

Si oui, laquelle ?

- 1- Coopérative
- 2- GIE
- 3- Association
- 4- Autres

Sinon, pourquoi ?

- 1- Manque de confiance
- 2- Néglige l'intérêt
- 3- Refus de la part du mari/père
- 4- Autres à préciser

60. quels sont les éléments importants pour vous afin de vous sentir pleinement intégré et inclus dans la société sur le plan économique et social ?

61. Plus tard vous vous voyez rester à Msemrir ? oui non

Si oui, pourquoi ?

Sinon pourquoi ?

ملخص

الزراعة العائلية الصغيرة في منطقة مسمير-تلمي في المغرب تتجاوز بشكل كبير إطار النشاط الاقتصادي البسيط. إنها تشكل أساسًا أساسيًا للتنمية الريفية، حيث توفر وظائف، وتضمن الأمن الغذائي، وتعزز استقرار الأسر المحلية. تندرج هذه الدراسة ضمن إطار مشروع "مسير" الذي يهدف إلى تعزيز قدرات المناطق الضعيفة لضمان تنمية مستدامة للمناطق. تركز دراستنا على تقييم الإدماج الاقتصادي والاجتماعي لهذه الزراعة. ولهذا الغرض، اعتمدنا نهجًا يستند إلى مؤشرات الوسائل والنتائج للإدماج، حيث تغطي الجوانب الاقتصادية المتعلقة بالزراعة والجوانب الاجتماعية المتعلقة بأسر الفلاحين. تسلط مؤشرات الوسائل للإدماج الضوء على الوصول إلى العوامل الأساسية للإنتاج، بينما تسمح مؤشرات نتائج الإدماج بتقييم إسهام الزراعة الصغيرة في استقرار السكان المحليين ومشاركتهم الفعالة في الحياة المجتمعية. تسلط تحليلاتنا الضوء على الارتباط الحيوي بين الزراعة العائلية والموارد الرئيسية، بما في ذلك الأرض ومياه الري. ومع ذلك، يعتمد الوصول لدى أسر الفلاحين إلى الحقوق الأساسية مثل الكهرباء ومياه الشرب وخدمات الصحة والتعليم بشكل وثيق على توفر هذه البنية الأساسية الحيوية. يسلط هذا التبعية الضوء على أهمية برامج الحكومة التي تهدف إلى تحسين هذا الوصول، مما يعزز بالتالي الإدماج الاقتصادي والاجتماعي لأسر الفلاحين. يواجه سكان عينتنا تحديات كبيرة في مجالات الصحة والتعليم، وتظهر التأثيرات من خلال مشاركة أعضاء العينة بنسبة منخفضة نسبيًا في عمليات اخذ القرارات الرسمية داخل المجتمع، بما في ذلك داخل منظمات المجتمع المهنية أو منظمات المجتمع المدني مثل الجمعيات. في هذا السياق، تلعب الزراعة العائلية الصغيرة دورًا مركزيًا في الحفاظ على السكان اجتماعيًا، حتى في مواجهة هجرة الشباب، التي تمثل تحديًا رئيسيًا لإدماجهم. يعمل الالتزام العميق بالمنطقة كعامل أساسي يسهل دمجهم ويعبر عن شكل غير واضح ولكن ذو مغزى من الإدماج الخاص بهم.

كلمات مفتاحية: التضمين، التماسك الاجتماعي، الوصول، الزراعة العائلية الصغيرة، مؤشرات الوسائل، مؤشرات النتائج، أسرة زراعية

مشروع التخرج للحصول على شهادة مهندس دولة في الزراعة

شعبة: الاقتصاد والتدبير

التخصص: هندسة التنمية الاقتصادية والاجتماعية

الإدماج الاقتصادي والاجتماعي للزراعة العائلية الصغيرة: حالة مسمير تلمي

قدم للعموم ونوقش من طرف
اديوان مريم

أمام اللجنة المكونة من:

معهد الحسن الثاني للزراعة والبيطرة	رئيس	ذ. العيادي سفيان
معهد الحسن الثاني للزراعة والبيطرة	مقرر	ذ. بكار يونس
معهد الحسن الثاني للزراعة والبيطرة	ممتحن	ذ. جوليان بورت
معهد الحسن الثاني للزراعة والبيطرة	ممتحن	ذ. نصر الدين معطاء
المكتب الجهوي للاستثمار الفلاحي ورزازات	ممتحن	س. عبدلاوي عبد الله

اكتوبر 2023